



Les relations raciales au Canada **2024**

Un sondage canadien sur l'opinion
publique fondée sur l'expérience

Rapport final

**Environics
Institute**
For Survey Research



**Fondation
canadienne des
relations raciales**

L'étude a été menée par l'Environics Institute for Survey Research, en partenariat avec la Fondation canadienne des relations raciales, et avec le soutien financier de Pfizer Canada

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

La Fondation canadienne des relations raciales a été créée en 1996 pour réaffirmer la justice et l'égalité pour tous au Canada. Le mandat de la Fondation est de faciliter dans tout le Canada le développement, le partage et l'application des connaissances et de l'expertise afin de contribuer à l'élimination du racisme et de toutes les formes de discrimination raciale dans la société canadienne.

ENVIRONICS INSTITUTE FOR SURVEY RESEARCH

L'Environics Institute for Survey Research parraine des sondages d'opinion publique et des recherches sociales pertinentes et originales sur les questions liées aux politiques publiques et aux enjeux sociaux. De telles recherches permettent aux organisations et aux individus de mieux comprendre le Canada d'aujourd'hui, tant sur son avenir que dans son évolution dans le temps.

Pour plus de renseignements sur cette étude, veuillez contacter :

Keith Neuman, Ph.D.

The Environics Institute for Survey Research

keith.neuman@environics.ca



Table des matières

Introduction	1
Résumé	6
État actuel des relations raciales au Canada	11
Perceptions de la discrimination raciale au Canada	23
Expérience indirecte de la discrimination raciale	41
Expérience personnelle de la discrimination raciale	47
Santé, bien être et racisme	56
Services de police locaux	64
Expérience de la haine	70



Introduction

Contexte

Le Canada est l'une des sociétés les plus diversifiées au monde sur le plan ethnique et racial, et il le devient de plus en plus à chaque génération; aujourd'hui, plus de quatre Canadiennes et Canadiens sur dix sont des immigrantes et immigrants (première génération) ou des enfants d'immigrantes et d'immigrants (deuxième génération). Le sondage Gallup World place systématiquement le Canada en tête des 140 pays où les citoyennes et citoyens considèrent que leur communauté est un bon endroit pour les personnes issues de minorités ethniques et raciales. Les relations raciales se sont considérablement améliorées au cours de l'histoire du pays, et celui-ci est désormais différent des époques précédentes d'exclusion structurelle, de préjugés et de racisme institutionnel dirigés contre les personnes qui ne faisaient pas partie de la caste dirigeante protestante blanche.

Parallèlement, le racisme et la discrimination demeurent une réalité sous-jacente au Canada. Les personnes ayant une identité et une origine racialisées se heurtent à des obstacles permanents, tant sur le plan personnel qu'institutionnel. En particulier, les répercussions du colonialisme et les politiques assimilationnistes du gouvernement à l'égard des Premières Nations, des Métisses et Métis et des Inuites et Inuits perdurent malgré les efforts de réconciliation. Les Canadiennes et Canadiens noirs ou autochtones continuent d'être largement surreprésentés dans les prisons et milieux de détention du pays. Les réseaux sociaux sont devenus une plateforme non réglementée permettant d'exprimer la haine et la stigmatisation comme jamais auparavant, ce qui aurait été autrefois limité par les normes sociales¹. La récente montée de la haine et du racisme a ciblé certaines Canadiennes et certains Canadiens en raison de leur appartenance à leur origine ethnique ou à leur religion, notamment les Asiatiques (en raison de la pandémie de COVID-19) et plus récemment les Sud-Asiatiques, ainsi que les personnes musulmanes et les personnes juives.

Nombreuses sont les personnes qui cherchent à comprendre les relations raciales au Canada en termes binaires, soit comme positives (les progrès réalisés au fil des générations), soit comme négatives (les préjugés et la haine qui continuent d'opprimer les personnes et les communautés). Néanmoins, il existe deux côtés à cette médaille. De nombreuses réalités ne peuvent pas être facilement conciliées. Pour apprécier la complexité des problèmes et trouver des solutions efficaces, il est important de disposer d'éléments d'information crédibles, fondés sur des données empiriques, qui documentent les expériences et les points de vue actuels des Canadiennes et des Canadiens dans toute la diversité de leurs identités et de leurs origines.

Programme de recherche sur les relations raciales au Canada

En 2019, l'Environics Institute for Survey Research s'est associé à la Fondation canadienne des relations raciales pour lancer un programme de recherche national continu afin d'établir et de surveiller des indicateurs de référence des relations raciales au Canada du point de vue de ses citoyennes et citoyens, et de jeter les bases d'un suivi des changements au fil du temps. Cette recherche est principalement axée sur les attitudes, les perceptions et les expériences du public en ce qui concerne les dimensions pertinentes des relations raciales et, en particulier, du point de vue des Canadiennes et Canadiens de toutes origines ethniques et raciales.

Ce type de recherche peut servir de point de convergence entre les différentes parties prenantes et de moyen de mesurer les progrès (ou l'absence de progrès) au fil du temps. Il fournit des preuves empiriques crédibles qui complètent et renforcent d'autres sources de connaissances (expérience directe, anecdote, médias, expression culturelle) pouvant être utilisées par des organisations des secteurs public, privé et à but non lucratif qui s'efforcent de réduire

¹ Les normes sociales sont des attentes largement répandues sur ce qui est, ou n'est pas, un comportement acceptable ou approprié dans un cadre ou une situation particulière. Ces normes sont des règles tacites sur la manière de se comporter. Pour une introduction générale aux normes sociales, voir *Norms in the Wild*, Cristina Bicchieri, 2017 (en anglais seulement). Pour obtenir plus d'information sur les normes sociales et le racisme, voir *Canadian Social Norms and Racism*, Environics Institute, 2022 (en anglais seulement).

le racisme à la fois au sein de leur organisation et dans la société au sens large. La recherche sondage apporte un éclairage unique grâce au pouvoir de la collecte d'histoires individuelles dans une société qui, lorsqu'elles sont combinées, deviennent plus que la somme de leurs parties.

Le premier sondage national a été mené en 2019, et les suivants en 2021 et 2024. Les rapports détaillés et les tableaux de données des deux premiers sondages de cette série sont accessibles au public sur le site environicsinstitute.org. Ce rapport présente les résultats du troisième sondage de cette série.

Sondage de 2024 sur les relations raciales au Canada

Le paysage actuel des relations raciales au Canada a changé depuis le dernier sondage réalisé il y a trois ans. Le meurtre tragique de George Floyd en 2020 aux mains de la police a continué à avoir des répercussions dans le monde entier, ce qui a été reflété dans le sondage de 2021. Au Canada, la découverte de tombes anonymes d'enfants autochtones dans les pensionnats indiens a rappelé les problèmes non résolus du passé colonial du pays, et la pandémie de COVID-19 a déclenché une vague de sentiments anti-asiatiques dans tout le pays.

Les discours haineux et l'intimidation en ligne se répandent rapidement, ce qui a conduit à l'adoption de nouvelles lois fédérales, alors que l'on s'inquiète de plus en plus de leurs effets néfastes sur le bien-être des personnes et sur le tissu social. Les conflits en cours dans diverses parties du Moyen-Orient ont été durement ressentis au Canada, créant des divisions et des conflits douloureux au sein des communautés concernées et entre elles. C'est dans ce contexte que l'Environics Institute et la Fondation canadienne des relations raciales ont mené la troisième vague de cette recherche. Le nouveau sondage

montre comment les perspectives et les expériences des Canadiennes et des Canadiens ont changé (ou non) au cours des deux dernières années, et aborde de nouveaux thèmes d'actualité.

Le sondage reprend les thèmes suivants des vagues précédentes :

- L'état général des relations raciales au Canada et dans les communautés locales;
- Les perceptions de l'ampleur et du type de discrimination raciale, en général et contre son propre groupe;
- L'expérience personnelle de la discrimination et du racisme;
- Les répercussions du racisme sur la santé et le bien-être;
- Les services de police locaux et la nécessité d'y apporter des réformes.

Les nouveaux thèmes abordés en 2024 comprennent les suivants :

- L'expérience en matière d'incidents et de crimes haineux. Il s'agit du premier sondage national à aborder cette question en profondeur, tant en termes d'expériences personnelles qu'indirectes;
- Les attitudes, perceptions et expériences en matière de discrimination à l'égard des personnes musulmanes et des personnes juives au Canada.

Cette recherche comprenait deux sondages : 1) un sondage réalisé en ligne entre le 12 février et le 13 mars 2024 auprès d'un échantillon de 4 470 Canadiennes et Canadiens âgés de 18 ans et plus; et 2) un sondage supplémentaire réalisé en ligne entre le 18 et le 25 novembre 2024 auprès d'un échantillon de 616 Canadiennes et Canadiens âgés de 18 ans et plus s'identifiant comme des personnes juives (par la religion, l'ethnicité ou la culture)².

² Le sondage supplémentaire sur la population juive ne faisait pas partie du plan initial du projet. La Fondation canadienne des relations raciales a élargi la portée et le budget du projet pour déployer le sondage supplémentaire, ce qui a permis de constituer un sous-échantillon valide sur lequel les résultats de cette population ont été rapportés. Le sondage auprès des Juives et des Juifs a été mené par un fournisseur distinct sur le terrain (EKOS Research), qui a utilisé son panel exclusif (complété par d'autres panels) qui avait été utilisé plus tôt dans l'année pour une enquête commandée par M. Robert Brym (référence : Brym, Robert, Les Juifs et Israël 2024 : Une enquête sur les attitudes canadiennes et les perceptions juives, Études juives canadiennes, vol. 37, printemps 2024).

Les deux sondages ont été menés en anglais et en français, selon les préférences des participantes et des participants. L'échantillon a été stratifié pour assurer une représentation par province, par âge, par niveau de scolarité et selon le sexe, conformément aux statistiques démographiques les plus récentes publiées par Statistique Canada^{3,4}.

REPRÉSENTATION PAR ORIGINE AUTOCHTONE, RACIALE ET ETHNIQUE. L'identité autochtone, raciale et ethnique a été déclarée par les participantes et participants à l'enquête sur la base de questions de référence utilisées par Statistique Canada dans le cadre du recensement et d'autres enquêtes sur la population. Les participantes et participants pouvaient choisir plus d'une identité, et ceux qui l'ont fait se sont vus demander à laquelle ils s'identifiaient le plus (pour ne retenir qu'une seule identité aux fins de l'analyse). Les participantes et participants ont également été invités à indiquer leur religion (le cas échéant), ainsi que leur orientation sexuelle et leur genre ou expression de genre.

Comme pour les vagues précédentes, l'enquête principale a porté sur un grand échantillon de Canadiennes et de Canadiens afin de maximiser l'inclusion et la représentation de la diversité de la population. En plus de couvrir l'ensemble de la population du pays, l'échantillon comprenait des suréchantillons des quatre principaux groupes racialisés du pays (Chinoises et Chinois, personnes noires, Sud Asiatiques et Autochtones) afin d'assurer une représentation suffisante pour rendre compte des perspectives et des expériences de chaque groupe au sein de la population. On parle de suréchantillonnage lorsque le plan d'échantillonnage augmente la proportion de la taille d'un groupe dans l'échantillon de l'enquête afin d'obtenir des résultats statistiquement valides et communicables pour ce groupe.

En raison du suréchantillonnage et des quotas utilisés pour des sous-populations spécifiques, les données finales ont été pondérées en fonction de la race ou de l'origine ethnique, de la province, de l'âge, du sexe et du niveau de scolarité des participantes et participants, afin de produire des résultats nationaux proportionnels à la population réelle sur la base de ces caractéristiques.

Outre ces quatre groupes racialisés, les Canadiennes et les Canadiens d'autres origines ethniques, raciales et religieuses sont inclus dans l'échantillon principal en proportion approximative de leur taille dans la population. Cependant, ces personnes n'ont pas été spécifiquement suréchantillonnées, soit parce que les coûts associés à une telle opération dépassaient le budget du projet, soit parce que la population du groupe était trop petite pour être efficacement identifiée et interrogée en nombre suffisant au moyen des méthodes de recherche en ligne disponibles.

Pour les besoins du rapport, un groupe distinct est identifié comme étant **les Asiatiques de l'Est et les Asiatiques du Sud-Est**, représentant 6 % de l'échantillon total. Ce groupe comprend les participantes et participants à l'enquête qui ont identifié leur origine raciale ou ethnique comme étant japonaise, taïwanaise, coréenne, philippine, vietnamienne, thaïlandaise, laotienne, cambodgienne, malaisienne ou indonésienne. Un autre 6,5 % de l'échantillon de l'enquête comprend des personnes d'autres origines racialisées ou non blanches qui sont trop peu nombreuses pour être rapportées séparément et sont identifiées dans le rapport comme un seul groupe appelé « autres personnes racialisées ». Il s'agit de participantes et de participants qui se sont identifiés comme Latino-Américain(e)s (1 %), Arabes (1 %), Asiatiques de l'Ouest (p. ex., Iranien[n]e[s], Afghan[e]s) (<1 %) ou autres (2 %). Le tableau suivant présente un profil de l'échantillon de l'enquête en fonction de l'origine raciale ou ethnique et de la religion.

³ La population cible de ce sondage comprenait les habitantes et habitants des dix provinces du Canada. Les trois territoires (qui représentent moins de 1 % de la population) n'ont pas été inclus, car leurs habitantes et habitants ne peuvent pas être interrogés de manière efficace par des panels de sondage en ligne.

⁴ La « marge d'erreur d'échantillonnage », mesure couramment citée de la précision des sondages, n'est pas applicable à cette recherche, car elle ne s'applique qu'aux sondages utilisant des méthodes d'échantillonnage basées sur la probabilité. Cette enquête a utilisé un échantillon non probabiliste. Pour obtenir plus de détails, voir *les normes du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien*.

REPRÉSENTATION PAR RELIGION. La méthodologie de recherche pour le sondage principal n'a pas utilisé de quotas ou de suréchantillonnage établis pour la religion. L'échantillon final comprend un nombre suffisant de personnes se déclarant **musulmanes** pour servir de base à l'analyse et au rapport, car cette population compte aujourd'hui plus de deux millions de personnes (5,1 % de la population canadienne et 5,7 % de l'échantillon de l'enquête).

À titre de comparaison, le Canada compte environ 390 000 personnes **juives** (1 % de la population canadienne), ce qui est trop peu pour être efficacement représenté dans une enquête portant sur la population générale. L'enquête principale comprend un sous-échantillon de participantes et participants juifs (1,3 % de l'échantillon, soit 56 participantes et participants, se sont identifiés comme des personnes juives, soit par leur religion, soit par leur origine ethnique). L'enquête complémentaire auprès des personnes juives a été réalisée par la suite afin de produire un sous-échantillon statistiquement valide sur lequel faire rapport. Ce sondage a été réalisé à l'aide d'un panel de recherche distinct et exclusif, récemment mis au point, qui comprenait un nombre requis de participantes et participants juifs admissibles. La taille de ce panel n'était pas suffisante pour appliquer des quotas d'âge, de sexe, de région et de scolarité comme pour le sondage principal, et cette limitation a été prise en compte en maximisant l'échantillon final, qui totalise 616 participantes et participants juifs (sur la base de l'auto-identification)⁵. Les données finales de ce sondage ont été pondérées en fonction de l'âge et du sexe sur la base des chiffres actuels de Statistique Canada concernant la population juive canadienne.

REPRÉSENTATION PAR ORIENTATION SEXUELLE.

Puisque la discrimination et la haine sont souvent dirigées contre des personnes en raison de leur orientation sexuelle, cette identité a été mesurée dans l'enquête. Près de neuf Canadiennes et Canadiens sur dix s'identifient comme hétérosexuels, et 9 % s'identifient comme ayant une ou plusieurs autres orientations (p. ex., bisexuelles et bisexuels,

lesbiennes, gais). En raison du petit nombre de personnes qui déclarent une identité non hétérosexuelle spécifique, ce dernier sous-échantillon est identifié comme un groupe en utilisant l'acronyme 2SLGBQ+⁶.

L'enquête demandait également aux participantes et participants d'identifier leur genre ou leur expression de genre. La quasi-totalité (99 %) des participantes et participants à l'enquête s'est identifiée comme homme ou femme, le 1 % restant s'identifiant sous d'autres termes (p. ex., transgenres, bispirituelles ou bispirituels, genderqueers, non binaires). Ce dernier groupe est un sous-échantillon trop petit pour faire l'objet d'un rapport.

À propos de ce rapport

Les sections suivantes du rapport présentent les résultats du sondage, en mettant l'accent sur les comparaisons entre les groupes en fonction de leur origine raciale et ethnique et de leur religion, ainsi que sur certaines caractéristiques de la population (p. ex., la région, le sexe, le revenu du ménage, la cohorte d'âge). Les résultats actuels sont comparés à ceux des enquêtes de 2019 et 2021 afin de définir comment les perspectives et les expériences ont changé (ou non) au fil du temps.

Des tableaux de données détaillés sont disponibles sous pli séparé. Ils présentent les résultats de toutes les questions du sondage en fonction des caractéristiques démographiques de la population, de l'origine ethnique ou raciale (lorsque les sous-échantillons le permettent) et d'autres caractéristiques pertinentes (voir la page du projet d'étude à www.environmentalinstitute.org). Un ensemble de données complet des résultats du sondage (anonymisés pour garantir la confidentialité des participantes et participants) est disponible et peut être obtenu auprès de l'Environics Institute, sur demande, au moyen d'un accord de licence standard (sans frais, par l'entremise de info@environmentalinstitute.org).

Tous les résultats sont présentés en pourcentage, sauf indication contraire.

⁵ Cet échantillon est largement représentatif de la population juive canadienne pour ce qui est de l'âge, du sexe et de la région du pays, mais ne répond pas aux normes habituelles de représentativité en raison du nombre limité de participantes et participants juifs admissibles dans les panels d'enquête disponibles. À titre de comparaison, **le sondage de 2018 sur les personnes juives au Canada** mené par l'Environics Institute, en partenariat avec M. Robert Brym et Mme Rhonda Lenton, a utilisé une méthodologie plus exhaustive (et nettement plus coûteuse) qui a produit un échantillon beaucoup plus large et plus représentatif de cette population.

⁶ 2SLGBQ+ est une version abrégée de l'acronyme utilisé par l'agence fédérale Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC), et signifie une orientation bispirituelle, lesbienne, gaie, bisexuelle, queer et autres. Cette version abrégée ne comprend pas de « T » (transgenre) ou de « I » (en questionnement), qui se rapportent au genre ou à l'expression du genre, par opposition à l'orientation sexuelle.

NOTES SUR LA TERMINOLOGIE. Le terme « race » est problématique pour un certain nombre de raisons, notamment parce qu'il n'y a pas de consensus sur ce qu'il désigne exactement. Mais le terme est largement utilisé dans le contexte des relations entre des personnes ayant des origines et des caractéristiques physiques différentes (p. ex., la culture, l'ethnicité, l'histoire et la couleur de la peau), et comme moyen de définir les parties de la société qui sont confrontées à des barrières systématiques (les « personnes racialisées »)⁷.

Dans ce rapport, les termes « race » et « relations raciales » sont utilisés à des fins de clarté rédactionnelle, tout en reconnaissant pleinement les limites qu'ils comportent. L'étude met l'accent sur les Autochtones, qui ne constituent pas un groupe racial au sens où ce terme est généralement appliqué, mais qui subissent néanmoins une discrimination

systémique comparable à celle d'autres groupes racialisés dans la société canadienne, ce traitement étant souvent qualifié de « racisme ».

Remerciements

Cette recherche a été rendue possible grâce aux contributions importantes d'un certain nombre de personnes et d'organisations. L'Environics Institute tient à remercier son partenaire principal, la Fondation canadienne des relations raciales, pour son soutien financier et technique; le soutien financier de Pfizer Canada; l'équipe de recherche d'Environics Research, qui a géré le plan d'échantillonnage et le travail sur le terrain; et, enfin,, les 5 086 personnes de tout le Canada qui ont pris le temps de partager leurs points de vue et leurs expériences qui, collectivement, éclairent notre compréhension de l'état des relations raciales dans notre pays aujourd'hui.

Profil de l'échantillon de l'enquête

	% Population canadienne ¹	% Pourcentage de l'échantillon % de l'enquête (avec les suréchantillons) ^{2,3}	# l'échantillon de l'enquête
Total	100 %	100 %	4 470 / 616⁵
Origine raciale/ethnique			
Personnes blanches	66,3	43,3	1 936
Sud-Asiatiques	7,8	11,5	512
Chinoises et Chinois	5	12,8	571
Autochtones ⁴	5,2	12,5	560
Personnes noires	4,4	10,6	472
Asiatiques de l'Est/du Sud-Est	4,9	6,3	281
Autres personnes racialisées	6,4	6,5	292
Religion			
Chrétienne	52,7	47,7	2 133
Musulmane	5,1	5,7	257
Juive ⁵	1	1,3	56 / 616 ⁶
Autres	6,8	15,2	679
Pas de religion	34,6	30,1	1 345

¹ Estimation de la population canadienne, Environics Analytics (2024).

² Suréchantillons appliqués pour les échantillons de Sud-Asiatiques, de Chinoises et Chinois, de personnes noires et d'Autochtones

³ Le total dépasse 100 %, car certaines participantes et certains participants s'identifient dans plus d'une catégorie raciale/ethnique.

⁴ L'échantillon des Autochtones comprend les personnes issues des Premières Nations (56 %), les Métisses et Métis (35 %), les Inuites et Inuits (4 %) et d'autres identités autochtones déclarées (5 %).

⁵ L'échantillon de personnes juives est basé sur l'auto-identification par la religion ou la culture.

⁶ L'échantillon de l'enquête complémentaire est présenté séparément. Les données de cette enquête n'ont pas été intégrées dans l'enquête principale sur la population en raison de la pondération extrême qui aurait été nécessaire.

⁷ La Fondation canadienne des relations raciales définit le terme « racialisation » comme le processus selon lequel des groupes en viennent à être socialement désignés comme étant différents, en raison de caractéristiques telles que leur race, origine ethnique, langue, situation économique, religion, culture, opinions politiques, et sont par conséquent sujets à un traitement inégal et différentiel reposant sur ces caractéristiques.



Résumé

Cette dernière étude documente une fois de plus la réalité du racisme, des préjugés et de la haine dans la société canadienne, ainsi que la mesure dans laquelle ils sont répandus dans la population et persistent dans le temps. La discrimination et les mauvais traitements fondés sur l'origine ethnique ou raciale sont vécus par des personnes issues de toutes les couches de la société, que ce soit dans la rue, sur le lieu de travail, à l'école ou en ligne. Bien qu'aucun groupe ne soit épargné, ce sont les Canadiennes et les Canadiens qui sont autochtones ou noirs qui sont le plus souvent victimes de racisme, même si cette expérience n'est pas rare parmi les autres groupes racialisés. La recherche confirme également que cette réalité est largement reconnue par la plupart des Canadiennes et des Canadiens, à travers leur propre expérience et indirectement à travers les expériences d'autres personnes qu'ils connaissent et ce qu'ils comprennent généralement de ce qui se passe dans leur communauté et dans la société en général. Aujourd'hui, très peu de personnes sont d'avis que le racisme n'existe pas dans ce pays, même si beaucoup d'entre elles ne mesurent pas pleinement l'ampleur et les dommages qu'il inflige aux personnes concernées.

Cette troisième édition du sondage national mené depuis 2019 montre une continuité générale des expériences et des perspectives, en ce qui concerne la façon dont les relations raciales sont perçues et vécues en général et au sein de groupes spécifiques. Il révèle également comment les perspectives sont influencées par des événements plus larges. Le sondage de 2021 a enregistré une sensibilisation et une reconnaissance accrues du public à l'égard du racisme au Canada à la suite du meurtre de George Floyd à Minneapolis, du mouvement Black Lives Matter et du sentiment anti-asiatique suscité par la pandémie de COVID-19. Trois ans plus tard, ces événements appartiennent désormais au passé, et la trajectoire du point de vue du public sur la race et le racisme s'est inversée et ressemble désormais davantage à ce qui a été enregistré en 2019. De manière significative, ce dernier changement est évident dans l'ensemble de la population – et, dans certains cas, il est plus notable chez les Canadiennes et les Canadiens racialisés.

La portée du sondage de 2024 a été élargie pour examiner la manière dont les Canadiennes et les Canadiens perçoivent le traitement des personnes musulmanes ou juives, ce qui est maintenant particulièrement pertinent compte tenu de l'augmentation des incidents antisémites, anti-palestiniens et anti-musulmans dans le pays. L'étude montre que le public reconnaît que les personnes musulmanes et les personnes juives sont aussi susceptibles que les autres Canadiennes et Canadiens racialisés d'être victimes de discrimination (y compris de harcèlement motivé par la haine), ce qui est conforme à ce que les personnes musulmanes et les personnes juives elles-mêmes déclarent dans ce sondage.

Cette recherche est le sondage national le plus complet à ce jour sur l'expérience des Canadiennes et des Canadiens en matière de haine, une forme de racisme antisocial agressif qui se répand rapidement et qui vise des personnes, le plus souvent en raison de leur race, de leur ethnicité ou de leur religion. Les résultats montrent qu'une minorité faible, mais significative, de Canadiennes et de Canadiens déclarent avoir été assurément (7 %) ou possiblement (8 %) la cible d'un incident ou d'un crime haineux au cours de l'année écoulée, et que d'autres y ont été indirectement exposés par l'entremise d'autres personnes qu'ils connaissent. Au total, trois Canadiennes et Canadiens sur dix (29 %) ont été exposés directement ou indirectement à la haine au cours de l'année écoulée, en raison de leur identité ou de la façon dont ils sont perçus par les autres. Il n'est pas surprenant de constater que ces expériences de haine sont plus fréquentes chez les Canadiennes et les Canadiens qui sont également plus susceptibles d'être victimes de racisme sous d'autres formes, en particulier les personnes issues des Premières Nations, les personnes noires et les personnes juives, ainsi que les personnes musulmanes et les personnes appartenant au groupe 2SLGBQ+.

Alors qu'une grande partie de l'attention accordée aux incidents haineux se concentre sur ce qui se passe en ligne dans les réseaux sociaux, les Canadiennes et les Canadiens sont beaucoup plus susceptibles d'être victimes d'incidents haineux en personne, le plus souvent dans des lieux

publics, à l'école ou à la maison. Les incidents sont le plus souvent de la violence ou des insultes verbales et, dans une moindre mesure, des menaces de blessures, des voies de fait, des dégradations ou des dommages à la propriété et des agressions sexuelles. Seule une personne sur quatre ayant subi un incident haineux au cours de l'année écoulée l'a signalé à la police ou à une autre autorité, et peu d'entre elles peuvent dire que cette démarche a abouti à un résultat satisfaisant.

Malgré la prévalence et la persistance du racisme, la recherche indique que la société canadienne n'est pas définie par des conflits entre groupes et des divisions sociales. La plupart des Canadiennes et des Canadiens estiment que les relations raciales sont généralement bonnes en ce qui concerne la façon dont les personnes de différents groupes s'entendent et l'égalité des chances pour tous, et une majorité d'entre eux sont au moins assez optimistes quant à l'atteinte de l'égalité raciale au cours de leur vie. Cette perspective positive s'est renforcée au cours des trois dernières années, en particulier chez les personnes noires et la plupart des autres personnes racialisées, qui sont désormais plus optimistes quant à l'avenir que les Canadiennes et les Canadiens de race blanche.

Ce qui suit présente les principales conclusions de cette recherche.

Résumé des principales conclusions de la recherche

ÉTAT DES RELATIONS RACIALES AU CANADA. Les Canadiennes et Canadiens ont une vision majoritairement positive des relations raciales dans le pays, pour ce qui est de la façon dont ils pensent que les membres de différents groupes s'entendent et de la mesure dans laquelle les chances de réussite sont égales pour tous. Les personnes qui estiment que les relations sont généralement bonnes sont plus de trois fois plus nombreuses que celles qui pensent qu'elles sont généralement mauvaises. Les opinions sont encore plus positives lorsque l'accent est mis sur les relations raciales dans leur propre communauté. En outre, les Canadiennes et les Canadiens sont devenus plus positifs quant à l'état des relations raciales au cours des trois dernières années, inversant en grande partie une tendance à la détérioration qui s'était produite entre 2019 et 2021. Cette amélioration s'est

produite dans l'ensemble de la population, mais surtout chez les personnes noires et les Autochtones, qui sont maintenant aussi susceptibles que les autres Canadiennes et Canadiens racialisés et blancs de considérer que les relations raciales sont généralement bonnes. Les Canadiennes et Canadiens juifs en 2024 (la première année où ils sont pleinement représentés dans la recherche) se distinguent par un point de vue plus négatif sur cette question.

Lorsqu'ils se tournent vers l'avenir, une majorité croissante de Canadiennes et de Canadiens se disent optimistes quant à la réalisation de progrès vers l'égalité raciale au cours de leur vie. Cette évolution positive depuis 2021 s'est produite presque entièrement chez les personnes racialisées (après un déclin au cours de la période précédente), qui sont maintenant plus optimistes quant à l'avenir que les Canadiennes et les Canadiens de race blanche. Ce sont les personnes noires, les Sud-Asiatiques, les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est, les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants au Canada et les personnes musulmanes qui sont les plus nombreux à avoir une vision positive de l'avenir. Un tel optimisme est moins susceptible d'être partagé par les personnes juives, métisses ou vivant en Saskatchewan ou au Manitoba.

SENSIBILISATION ET PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE LA DISCRIMINATION RACIALE.

La réalité du racisme au Canada est reflétée en partie par les personnes perçues comme étant la cible de la discrimination. En 2024, le public dans son ensemble est plus susceptible d'identifier (sans suggestion) les personnes noires et les Asiatiques comme les groupes les plus touchés; ces deux groupes sont identifiés par plus d'un tiers (chacun) des Canadiennes et Canadiens, ce qui reflète une plus grande proportion du public qu'en 2021⁸. En outre, les Canadiennes et les Canadiens sont aujourd'hui plus susceptibles qu'il y a trois ans de mentionner la discrimination à l'égard des personnes musulmanes et des personnes juives et, dans une moindre mesure, à l'égard des personnes arabes ou blanches. Une personne sur quatre continue d'identifier les Autochtones comme la cible du racisme au Canada, cette proportion étant inchangée par rapport aux sondages précédents. Comme on pouvait s'y attendre, les Canadiennes et les Canadiens racialisés sont les plus susceptibles d'identifier leur propre groupe comme étant le plus souvent la cible de discrimination, bien que cette réponse ne soit en aucun cas universelle.

⁸ Cette question a été posée « sans suggestion », ce qui signifie que les participantes et participants ne se sont pas vu proposer une liste d'options de réponse potentielles qui auraient pu les inciter à faire un choix dans une liste; les participantes et participants sont invités à répondre à la question dans leurs propres mots.

Presque toutes les Canadiennes et tous les Canadiens reconnaissent que les groupes racialisés sont victimes de discrimination, mais le public est moins susceptible qu'en 2021 de croire que cela se produit régulièrement, ce qui reflète un renversement par rapport à une tendance antérieure. Les Canadiennes et Canadiens dans leur ensemble considèrent le plus souvent que les personnes autochtones, noires ou musulmanes sont victimes de racisme permanent (moins qu'en 2019 pour les Autochtones et les personnes noires; les personnes musulmanes ont été ajoutées en 2024); et les personnes chinoises ou juives sont les moins susceptibles d'être considérées comme étant victimes de racisme permanent. Ce qui est remarquable est que cette atténuation des perceptions concernant la fréquence de la discrimination subie par les Canadiennes et Canadiens racialisés s'est produite dans l'ensemble de la population et dans la plupart des groupes ethniques et raciaux.

Les Canadiennes et Canadiens ont tendance à considérer le racisme comme une fonction des attitudes et des actions empreintes de préjugés des personnes plutôt que des inégalités systémiques dans les lois et les institutions du pays, et cette perception a peu changé depuis 2019.

Le racisme systémique est un peu plus susceptible d'être reconnu lorsqu'il affecte les personnes autochtones ou noires, mais moins qu'en 2021 (comme c'est également le cas pour le traitement des Chinoises et Chinois).

Les Canadiennes et les Canadiens sont plus enclins à reconnaître le racisme systémique lorsqu'on leur demande si les groupes racialisés sont traités de la même manière ou moins bien que les personnes blanches dans des contextes et des circonstances spécifiques, par exemple lorsqu'ils reçoivent des soins de santé ou sur leur lieu de travail. Le public est plus enclin à croire que les groupes racialisés sont traités équitablement dans ces situations, mais moins pour les personnes autochtones ou noires, en particulier lorsqu'elles ont affaire à la police.

La plupart des Canadiennes et des Canadiens racialisés considèrent que leur propre groupe fait l'objet d'un traitement injuste en raison de sa race ou de sa culture, et disent en avoir été témoins. Mais ce point de vue est moins largement exprimé qu'en 2021, en particulier chez les personnes noires. Les personnes racialisées sont également plus susceptibles qu'il y a trois ans de dire que leur groupe est représenté avec

exactitude dans les médias. Le changement le plus notable depuis 2021 concerne les Canadiennes et Canadiens qui s'identifient racialement ou ethniquement comme blancs; ce groupe est moins susceptible que les Canadiennes et Canadiens racialisés de croire que les gens comme eux sont victimes de discrimination raciale, mais la proportion de ceux qui l'affirment a augmenté depuis 2021. Cela peut refléter, en partie, le sentiment croissant de certaines Canadiennes et certains Canadiens blancs selon lequel ils perdent en quelque sorte du terrain par rapport à d'autres groupes raciaux.

EXPÉRIENCE PERSONNELLE DE DISCRIMINATION ET DE RACISME.

Le sondage documente également les expériences personnelles des personnes en matière de discrimination et de racisme. Un quart de la population déclare subir régulièrement ou de temps en temps de la discrimination ou du racisme, tandis qu'un autre quart indique que cela ne se produit que très rarement. Comme précédemment, ce sont les personnes noires et les personnes issues des Premières Nations qui déclarent le plus souvent avoir subi un tel traitement et, dans une moindre mesure, mais de façon notable, les Sud-Asiatiques, les Chinoises et Chinois, les Asiatiques de l'Est et du Sud-Est, les personnes métisses et les personnes juives. Les personnes musulmanes ou d'une autre religion non chrétienne ainsi que les Canadiennes et Canadiens âgés de moins de 45 ans sont également plus nombreux à déclarer avoir été victimes de discrimination. Depuis 2021, les déclarations d'expériences personnelles de discrimination ont légèrement augmenté chez les personnes issues des Premières Nations, alors qu'elles ont diminué dans les autres groupes racialisés. Les personnes qui s'identifient comme étant de race blanche sont les moins susceptibles de signaler de tels mauvais traitements, mais la proportion de celles qui le font a légèrement augmenté par rapport à il y a trois ans.

Le racisme est présent dans un certain nombre de lieux publics, le plus souvent sur la rue, au travail, dans les commerces et les restaurants, ainsi qu'à l'école ou à l'université. Les expériences déclarées par milieu pour l'ensemble de la population sont restées inchangées au cours des cinq dernières années. Les personnes noires et les Autochtones sont les plus susceptibles de signaler de mauvais traitements dans divers contextes, mais pas plus qu'avant et, dans certains cas, moins qu'avant. Beaucoup de Canadiennes et de Canadiens disent avoir été confrontés à

des expériences de racisme dans leur vie quotidienne, par exemple en n'étant pas traités avec intelligence, en étant ignorés ou négligés lorsqu'ils recherchent des services, ou en étant injustement interpellés par la police.

Les Canadiennes et Canadiens victimes de discrimination raciale sont affectés à des degrés divers; certains déclarent être passablement dérangés, tandis que d'autres insistent sur le fait qu'ils ne le sont pas du tout. Les personnes les plus susceptibles d'être touchées comprennent les Autochtones (proportion en hausse depuis 2021), les personnes noires (proportion en baisse) et les personnes juives (question posée pour la première fois en 2024), mais cette situation est également rapportée par une minorité non négligeable de personnes appartenant à d'autres groupes ethniques et raciaux. Comme dans les sondages précédents, une personne racialisée sur trois déclare minimiser son origine raciale, ethnique ou religieuse au moins de temps en temps (voire régulièrement), cette pratique étant surtout signalée par les personnes juives, musulmanes, autochtones ou sud-asiatiques.

Les personnes racialisées au Canada sont plus susceptibles de croire que la prochaine génération de leur groupe sera confrontée à moins de racisme que ce qu'il subit aujourd'hui. Cet optimisme s'est renforcé depuis chez les Sud-Asiatiques et les personnes noires. En revanche, les personnes musulmanes et les personnes juives en 2024 sont beaucoup plus susceptibles de s'attendre à ce que leur prochaine génération soit davantage confrontée à la discrimination et aux stéréotypes.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET RACISME. L'état de santé général, la santé mentale et la satisfaction globale à l'égard de la vie déclarés par les Canadiennes et les Canadiens sont restés largement stables depuis 2021, avec une certaine amélioration chez les personnes noires, les Sud-Asiatiques et les Asiatiques de l'Est et du Sud Est. Les personnes de race blanche et les Autochtones sont les moins susceptibles de se déclarer en excellente ou en bonne santé générale, et sont moins susceptibles de le faire qu'en 2021.

Près de la moitié des Canadiennes et des Canadiens qui ont eu besoin de soins de santé au cours de l'année écoulée affirment qu'ils ont pu obtenir ce dont ils avaient besoin quand ils en avaient besoin, tout le temps ou la plupart du temps, et très peu indiquent qu'ils n'ont pu accéder que rarement ou jamais aux soins de santé dont ils avaient besoin

(ces résultats étant largement inchangés par rapport à 2021). Toutefois, le public est moins confiant qu'il y a trois ans dans sa capacité à obtenir l'accès aux soins dont il pourrait avoir besoin à l'avenir, qu'il s'agisse de soins d'urgence ou de soins non urgents. L'origine ethnique et la race ne semblent toutefois pas jouer un rôle dans l'expérience récente des Canadiennes et des Canadiens avec le système de soins de santé et leur confiance dans l'accès futur.

SERVICES DE POLICE LOCAUX. Les Canadiennes et les Canadiens dans l'ensemble ont une opinion généralement positive du travail de leur service de police local, l'opinion des personnes racialisées s'étant améliorée au cours des trois dernières années, en particulier celle des personnes noires, des personnes issues des Premières Nations et des Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est. Sur cinq dimensions, la satisfaction la plus élevée est accordée à la façon dont le service de police local protège les gens contre le crime et utilise la force appropriée à chaque situation, suivie de la façon dont il répond aux troubles causés par une personne en crise de santé mentale, tient les agentes et agents responsables en cas de mauvaise conduite et enquête sur les crimes et incidents haineux. Les Canadiennes et les Canadiens racialisés sont également plus positifs qu'en 2021 quant à la façon dont le service de police local traite leur propre groupe ethnique ou racial. Cette meilleure évaluation est plus significative chez les personnes noires et les personnes issues des Premières Nations, bien que ces groupes restent moins positifs dans leurs réponses par rapport aux autres Canadiennes et Canadiens racialisés. En 2024, les personnes juives sont parmi les plus critiques en ce qui concerne la performance du service de police local en matière de protection contre le crime et d'enquête sur les incidents haineux, tandis que les personnes musulmanes sont parmi les plus positives dans leurs réponses à l'égard de ces situations.

La prévalence des mauvais traitements infligés par les services de police aux personnes racialisées au Canada a conduit à des demandes de réformes significatives de la structure et des systèmes qui sous-tendent les services de police. Il n'y a pas de consensus public sur cette question, mais les Canadiennes et Canadiens sont plus enclins à croire en une amélioration progressive du fonctionnement de leur service de police local qu'en une réforme fondamentale. Cette préférence pour l'amélioration plutôt que pour la réforme s'est renforcée depuis 2021 dans l'ensemble de la

population, et plus particulièrement chez les personnes autochtones, sud-asiatiques ou originaires d'Asie de l'Est ou du Sud-Est.

EXPÉRIENCE DE LA HAINE. Les agressions motivées par la haine deviennent fréquentes de manière alarmante au Canada, notamment lorsqu'elles visent des personnes en raison de leur origine ethnique, de leur race, de leur religion, de leur sexe ou de leur orientation sexuelle. Une Canadienne ou un Canadien sur six (15 %) déclare avoir certainement ou peut-être été la cible d'un incident haineux au cours de l'année écoulée, et pour la plupart, il ne s'agit pas d'une expérience isolée. De telles expériences sont plus susceptibles de se produire en personne (en public, à l'école ou à la maison) qu'en ligne sur les réseaux sociaux. Les incidents les plus fréquents sont la violence ou les insultes verbales et, dans une moindre mesure, les menaces de blessures, les voies de fait, les dégradations ou les dommages à la propriété et les agressions sexuelles. Lorsqu'on leur demande de dire pourquoi ils ont été ciblés de cette manière, les Canadiennes et les Canadiens sont les plus susceptibles de répondre que c'est en raison de leur origine ethnique ou raciale, les autres mentionnant une série d'autres raisons, notamment leur genre ou leur expression de genre, leur âge, leur religion, leur apparence, leur orientation sexuelle, leur classe sociale, leur handicap ou leurs convictions politiques.

Seulement une Canadienne ou un Canadien sur quatre ayant été victime d'un incident haineux au cours de l'année écoulée déclare l'avoir signalé à la police ou à une autre autorité. Les personnes qui ont choisi de ne pas le faire

invoquent diverses raisons, la plus courante étant qu'elles ne pensaient pas que cela ferait une différence. Parmi la minorité qui a signalé son expérience, peu ont pu faire état d'un résultat positif ou satisfaisant au moment du sondage; la plupart attendent toujours un résultat ou disent qu'il n'en a rien résulté.

Outre pour ce qui est de l'expérience personnelle, une Canadienne ou un Canadien sur six déclare avoir été témoin d'un incident haineux dont a été victime une autre personne, tandis qu'un sur cinq déclare connaître quelqu'un d'autre qui a été ciblé de cette manière; ces expériences sont plus fréquentes chez les personnes qui ont été elles-mêmes directement ciblées. Si l'on considère l'ensemble de ces expériences, trois Canadiennes et Canadiens sur dix (29 %) ont été exposés directement ou indirectement à des incidents haineux au cours de l'année écoulée. Cette exposition est plus fréquente chez les personnes issues des Premières Nations, les personnes noires et les personnes juives, mais aussi chez les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans, les personnes appartenant au groupe 2SLGBQ+ et les personnes musulmanes.

Au-delà de leur propre exposition, une majorité de Canadiennes et de Canadiens est plus susceptible de croire que des incidents haineux se produisent sur les plateformes de réseaux sociaux qu'ils utilisent, et moins susceptible de dire que cela se produit dans la communauté où ils vivent. Peu d'entre eux pensent qu'il existe des normes sociales solidement ancrées pour encourager ou soutenir les personnes à s'exprimer lorsqu'elles sont témoins d'incidents haineux, que ce soit en ligne ou dans leur communauté.



État actuel des relations raciales au Canada

Le sondage a étudié l'opinion des Canadiennes et des Canadiens sur l'état général des relations raciales au pays, y compris la façon dont elles ont évolué au cours de la dernière décennie et les perspectives d'avenir. Des comparaisons sont faites avec les sondages précédents menés en 2019 et 2021 afin de déterminer comment les opinions ont changé ou non au cours des cinq dernières années.

Façon dont les gens de différentes races s'entendent bien entre eux

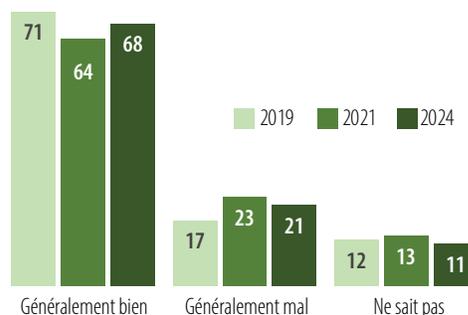
Près de sept Canadiennes et Canadiens sur dix pensent que les personnes appartenant à des groupes raciaux différents s'entendent généralement bien. Cette opinion s'est renforcée depuis 2021 dans l'ensemble de la population, inversant une tendance à la baisse antérieure, cette amélioration étant plus évidente chez les personnes noires, les Autochtones et les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est.

État actuel des relations raciales. Comment les Canadiennes et les Canadiens pensent-ils que les personnes d'origines raciales différentes s'entendent entre elles? Près de sept personnes sur dix (68 %) décrivent aujourd'hui ces relations comme généralement bonnes, contre 21 % qui les jugent généralement mauvaises – les opinions positives l'emportent sur les opinions négatives dans une proportion de plus de trois pour un, tandis que 11 % sont incapables de se prononcer sur cette question. Les Canadiennes et Canadiens sont maintenant un peu plus susceptibles qu'il y a trois ans de dire que les relations raciales dans le pays sont généralement bonnes (en hausse de 4 points de pourcentage), inversant un mouvement à la baisse entre 2019 et 2021.

Cette augmentation de la perception selon laquelle les différentes races s'entendent bien a eu lieu dans la plupart de la population, mais plus particulièrement chez les Canadiennes et Canadiens qui sont noirs (70 %, en hausse de 21 points depuis 2021; renversant une baisse antérieure de 23 points), autochtones (61 %, en hausse de 10 points), asiatiques de l'Est ou du Sud-Est (70 %, en hausse de 10

Façon dont les gens de différentes races s'entendent bien entre eux au Canada

% 2019 - 2024



Q.5

Pensez-vous que les relations raciales au Canada sont généralement bonnes ou mauvaises pour ce qui est de la façon dont les gens de différentes races s'entendent bien entre eux?

points), et ceux qui font partie d'un « autre groupe racialisé » (72 %, en hausse de 10 points)⁹. En 2024, l'opinion des Canadiennes et Canadiens musulmans se situe près de la moyenne nationale, tandis que celle des Canadiennes et Canadiens juifs est un peu moins positive.

Les personnes qui ont été victimes de discrimination raciale de manière régulière ou occasionnelle restent moins positives quant à l'état des relations raciales au pays (62 % les décrivent comme positives), mais l'écart entre ce groupe et les autres s'est réduit depuis 2021. En outre, les opinions des Canadiennes et des Canadiens qui déclarent avoir été victimes d'un incident haineux au cours des 12 derniers mois

⁹ Le terme « autre groupe racialisé » désigne les participantes et participants à l'enquête qui ne s'identifient pas comme blancs ou comme appartenant à l'un des groupes racialisés suréchantillonnés. Puisqu'ils ne sont pas en nombre suffisant pour être identifiés par leur identité ethnique ou raciale spécifique en tant que groupe à des fins d'analyse, ils sont combinés en un seul groupe appelé « autres groupes racialisés ».

ne sont pas différentes de celles des personnes qui n'ont pas été confrontées à ce type d'incident.

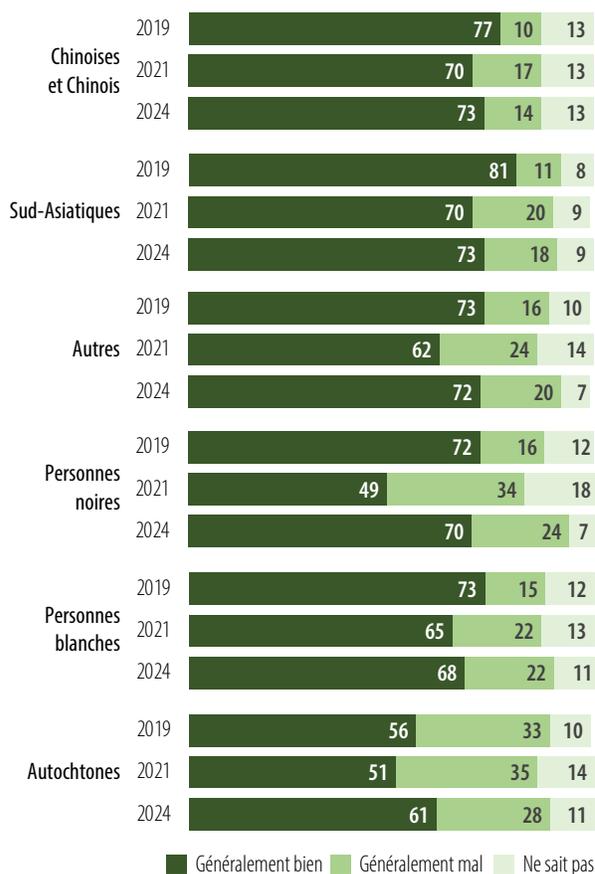
Dans l'ensemble du pays, la perception positive des relations raciales s'est renforcée au cours des trois dernières années, surtout dans les provinces de l'Atlantique (78 %, en hausse de 11 points) et parmi les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans (73 %, en hausse de 12 points), ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires (65 %, en hausse de 12 points) et les personnes qui habitent en milieu urbain (71 %, en hausse de 7 points). Les opinions sur cette question sont moins susceptibles d'être positives en Saskatchewan et au Manitoba (59 % généralement bonnes, contre 30 % généralement mauvaises), et parmi les Canadiennes et Canadiens dont le revenu du ménage est insuffisant (58 %, contre 29 %).

DE QUELLE FAÇON LES RELATIONS RACIALES ONT ELLES CHANGÉ? Lorsqu'on a demandé aux répondantes et répondants de quelle façon cet aspect des relations raciales a changé au cours des dix dernières années, les avis restent partagés entre ceux qui constatent des améliorations (34 %), ceux qui pensent que la situation s'est détériorée (29 %) et ceux qui estiment que les relations raciales sont restées à peu près les mêmes (34 %). Depuis 2021, les proportions de ceux qui constatent une amélioration ou une détérioration au cours des dix dernières années ont toutes deux légèrement augmenté, tandis que moins de répondantes et répondants ne voient maintenant aucun changement.

Comme pour l'évaluation des relations raciales actuelles, les améliorations survenues au cours de la dernière décennie sont le plus largement perçues par les Canadiennes et les Canadiens qui sont noirs, autochtones, asiatiques de l'Est ou du Sud-Est, ou d'un autre groupe racialisé, ainsi que par ceux qui sont sud-asiatiques. Dans l'ensemble du pays, la conviction selon laquelle les relations raciales se sont améliorées est la plus répandue parmi les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans (50 %), les personnes sud asiatiques (47 %) ou noires (47 %), les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants au Canada (50 %) et les personnes musulmanes (48 %) ¹⁰. Les personnes les plus susceptibles de dire que les relations entre les différentes races se sont détériorées sont les habitantes et habitants de la Saskatchewan et du Manitoba (36 %), les Canadiennes et Canadiens aux revenus insuffisants (35 %) et les personnes juives (30 %).

Façon dont les gens de différentes races s'entendent bien entre eux au Canada

% 2019 - 2024 Par groupe racial répondant

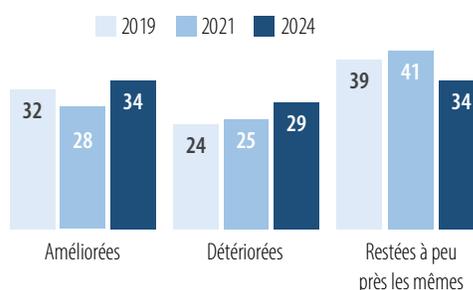


Q.5

Pensez-vous que les relations raciales au Canada sont généralement bonnes ou mauvaises pour ce qui est de la façon dont les gens de différentes races s'entendent bien entre eux?

Les relations entre les gens de différentes races ont-elles changé au cours des 10 dernières années?

% 2019 - 2024



Q.6

Au cours des 10 dernières années, pensez-vous que les relations raciales au Canada se sont améliorées, détériorées ou sont restées à peu près les mêmes en ce qui concerne la façon dont les gens de différentes races s'entendent entre eux?

¹⁰ Les « nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants au Canada » sont définis comme des résidentes et des résidents de première génération arrivés au cours des dix dernières années.

Les personnes qui pensent que les relations interraciales **se sont améliorées** au cours de la dernière décennie (34 % des Canadiennes et Canadiens) ont été invitées à préciser (sans suggestion) de quelle manière les choses s’améliorent en ce qui concerne la façon dont les membres des différents groupes raciaux s’entendent. Les résultats sont largement similaires à ceux des deux derniers sondages, la plupart des réponses s’inscrivant dans l’un des trois thèmes suivants :

- Plus d’ouverture et d’acceptation dans la société canadienne (43 %, en hausse de 14 points depuis 2021) (*p. ex., plus de tolérance, plus de respect et de soutien pour les autres, plus d’ouverture d’esprit, moins de racisme, plus de reconnaissance des problèmes*);
- Plus de diversité et d’interaction entre les groupes (19 %, en hausse de deux points) (*p. ex., une plus grande diversité culturelle, des personnes qui vivent et travaillent ensemble, une plus grande intégration, l’apprentissage d’autres cultures*);

- Éducation et autres initiatives (10 %, en baisse de 4 points) (*p. ex., formation à l’éducation et à la diversité, rapports sur les réseaux sociaux*).

Un autre 8 % mentionne d’autres raisons, tandis qu’une personne sur quatre (26 %) qui pense que la façon dont les différentes races s’entendent s’est améliorée ne donne aucune raison pour expliquer ce point de vue (en baisse par rapport à 41 % en 2021).

Comme pour les années précédentes, les réponses à cette question sont plus similaires que différentes parmi les Canadiennes et les Canadiens de tous les groupes ethniques et raciaux. La mention d’une plus grande ouverture et d’une plus grande acceptation s’est renforcée depuis 2021, principalement chez les Canadiennes et les Canadiens blancs (45 %, en hausse de 19 points). Les Autochtones sont désormais moins enclins à indiquer une raison pour laquelle les relations raciales se sont améliorées, inversant ainsi les gains enregistrés entre 2019 et 2021.

De quelle façon les relations raciales entre les différents groupes ont-elles changé?

% 2019 - 2024 Réponses sans suggestion – Personnes ayant indiqué que les relations raciales ont changé

	AMÉLIORATION				DÉTÉRIORATION		
	2019	2021	2024		2019	2021	2024
Plus d’ouverture et d’acceptation	38	29	43	Plus de discrimination et de racisme, moins de tolérance	28	33	36
Plus de diversité et d’interaction	16	17	19	Trop d’immigrantes et immigrants, manque d’intégration	19	5	24
Éducation et initiatives de sensibilisation	12	14	10	Populisme et idéologies de droite	18	15	8
Autre	9	6	8	Médias et réseaux sociaux	8	8	4
Ne sait pas	36	41	26	Aggravation des attitudes et de l’intolérance sociale	*	7	3
				Autre	12	14	6
				Ne sait pas	22	29	23

* Moins de 1 %

Q.7

De quelle façon pensez-vous que les choses changent [en mieux/en pire] en ce qui concerne la façon dont les gens de différentes races s’entendent entre eux?

Les Canadiennes et les Canadiens qui pensent que la façon dont les différentes races s'entendent au Canada *s'est détériorée* au cours de la dernière décennie (29 % de la population) citent un certain nombre de thèmes très similaires à ceux mentionnés précédemment, mais dans certains cas avec une importance croissante ou décroissante :

- Plus de discrimination et de racisme (36 %, en hausse de 3 points depuis 2021) (*p. ex., davantage de discrimination en général, un sentiment anti-asiatique, des personnes qui s'expriment davantage qu'auparavant, l'islamophobie*);
- Trop d'immigrantes et immigrants ou manque d'intégration (24 %, en hausse de 19 points) (*p. ex., les immigrantes et immigrants ne s'intègrent pas, la discrimination à l'égard des personnes blanches*);
- Populisme et idéologies de droite (8 %, en baisse de 7 points) (*p. ex., influence de Donald Trump, politiques gouvernementales, suprématie blanche*);

- Influence des médias et des réseaux sociaux (4 %, en baisse de 4 points);
- Aggravation des attitudes et de l'acceptation sociale (3 %, en baisse de 4 points) (*p. ex., les gens qui imposent leur culture aux autres*).

L'importance accordée à l'immigration comme raison de la détérioration des relations raciales a considérablement augmenté depuis 2021, où cette raison n'avait été mentionnée que par 5 % des répondantes et répondants, et elle est également bien supérieure à la proportion enregistrée en 2019 (19 %). Cette dernière augmentation des préoccupations concernant les effets de l'immigration est évidente dans l'ensemble de la population, mais plus particulièrement chez les Canadiennes et les Canadiens plus âgés, en particulier ceux âgés de 65 ans et plus (37 %, en hausse de 31 points). En 2024, les personnes juives sont parmi les plus susceptibles de signaler une augmentation de la discrimination et une diminution de la tolérance en général (60 %) et de l'antisémitisme en particulier (25 %).

Les personnes d'origines différentes ont-elles des chances égales?

Une majorité croissante de Canadiennes et de Canadiens affirme que les personnes de toutes les races ont les mêmes chances de réussir dans la vie. Cette opinion s'est renforcée dans l'ensemble de la population depuis 2021, mais plus particulièrement chez les personnes noires, les Autochtones et les personnes originaires d'Asie du Sud, ainsi que chez les personnes âgées de 18 à 29 ans.

ÉTAT ACTUEL DES RELATIONS RACIALES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES CHANCES DE RÉUSSITE.

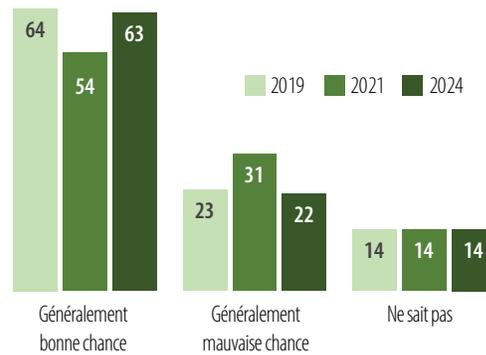
Comparativement à la question sur l'entente entre races différentes, à quel point les Canadiennes et les Canadiens pensent-ils que tout le monde a les mêmes chances de réussir dans la vie? Comme pour la question précédente, les opinions sont aujourd'hui plus positives qu'il y a trois ans. Plus de six personnes sur dix (63 %) affirment aujourd'hui que ces chances sont généralement bonnes, contre 54 % en 2021. Un peu plus d'une personne sur cinq (22 %, en baisse de 9 points) affirme qu'elles sont généralement mauvaises, tandis que 14 % ne sont pas en mesure de donner une opinion (taux inchangé).

Des relations raciales positives en matière de chances de réussite dans la vie constituent l'opinion manifestement majoritaire au sein de la population. Cette opinion s'est renforcée dans tous les groupes depuis 2021, et a largement inversé un précédent mouvement à la baisse, les opinions étant aujourd'hui essentiellement les mêmes qu'en 2019. Cette tendance est évidente dans tous les groupes raciaux, mais dans le cas des Canadiennes et Canadiens autochtones et noirs, les opinions sont encore plus positives qu'en 2019.

Dans l'ensemble du pays, ce sont les Canadiennes et les Canadiens âgés de 18 à 29 ans (70 %), les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants au Canada (71 %) et les personnes musulmanes (72 %) qui considèrent le plus que les chances de réussite dans la vie sont égales. Les Autochtones (31 %, mais en baisse de 15 points par rapport à 2021), les personnes juives (35 %, question posée pour la première fois) et les Canadiennes et les Canadiens ayant des revenus insuffisants (30 %, en baisse de 8 points) sont les plus susceptibles de dire que les relations raciales sont généralement mauvaises à cet égard.

Dans quelle mesure les personnes de différentes races ont-elles une chance égale de réussir dans la vie?

% 2019 - 2024

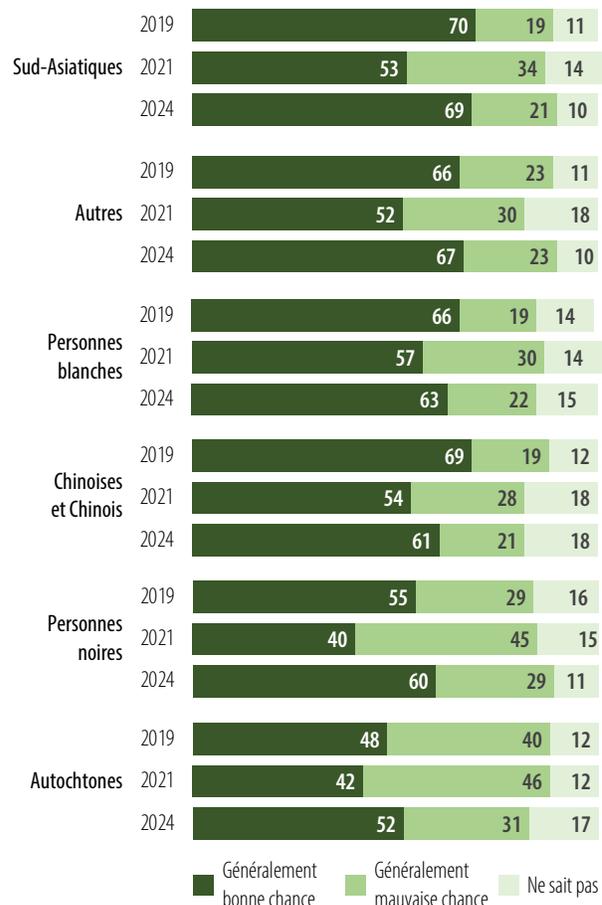


Q.8

Pensez-vous que les relations raciales au Canada sont généralement bonnes ou mauvaises en ce qui a trait aux personnes de toutes origines raciales d'avoir une chance égale de réussir dans la vie?

Dans quelle mesure les personnes de différentes races ont-elles une chance de réussir dans la vie?

% 2019 - 2024 Par groupe racial répondant



Q.8

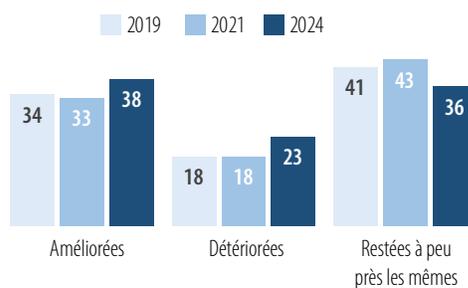
Pensez-vous que les relations raciales au Canada sont généralement bonnes ou mauvaises en ce qui a trait aux personnes de toutes origines raciales d'avoir une chance égale de réussir dans la vie?

EN QUOI L'ÉGALITÉ DES CHANCES DE RÉUSSITE A-T-ELLE CHANGÉ? Comme pour les perspectives sur la façon dont les différents groupes raciaux s'entendent, il n'y a pas de consensus parmi les Canadiennes et les Canadiens sur la façon dont ils pensent que les chances de réussite pour tous ont évolué au cours des dix dernières années. Près de quatre personnes sur dix (38 %, en hausse de 5 points) croient maintenant que ces chances se sont améliorées au fil du temps, comparativement à une personne sur quatre (23 %, également en hausse de 5 points) qui affirme qu'elles se sont détériorées, tandis qu'une proportion décroissante (36 %, en baisse de 7 points) soutient qu'il y a eu peu de changement.

Comme pour les perceptions des changements dans la façon dont les différents groupes raciaux s'entendent, les opinions sur les chances de tous les groupes de réussir dans la vie se sont renforcées à la fois chez ceux qui constatent une amélioration et chez ceux qui constatent un déclin. Cette tendance est observée dans la majeure partie de la population, à quelques exceptions notables près. Par rapport à 2021, les Canadiennes et Canadiens qui s'identifient comme sud asiatiques ou noirs sont maintenant plus susceptibles de voir une amélioration qu'un déclin de ces possibilités pour toutes les races, comme c'est le cas pour les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans et ceux qui sont de première génération dans le pays. La tendance inverse est évidente chez les personnes qui résident en Saskatchewan et au Manitoba (28 % disent que les relations se détériorent, en hausse de 12 points), et chez celles qui s'identifient comme Métisses ou Métis (47 %, en hausse de 17 points).

En 2024, les personnes musulmanes sont parmi les plus positives en ce qui concerne l'amélioration de l'égalité des chances pour tous (51 %), tandis que les personnes juives sont moins susceptibles de partager ce point de vue (27 %).

Les chances pour toutes les personnes de réussir dans la vie ont-elles changé au cours des 10 dernières années?
% 2019 - 2024

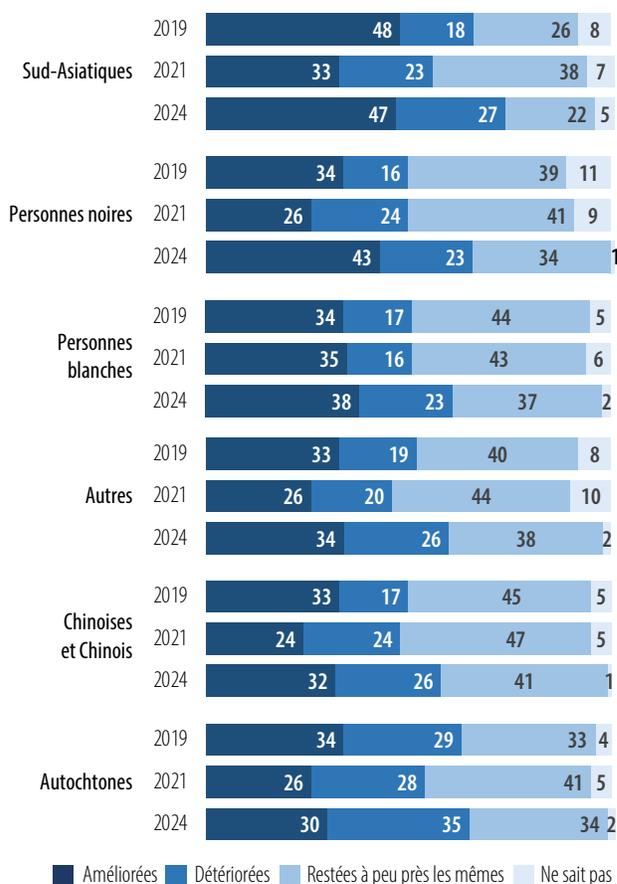


Q.9

Au cours des 10 dernières années, pensez-vous que les relations raciales au Canada se sont améliorées, se sont détériorées ou sont restées à peu près les mêmes en ce qui a trait aux personnes de toutes origines raciales d'avoir une chance égale de réussir dans la vie?

Les chances pour toutes les personnes de réussir dans la vie ont-elles changé au cours des 10 dernières années?

% 2019 - 2024 Par groupe racial répondant



Q.9

Au cours des 10 dernières années, pensez-vous que les relations raciales au Canada se sont améliorées, se sont détériorées ou sont restées à peu près les mêmes en ce qui a trait aux personnes de toutes origines raciales d'avoir une chance égale de réussir dans la vie?

Les personnes qui affirment que les chances de réussite de tous les groupes raciaux au Canada **se sont améliorées** au fil du temps (38 % de la population) donnent un certain nombre de raisons, dont la plupart relèvent de l'un des cinq thèmes suivants :

- Chances égales ou meilleures (26 %, en hausse de 4 points depuis 2021) (*p. ex., amélioration de la diversité sur le lieu de travail, plus de possibilités d'emploi, la réussite est basée sur le mérite*);
- Multiculturalisme et diversité croissante (22 %, en hausse de 10 points) (*p. ex., les immigrantes et immigrants deviennent la norme, il y a plus de modèles ethniques, le Canada prend soin de ses immigrantes et immigrants*);
- Plus d'acceptation et d'inclusivité (17 %, en hausse de 5 points) (*p. ex., plus de tolérance, moins de préjugés raciaux et de discrimination*);

- Programmes, lois et politiques (5 %, en baisse de 1 point) (*p. ex., programmes de formation en place, lois contre le racisme*);
- Sensibilisation et éducation accrues (4 %, en baisse de 15 points) (*p. ex., des personnes qui s'expriment contre le racisme, un meilleur accès à l'éducation/aux bourses, la jeune génération est plus sensibilisée*).

Les Canadiennes et Canadiens qui pensent que l'égalité des chances de réussite s'est améliorée sont plus susceptibles qu'en 2021 de souligner les progrès réalisés en matière de multiculturalisme et de diversité, tout en étant beaucoup moins enclins à mentionner une sensibilisation et une éducation accrues. Ils sont également moins nombreux à ne pas expliquer pourquoi ils pensent que les relations raciales se sont améliorées de cette manière (23 %, en baisse de 12 points). Ces changements par rapport à il y a trois ans se retrouvent dans tous les groupes identifiables à un degré plus ou moins important.

De quelle façon les chances de réussir ont-elles changé?

% 2019 - 2024 Réponses sans suggestion – Personnes ayant indiqué que les relations raciales ont changé

	AMÉLIORATION				DÉTÉRIORATION		
	2019	2021	2024		2019	2021	2024
Chances égales ou meilleures	18	22	26	Plus de discrimination et de racisme et moins de tolérance	25	30	28
Multiculturalisme et diversité croissante	18	12	22	Trop d'immigrantes et d'immigrants	12	5	16
Plus d'acceptation et d'inclusivité	12	12	17	Obstacles économiques et liés au lieu de travail	8	11	12
Programmes, lois et politiques	7	6	5	Populisme et idéologies et politiques de droite	13	10	6
Sensibilisation et éducation accrues	12	19	4	Discrimination à rebours	14	6	6
Autres raisons	11	5	5	Sensibilisation sociale et réseaux sociaux	3	5	6
Ne sait pas	35	35	23	Autres raisons	9	11	1
				Ne sait pas	29	36	26

Q.10

De quelle façon pensez-vous que les choses changent [en mieux/en pire] en ce qui a trait aux personnes de toutes origines raciales d'avoir une chance égale de réussir dans la vie?

La plus faible proportion de Canadiennes et de Canadiens qui pensent que l'égalité des chances de réussir dans la vie est **aujourd'hui moins bonne** qu'avant (23 % de la population) invoque des raisons similaires à celles données au cours des années précédentes, couvrant six thèmes :

- Plus de discrimination et moins de tolérance (28 %, en baisse de 2 points) (*p. ex., sentiment anti asiatique, crimes haineux contre les personnes noires, trop d'attention portée aux différences raciales*); en 2024, cette réponse est plus largement citée par les personnes musulmanes (51 %) ou juives (48 %);
- Trop d'immigrantes et d'immigrants (16 %, en hausse de 11 points) (*p. ex., trop d'immigrantes et d'immigrants, économie faible avec trop peu d'emplois, certaines personnes ne voulant pas s'assimiler ou respecter les valeurs canadiennes*);
- Obstacles économiques et liés au lieu de travail (12 %, en hausse de 1 point) (*p. ex., moins d'occasions, plus grandes disparités de revenus*);
- Populisme et idéologies de droite (6 %, en baisse de 4 points) (*p. ex., montée du nationalisme blanc, politiques gouvernementales*);
- Discrimination à rebours (6 %, taux inchangé) (*p. ex., les droits des minorités l'emportent sur ceux des autres, moins d'occasions pour les personnes blanches*);
- Sensibilisation sociale et réseaux sociaux (6 %, en hausse de 1 point) (*p. ex., les gens s'expriment davantage, les réseaux sociaux diffusent de la haine*).

Comme pour les raisons invoquées pour expliquer pourquoi les personnes appartenant à des groupes différents ne s'entendent plus aussi bien qu'avant, une proportion croissante de Canadiennes et de Canadiens cite l'immigration comme raison de la diminution de l'égalité des chances de réussite.

Relations raciales dans sa propre communauté

Comme pour les années précédentes, une forte majorité de Canadiennes et de Canadiens décrit les conditions dans leur communauté locale comme étant généralement bonnes pour ce qui est de l'entente entre les différents groupes et d'égalité des chances de réussite. La plupart d'entre eux déclarent avoir quelques contacts, voire de nombreux contacts, avec des personnes d'origines différentes, dans de nombreux cas en tant qu'amies et amis.

EXPÉRIENCE PERSONNELLE AVEC D'AUTRES

GROUPES. Le Canada est une société multiculturelle, avec plus d'un quart de la population qui s'identifie à ce que Statistique Canada définissait auparavant comme un « groupe de minorité visible ». Il n'est donc pas surprenant que de nombreuses personnes aient des contacts réguliers et des amitiés avec des personnes d'origines ethniques et raciales différentes.

Pour l'ensemble de la population, sept Canadiennes et Canadiens sur dix déclarent avoir de nombreux contacts (32 %) ou quelques contacts (37 %) avec des personnes qui ont une origine raciale ou culturelle différente de la leur. La proportion de personnes qui disent avoir de nombreux contacts a en fait diminué depuis 2019 (en baisse de 7 points de pourcentage), avec une augmentation comparable de personnes qui déclarent n'avoir que peu (23 %) ou pas (6 %) de tels contacts (en hausse de 6 points). Cette évolution peut refléter, en partie, un impact persistant de la pandémie de COVID-19, et l'augmentation substantielle de la proportion de personnes travaillant désormais à domicile au lieu d'un bureau ou d'un site de travail.

Étant donné que les Canadiennes et Canadiens racialisés représentent une plus petite proportion de la population du pays et de la plupart des collectivités, ils sont plus susceptibles que les Canadiennes et Canadiens blancs d'avoir des contacts fréquents avec des personnes différentes. Ce sont les personnes noires (55 %), les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est (46 %), les Sud Asiatiques (44 %) et les membres d'un autre groupe racialisé (49 %), ainsi que les personnes juives (45 %) et les personnes musulmanes (41 %) qui déclarent le plus souvent avoir « de nombreux contacts » avec ces personnes. À titre de comparaison, un peu moins de trois Canadiennes et Canadiens blancs sur dix (28 %) font état d'une telle expérience, bien qu'un autre 37 % ait eu quelques contacts.

Fréquence des contacts avec des personnes de différentes origines

% 2019 - 2024



Q.13

Dans votre vie quotidienne, combien de contacts avez-vous, personnellement, avec des personnes ayant une origine ethnique ou raciale différente de la vôtre?

Les contacts fréquents avec des personnes d'autres origines sont également plus observés en Alberta (40 %), dans les populations urbaines (40 %), chez les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans (44 %) et chez les personnes qui possèdent un diplôme universitaire (42 %). La probabilité d'avoir de nombreux contacts a diminué dans tous les groupes depuis 2019, mais plus nettement en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta, ainsi que chez les personnes originaires d'Asie du Sud, les Autochtones et les personnes noires.

Au-delà des simples contacts, la plupart des Canadiennes et Canadiens ont des amitiés qui dépassent les frontières raciales et culturelles. Huit personnes sur dix (80 %) déclarent avoir un ou plusieurs amis appartenant à des groupes raciaux différents du leur, et – contrairement à la fréquence des contacts – cette proportion est inchangée depuis 2019.

Ces amitiés sont plus fréquentes chez les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans (88 %), ainsi que chez les personnes originaires d'Asie de l'Est ou du Sud-Est (94 %), les personnes noires (89 %), les personnes issues des Premières Nations (91 %) ou les personnes d'un autre groupe racialisé (88 %). Ce sont les Canadiennes et les Canadiens de l'Atlantique (68 %) et les personnes métisses (70 %) qui sont les moins enclins à déclarer de telles amitiés.

RELATIONS RACIALES AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ.

Comment les Canadiennes et les Canadiens perçoivent-ils les relations raciales dans les communautés où ils vivent? Comme pour les années précédentes, les opinions ont tendance à être plus positives lorsque cette question est étudiée à l'échelle locale plutôt que nationale.

Près de huit personnes sur dix (78 %) déclarent que les relations sont généralement bonnes lorsqu'il s'agit **de la façon dont les personnes de races différentes s'entendent dans leur communauté**, soit une hausse de quatre points de pourcentage depuis 2021, sans toutefois retrouver tout à fait le niveau enregistré en 2019 (81 %). Moins d'une personne sur six (13 %) estime que ces relations sont généralement mauvaises (inchangé par rapport à 2021), et une proportion légèrement plus faible ne peut se prononcer (9 %, en baisse de 4 points). Les opinions sur cette question sont largement similaires dans l'ensemble de la population, et les réponses positives se sont renforcées dans la plupart des groupes, plus particulièrement en Saskatchewan et au Manitoba (82 %, en hausse de 10 points), et au Canada atlantique (83 %, en hausse de 9 points), ainsi que parmi les Canadiennes et Canadiens noirs (74 %, en hausse de 14 points, et presque de retour au niveau enregistré en 2019 à 77 %) ou métis (82 %, en hausse de 19 points).

Les trois quarts (73 %) des Canadiennes et Canadiens affirment que les relations raciales dans leur communauté sont généralement bonnes en ce qui concerne **la mesure dans laquelle les personnes d'origines différentes ont des chances égales de réussir dans la vie** (taux inchangé par rapport à 2021), comparativement à une personne sur six

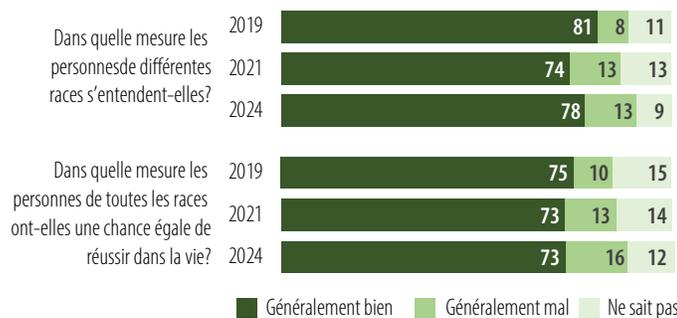
(16 %) qui les décrit comme étant généralement mauvaises; cela reflète une légère augmentation par rapport à 2021 (en hausse de 3 points), après une hausse similaire au cours des deux années précédentes.

Depuis 2021, les opinions positives ont diminué chez les Ontariennes et les Ontariens, les Canadiennes et les Canadiens âgés de 30 à 44 ans et ceux qui sont de deuxième génération dans le pays, ainsi que chez les Chinoises et Chinois, les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est et les Autochtones. Les personnes les plus susceptibles de croire que les conditions locales sont généralement bonnes pour que tout le monde réussisse sont les Canadiennes et les Canadiens de l'Atlantique (79 %), les personnes âgées de 65 ans et plus (79 %) et celles dont le revenu du ménage est tout à fait adéquat (80 %); ce point de vue est moins susceptible d'être partagé par les Autochtones (57 %). En 2024, les opinions des personnes musulmanes sur les deux mesures sont conformes à la moyenne nationale, tandis que celles des personnes juives sont comparables aux opinions un peu moins positives des personnes noires et des Autochtones.

Il n'est pas surprenant que l'expérience personnelle avec des personnes différentes ait un impact sur les opinions concernant les relations raciales au sein de la communauté. Les Canadiennes et les Canadiens qui déclarent avoir eu de nombreux contacts avec des personnes d'origine différente sont nettement plus susceptibles de décrire les conditions locales comme étant généralement bonnes pour ce qui est de l'entente entre les gens (84 %, contre 60 % pour ceux qui n'ont pas de tels contacts) et de chances égales de réussir dans la vie (76 %, contre 61 %).

Relations raciales dans votre communauté

% 2019 - 2024



Q.11a

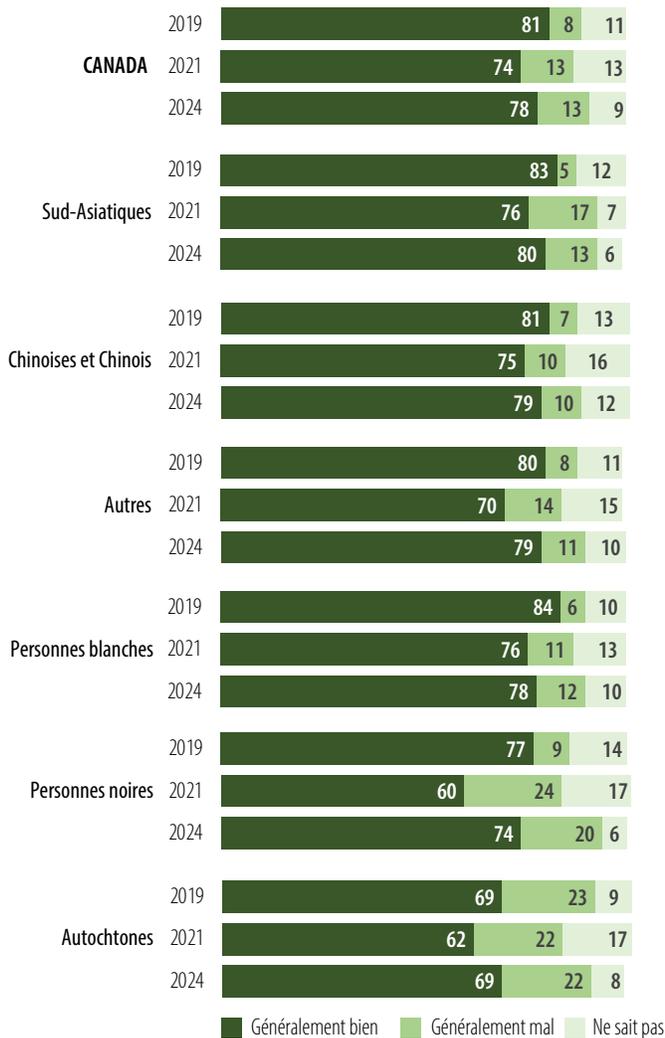
Comment décririez-vous l'état des relations raciales dans la communauté dans laquelle vous vivez en ce qui concerne la façon dont les gens de différentes races s'entendent entre eux?

Q.11b

Comment décririez-vous l'état des relations raciales dans la communauté où vous vivez en ce qui concerne la façon dont les personnes de toutes les origines raciales ont une chance égale de réussir dans la vie?

Dans quelle mesure les personnes de différentes races s'entendent-elles dans votre communauté?

% 2019 - 2024 Par groupe racial répondant

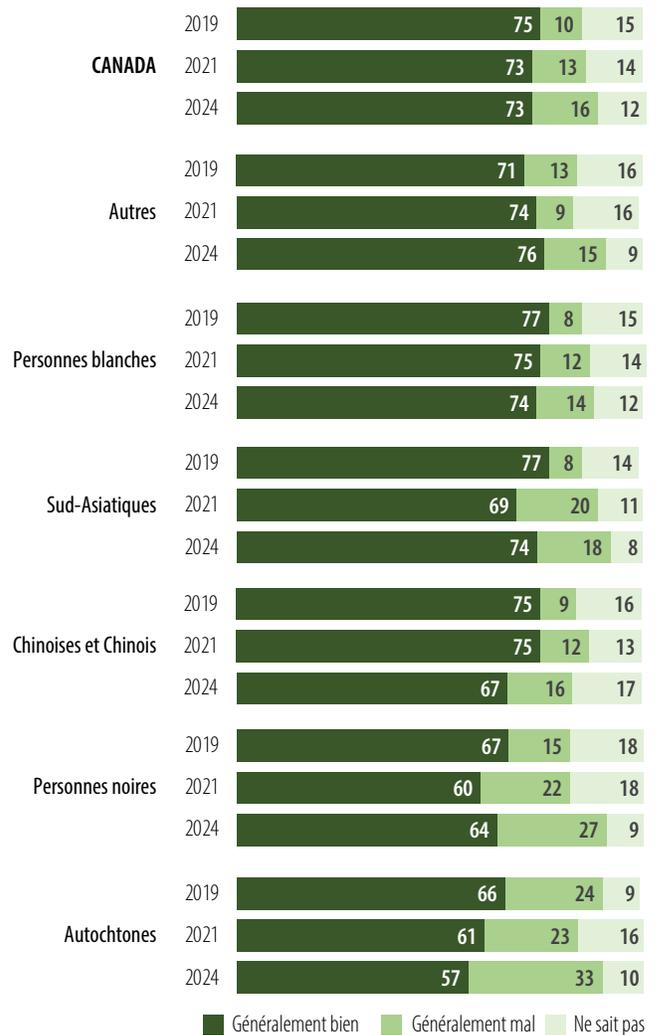


Q.11a

Comment décririez-vous l'état des relations raciales dans la communauté dans laquelle vous vivez en ce qui concerne la façon dont les gens de différentes races s'entendent entre eux?

Dans quelle mesure les personnes de différentes races ont-elles une chance égale de réussir dans votre propre communauté?

% 2019 - 2024 Par groupe racial répondant



Q.11b

Comment décririez-vous l'état des relations raciales dans la communauté où vous vivez en ce qui concerne la façon dont les personnes de toutes origines raciales ont une chance égale de réussir dans la vie?

L'avenir des relations raciales au Canada

Une majorité de Canadiennes et de Canadiens se disent optimistes quant à la réalisation de progrès en matière d'égalité raciale au cours de leur vie. Cette opinion s'est renforcée depuis 2021, inversant un déclin antérieur – en particulier parmi les personnes racialisées, qui sont désormais plus optimistes quant à l'avenir que les personnes de race blanche.

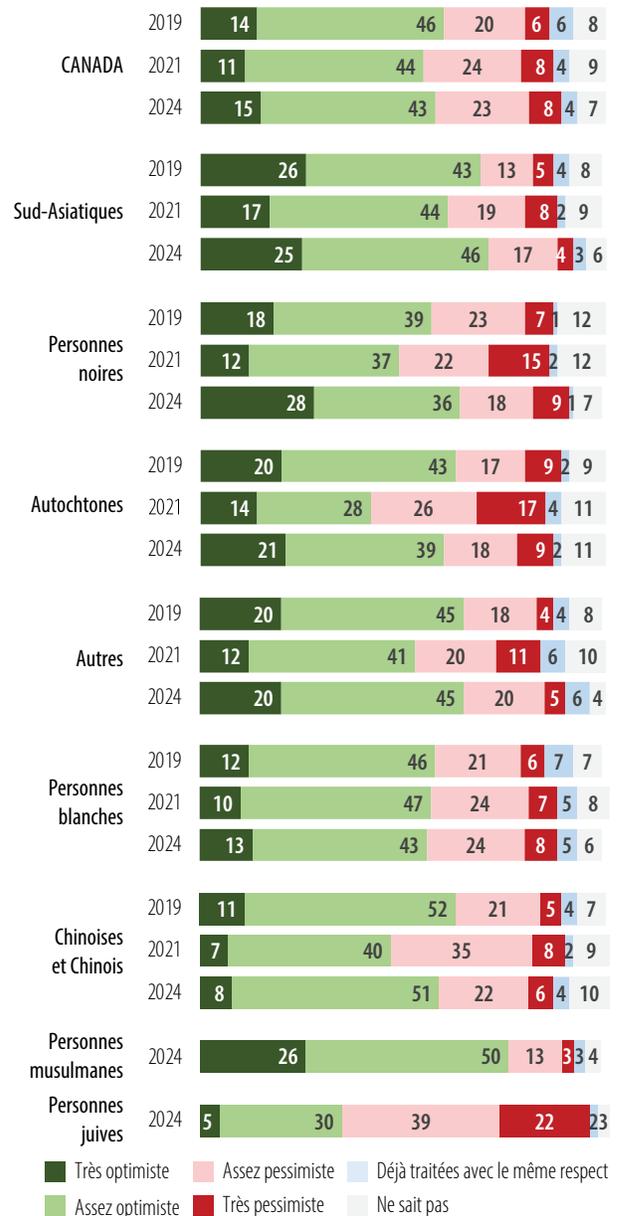
Comment les Canadiennes et Canadiens voient-ils l'avenir de leur pays pour ce qui est d'atteindre une véritable égalité raciale? Près de six personnes sur dix sont très optimistes (15 %) ou assez optimistes (43 %) quant au fait que toutes les personnes racialisées au Canada seront traitées avec le même respect que les autres au cours de leur vie, comparativement à environ la moitié de ce nombre qui se disent assez pessimistes (23 %) ou très pessimistes (8 %). Une faible proportion de répondantes et répondants (4 %) soutient que cette égalité existe déjà, tandis que d'autres ne donnent pas de réponse (7 %).

Pour l'ensemble de la population, les opinions sur l'avenir des relations raciales se sont légèrement améliorées depuis 2021, rebondissant après une légère baisse antérieure. Ce changement s'est produit presque entièrement chez les Canadiennes et Canadiens racialisés, qui sont maintenant beaucoup plus susceptibles qu'il y a trois ans d'exprimer leur optimisme quant à l'avenir de l'égalité raciale dans le pays, après une baisse notable entre 2019 et 2021. La proportion de personnes très optimistes ou plutôt optimistes a connu une augmentation à deux chiffres parmi tous les groupes raciaux identifiés – notamment les personnes autochtones (60 %, en hausse de 18 points) ou noires (64 %, en hausse de 15 points) – et dans tous les cas, elle est maintenant plus importante que le pourcentage de Canadiennes et Canadiens blancs qui partagent ce point de vue (56 %, en baisse de 1 point).

Dans l'ensemble du pays, l'optimisme quant à l'égalité raciale future s'est également renforcé depuis 2021 en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario, ainsi que parmi les personnes qui résident en milieu urbain, les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans et les immigrantes et immigrants de première génération au pays. En revanche, cette opinion s'est quelque peu affaiblie en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec. L'optimisme quant à l'égalité raciale future est aujourd'hui le plus fort chez les Canadiennes et Canadiens d'origine sud-asiatique (71 %),

Toutes les personnes racialisées au Canada seront-elles traitées avec le même respect de votre vivant?

% 2019 - 2024 Par groupe racial/religieux répondant



Q.53

En pensant à l'avenir, êtes-vous optimiste ou pessimiste quant au fait que toutes les personnes racialisées au Canada seront traitées avec le même respect que les autres, de votre vivant?

d'Asie de l'Est ou du Sud-Est (74 %), les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants au Canada (77 %) et les personnes musulmanes (77 %). Ce point de vue est moins largement partagé en Saskatchewan et au Manitoba (48 %) et parmi les Métisses et Métis (50 %), et est moins observé parmi les Canadiennes et Canadiens juifs (35 %).



Perceptions de la discrimination raciale au Canada

Comme dans les deux études précédentes, le sondage a examiné le degré de prise de conscience, la compréhension et les croyances des Canadiennes et Canadiens concernant le traitement de certains groupes raciaux et ethniques au Canada, ainsi que l'évolution de la situation depuis 2021.

Quels sont les groupes les plus fréquemment ciblés?

Les Canadiennes et les Canadiens sont maintenant plus susceptibles de considérer les personnes noires et les Asiatiques comme les groupes victimes de discrimination dans ce pays. L'importance de ces deux groupes est en nette augmentation par rapport à 2021, tout comme la mention des personnes musulmanes et des personnes juives. En comparaison, l'attention portée à la discrimination à l'égard des Autochtones reste inchangée.

Le sondage demandait aux Canadiennes et Canadiens d'indiquer (sans suggestion) les groupes ethniques, raciaux ou religieux qui, selon eux, sont le plus souvent la cible de discrimination ou de traitement injuste dans le pays aujourd'hui. Un certain nombre de groupes sont mentionnés, aucun par plus d'un tiers de la population, et une personne sur trois ne peut en citer aucun¹¹.

Le sondage actuel révèle des changements notables dans l'importance relative des différents groupes, par rapport aux résultats de 2021. En 2024, les Canadiennes et les Canadiens sont plus susceptibles d'identifier les personnes noires ou les Africaines et Africains (37 %) et les Asiatiques (36 %) comme les groupes les plus susceptibles d'être touchés par la discrimination dans le pays; la mention de ces deux groupes a connu une augmentation à deux chiffres depuis trois ans.

Groupes raciaux les plus souvent la cible de discrimination

% 2019 - 2024 Réponses sans suggestion – Par groupe répondant (identification de son propre groupe indiquée en rouge)

Groupes identifiés comme la cible	2019	TOTAL		PAR GROUPE RÉPONDANT (2024)							
		2021	2024	Personnes blanches	Chinoises et Chinois	Sud-Asiatiques	Autres	Autochtones	Personnes noires	Personnes musulmanes	Personnes juives
Personnes noires/ Africaines et Africains	16	25	37	36	44	32	48	33	57	32	47
Asiatiques (net)	7	20	36	34	50	43	46	32	38	33	33
Chinoises et Chinois	3	4	10	8	20	11	10	8	15	9	8
Sud-Asiatiques	4	3	20	19	20	33	25	21	21	22	13
Personnes musulmanes	15	5	29	31	28	28	38	17	25	39	38
Autochtones	23	26	24	25	19	11	22	45	26	12	36
Personnes juives	2	5	19	22	18	7	32	10	16	12	66
Arabes	9	5	11	12	9	6	18	4	13	10	11
Personnes blanches/ caucasiennes et caucasiens	4	4	8	9	3	5	13	6	5	4	5
Personnes chrétiennes	*	*	5	5	2	3	7	11	7	4	4
Autres groupes	9	10	14	14	11	14	21	14	22	13	12
Aucun/ne sait pas	39	34	30	29	31	39	24	35	30	41	14

* Moins de 1 %

Q.15

Selon vous, quels groupes ethniques, raciaux ou religieux sont le plus souvent la cible de discrimination ou de traitement injuste au Canada aujourd'hui?

¹¹ Le sondage permettait de donner plusieurs réponses à cette question, la plupart des participantes et participants ayant identifié un ou deux groupes.

En comparaison, l'identification des Autochtones comme cible du racisme n'a que légèrement changé (24 %, en baisse de 2 points), groupe qui, dans les sondages précédents, figurait en tête de liste.

Principalement en raison du conflit actuel au Moyen-Orient, les Canadiennes et Canadiens sont aujourd'hui beaucoup plus susceptibles qu'il y a trois ans d'identifier les personnes musulmanes (29 %, en hausse de 24 points) et les personnes juives (19 %, en hausse de 14 points) comme des cibles fréquentes de discrimination¹². Des proportions plus faibles, mais en augmentation, de Canadiennes et de Canadiens mentionnent les Arabes (11 %, en hausse de 6 points), les personnes blanches (8 %, en hausse de 4 points) et les chrétiennes et chrétiens (5 %, en hausse de 5 points). Trois personnes sur dix (30 %) n'identifient aucun groupe en réponse à cette question.

Comme dans les sondages précédents, le degré de prise de conscience des groupes fréquemment ciblés est largement similaire dans tout le pays, tout comme le sont les changements par rapport à il y a trois ans qui sont indiqués ci-dessus. Les opinions varient en fonction du groupe racial des participantes et participants, mais (comme précédemment) beaucoup moins que ce à quoi on pourrait s'attendre. Les personnes noires et les Autochtones sont plus susceptibles

de nommer leur propre groupe, mais ils ne constituent en aucun cas une forte majorité (57 % et 45 %, respectivement). Environ la moitié des participantes et participants asiatiques identifient les Asiatiques en général, les mentions de leur propre groupe régional étant comparativement plus faibles chez les Chinoises et Chinois (20 %), les Sud Asiatiques (33 %) ou les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est (13 %); dans chaque cas, cependant, ces proportions ont augmenté de manière mesurable depuis 2021.

Parmi les personnes musulmanes, quatre sur dix (39 %) indiquent que les musulmanes et musulmans font partie des groupes les plus fréquemment touchés, 12 % mentionnant les personnes juives et 4 % les chrétiennes et chrétiens. En 2024, deux tiers (66 %) des personnes juives s'identifient comme faisant partie des groupes les plus visés, suivis par les personnes noires (57 %), les Autochtones (45 %), les personnes musulmanes (39 %) et les Sud Asiatiques (33 %).

En 2021 (mais pas en 2019), l'importance des groupes les plus fréquemment victimes de discrimination est également influencée par l'âge. Les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans sont plus susceptibles d'identifier les personnes noires, asiatiques et/ou latino-américaines, tandis que les personnes âgées de 65 ans et plus sont plus susceptibles de souligner l'expérience des personnes juives ou autochtones.

¹² La question a été modifiée en 2024 pour faire spécifiquement référence aux groupes religieux, ethniques et culturels, ce qui explique en partie l'importance croissante de la discrimination à l'encontre des personnes musulmanes et des personnes juives.

Ampleur de la discrimination contre des groupes précis.

La plupart des Canadiennes et des Canadiens sont conscients du fait que les personnes racialisées dans ce pays sont victimes de discrimination, mais sont un peu moins susceptibles qu'en 2021 de penser que cela se produit régulièrement. Ce sont les Autochtones, les personnes noires et les personnes musulmanes qui sont le plus souvent perçus comme victimes de ces mauvais traitements permanents.

Les Canadiennes et Canadiens ont été interrogés (au moyen de questions guidées) sur la fréquence à laquelle ils pensent que chacun des sept groupes précis est sujet à de la discrimination dans le pays aujourd'hui (quatre de ces groupes sont repris des sondages précédents, et trois sont nouveaux cette année)¹³. Dans tous les cas, une nette majorité de Canadiennes et de Canadiens pensent que ces groupes sont sujets à de la discrimination au moins parfois, mais (dans le cas des groupes répétés) ils sont maintenant moins susceptibles de croire que de tels mauvais traitements se produisent souvent.

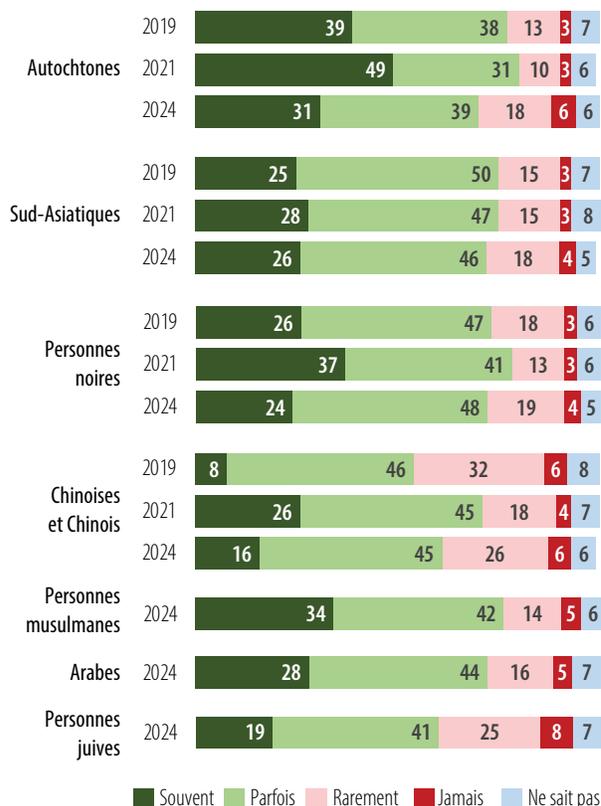
AUTOCHTONES. Comme lors des sondages précédents, les Canadiennes et Canadiens sont plus susceptibles de dire que les Autochtones sont souvent sujets à de la discrimination (31 %), mais cette proportion a considérablement diminué depuis 2021 (en baisse de 18 points de pourcentage) et est également inférieure à celle enregistrée en 2019. Une proportion croissante pense que les Autochtones sont parfois (39 %, en hausse de 8 points) ou rarement (18 %, en hausse de 8 points) victimes de mauvais traitements, et très peu affirment que cela n'arrive jamais (6 %, en hausse de 3 points).

Ce dernier changement à la baisse de la perception de la discrimination fréquente à l'encontre des Autochtones est observé dans l'ensemble de la population. La proportion de ceux qui pensent que cela arrive souvent a diminué de deux chiffres dans chaque groupe identifiable, mais surtout en Colombie Britannique et au Québec, chez les femmes, les Canadiennes et Canadiens âgés de plus de 65 ans et ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

L'opinion selon laquelle les Autochtones sont souvent victimes de discrimination est désormais la plus répandue parmi les habitantes et habitants de la Saskatchewan et du

Fréquence perçue de la discrimination contre des groupes raciaux spécifiques

% 2019 - 2024 Par groupe racial évalué



Q.17a - g

Pour chacun des groupes suivants, veuillez indiquer si vous croyez qu'ils sont souvent, parfois, rarement ou jamais sujets à de la discrimination dans la société canadienne d'aujourd'hui.

Manitoba (40 %) et les Canadiennes et Canadiens qui sont noirs (45 %), et la moins partagée par les Sud-Asiatiques (22 %), les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants au Canada (20 %) et les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (22 %).

¹³ Il n'a pas été demandé aux participantes et participants au sondage d'évaluer la fréquence de la discrimination à l'égard de leur propre groupe racial ou ethnique sur cette question. Cette question a été posée de façon distincte plus loin dans le sondage.

PERSONNES NOIRES. Une Canadienne ou un Canadien sur quatre (24 %) affirme désormais que les personnes noires au Canada sont souvent victimes de discrimination, soit une baisse de 13 points par rapport à 2021 et une proportion similaire à celle enregistrée en 2019 (26 %). Les deux tiers croient maintenant que ce groupe est parfois victime de racisme (48 %, en hausse de 7 points) ou rarement victime de racisme (19 %, en hausse de 6 points), et 4 % (en hausse de 1 point) expriment l'opinion que cela n'arrive jamais.

L'atténuation de la perception de la discrimination fréquente à l'égard des personnes noires est plus évidente dans le Canada atlantique, ainsi que chez les femmes, les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants, les Sud Asiatiques, les Canadiennes et Canadiens titulaires d'un diplôme universitaire et ceux dont les revenus sont insuffisants. Ce sont les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans (34 %) et ceux appartenant à d'autres groupes racialisés (35 %) qui ont le plus tendance à partager ce point de vue.

SUD ASIATIQUES. Une Canadienne ou un Canadien sur quatre (26 %) pense que les Sud Asiatiques sont souvent victimes de discrimination, la majorité d'entre eux affirmant que cela se produit parfois (46 %) ou rarement (18 %), et un autre 4 % affirmant que cela ne se produit jamais. Contrairement aux perceptions du racisme à l'égard des Autochtones et des personnes noires, les opinions sur les expériences des Sud-Asiatiques ont peu changé depuis 2021. Dans l'ensemble, la proportion de personnes affirmant que cela se produit souvent a baissé de deux points de pourcentage, principalement au sein de certains groupes, notamment en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique, chez les femmes et les Canadiennes et Canadiens âgés de 65 ans et plus, ainsi que chez les personnes de deuxième génération au pays. Les personnes les plus susceptibles de croire que les Sud Asiatiques sont souvent victimes de racisme sont les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans (35 %) ainsi que les Autochtones (35 %) et les personnes musulmanes (36 %). Ce sont les Chinoises et Chinois (18 %) et les Canadiennes et Canadiens de l'Atlantique (19 %) qui sont les moins enclins à partager ce point de vue.

CHINOISES ET CHINOIS. Une personne sur six (16 %) affirme que les Chinoises et Chinois au Canada sont souvent victimes de discrimination, ce qui représente une baisse de 10 points de pourcentage depuis 2021, mais le double de

la proportion qui exprimait ce point de vue en 2019. Cette tendance reflète probablement le sentiment anti-asiatique qui a émergé pendant la pandémie de COVID-19 en 2020 et 2021. La baisse des perceptions de racisme fréquent à l'égard des Chinoises et Chinois est plus évidente en Colombie Britannique (22 %, en baisse de 17 points) et en Ontario (17 %, en baisse de 12 points), ainsi que chez les personnes sud-asiatiques (12 %, en baisse de 15 points), ou asiatique de l'Est ou du Sud-Est (22 %, en baisse de 15 points). Cette opinion est maintenant la plus répandue parmi les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans (23 %) et la moins répandue au Québec (12 %).

Les trois groupes suivants ont été inclus pour la première fois en 2024.

ARABES. Près de trois Canadiennes et Canadiens sur dix (28 %) pensent que les Arabes au pays sont souvent victimes de discrimination, comparativement à ceux qui disent que cela arrive parfois (44 %), rarement (16 %) ou jamais (5 %). Les personnes les plus susceptibles de croire que cela arrive souvent aux Arabes sont les Canadiennes et Canadiens âgés de moins de 45 ans (37 %) et ceux qui sont autochtones (35 %) ou noirs (33 %). Cette opinion est moins susceptible d'être partagée par les résidentes et résidents de la Colombie-Britannique (18 %), les Chinoises et Chinois (17 %) ou les Sud-Asiatiques (16 %), les Canadiennes et Canadiens de première génération (15 %) et les personnes musulmanes (18 %).

PERSONNES MUSULMANES. Une Canadienne ou un Canadien sur trois (34 %) déclare que les personnes musulmanes au pays sont souvent victimes de discrimination, les autres indiquant que cela arrive parfois (42 %), rarement (14 %) ou jamais (5 %). C'est au Québec (41 %) et parmi les Autochtones (39 %) que les perceptions de mauvais traitement fréquent des personnes musulmanes sont les plus répandues, et c'est parmi les Chinoises et Chinois (21 %) que cette perception est la moins répandue. Les opinions sur le traitement des personnes musulmanes sont également en corrélation avec la génération au pays : les Canadiennes et Canadiens de troisième génération (dont les deux parents sont nés au Canada) sont les plus enclins à mentionner une discrimination fréquente à l'égard de ce groupe (37 %), et les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants sont les moins enclins à le faire (20 %). Les personnes juives sont moins susceptibles que la population nationale de penser que les personnes musulmanes au

Canada sont souvent victimes de discrimination (26 %), mais plus susceptibles de dire que cela arrive parfois (47 %).

PERSONNES JUIVES. Comparativement à la plupart des autres groupes examinés, les Canadiennes et Canadiens dans leur ensemble sont moins enclins à croire que les personnes juives au pays font souvent l'objet de discrimination. Une personne sur cinq (19 %) affirme que les personnes juives sont souvent maltraitées, comparativement à celles qui pensent que cela arrive parfois (41 %), rarement (25 %) ou jamais (8 %). Ces perceptions ne varient pas de manière significative au sein de la population, les réponses « souvent » étant un peu plus fréquentes chez les Canadiennes et Canadiens noirs (24 %), les personnes issues des Premières Nations (24 %) ou un autre groupe racialisé (25 %), et moins fréquentes

chez les personnes qui sont de première génération dans le pays (13 %), les Métisses et Métis (12 %) ou les personnes musulmanes (13 %, comparativement à 27 % qui pensent que cela n'arrive jamais).

Le sondage révèle que la plupart des Canadiennes et Canadiens ont une vision similaire du traitement réservé aux personnes musulmanes et aux personnes juives au pays. En d'autres termes, ceux qui affirment que les personnes juives sont souvent victimes de discrimination sont également très susceptibles de penser qu'il en va de même pour les personnes musulmanes. Près de 60 % des personnes interrogées donnent des réponses identiques en ce qui concerne la fréquence à laquelle elles pensent que chaque groupe est victime de discrimination.

Attitudes à l'égard des personnes d'autres groupes raciaux

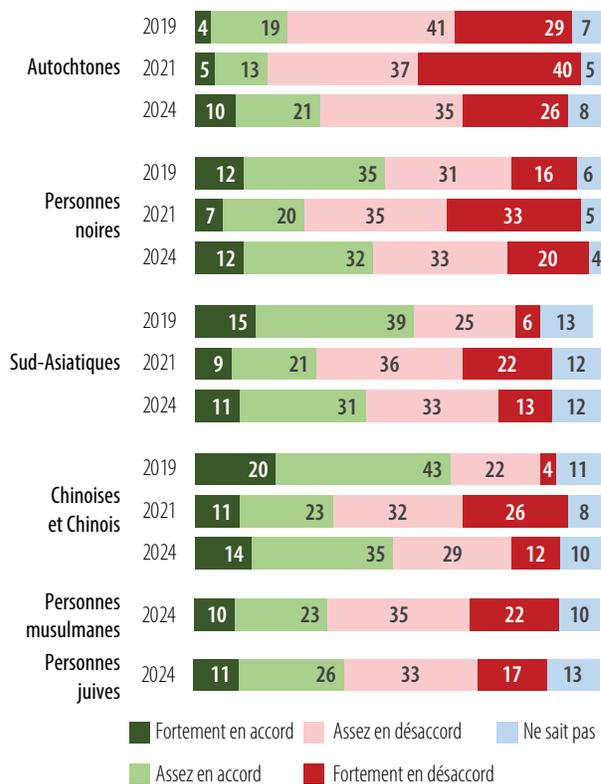
Les gens sont plus susceptibles qu'autrement de reconnaître la légitimité du racisme vécu au Canada, surtout pour les Autochtones, puis pour les personnes noires; et moins pour les Sud Asiatiques, les Chinoises et Chinois, les personnes musulmanes et les personnes juives. Ce point de vue est moins partagé depuis 2021, même parmi les Canadiennes et Canadiens racialisés.

En plus de mesurer les perceptions du public sur la discrimination raciale, l'enquête a également sondé les attitudes ou les sentiments des Canadiennes et Canadiens à l'égard des personnes racialisées et de leur expérience de la discrimination, par opposition à ce qu'ils pensent qu'il leur arrive. Pour ce faire, on a mesuré la prévalence d'attitudes communes qui, dans certains cas, reflètent des stéréotypes et des préjugés qui persistent dans la population. Ces questions ont été tirées de la recherche sur le racisme « symbolique » ou « moderne », une forme contemporaine et plus subtile de racisme qui met l'accent sur les personnes racialisées en tant que groupe (plutôt qu'en tant qu'individus) et sur leur place dans la société¹⁴. Les questions consistent en trois énoncés « d'accord/en désaccord » et portent spécifiquement sur l'un des six groupes racialisés au Canada (quatre d'entre eux sont repris du sondage de 2019 et deux sont nouveaux)¹⁵.

LA DISCRIMINATION ENVERS LES [GROUPE] N'EST PLUS UN PROBLÈME AU CANADA. Lorsque les résultats de cette question sont combinés pour les six groupes racialisés présentés, les Canadiennes et Canadiens dans leur ensemble sont plus susceptibles d'être en désaccord (50 %) qu'en accord (39 %) avec cet énoncé. Toutefois, cela reflète un changement significatif d'environ 10 points de pourcentage depuis 2021, lorsque le public était plus susceptible d'être en désaccord – c'est-à-dire de rejeter la prémisse selon laquelle la discrimination raciale n'est plus un problème dans ce pays. Malgré ce changement récent, les Canadiennes et Canadiens sont toujours plus susceptibles de rejeter l'énoncé qu'ils ne l'étaient en 2019, lorsque plus de personnes étaient d'accord qu'en désaccord¹⁶.

La discrimination envers les [groupe] n'est plus un problème au Canada

% 2019 - 2024 Par groupe racial évalué



Q.12a

Veillez indiquer si vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants au sujet du traitement des [personnes chinoises / personnes noires / personnes de l'Asie du Sud / personnes autochtones / personnes musulmanes / personnes juives] : La discrimination envers les [GROUPE] n'est plus un problème au Canada.

¹⁴ Le terme « racisme symbolique » a été inventé par Sears et McConahay en 1973 pour expliquer pourquoi la plupart des Américaines et Américains blancs soutenaient les principes d'égalité pour les Américaines et Américains noirs, mais que moins d'entre eux appuyaient des programmes visant à mettre en œuvre ces principes. Voir Sears, David O. et McConahay, John B., *The Politics of Violence: The New Urban Blacks and the Watts Riot*, Houghton-Mifflin Company, Boston, 1973.

¹⁵ Ces questions n'ont pas été posées aux participantes et participants au sondage par rapport à leur propre groupe ethnique ou racial.

¹⁶ Il convient de noter que les résultats de 2024 reflètent, en partie, l'ajout de deux nouveaux groupes qui n'étaient pas présentés en 2021. Cela expliquerait une partie du changement au fil du temps, mais la tendance générale est évidente pour chaque groupe spécifique.

Cette atténuation des perceptions de la discrimination à l'égard des groupes racialisés au cours des trois dernières années s'est produite dans l'ensemble de la population et parmi tous les groupes identifiables, à l'exception notable des résidentes et résidents de la Saskatchewan et du Manitoba. L'accord croissant avec l'énoncé selon lequel la discrimination n'est plus un problème est plus prononcé chez les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans (52 %, en hausse de 27 points), les Sud-Asiatiques (57 %, en hausse de 22 points) et les personnes noires (44 %, en hausse de 23 points).

Cette tendance à ne plus considérer la discrimination comme un problème est évidente pour chacun des quatre groupes racialisés couverts par les sondages précédents. Comme précédemment, les Canadiennes et Canadiens sont les moins susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé lorsqu'il s'applique aux *Autochtones* (31 % sont d'accord, contre 61 % qui sont en désaccord). Cependant, la proportion de personnes se disant d'accord a augmenté depuis 2021 (en hausse de 13 points), et reste plus élevée que la proportion enregistrée en 2019 (23 %).

Lorsque l'accent est mis sur le traitement des *personnes noires* au Canada, 44 % des répondantes et répondants sont maintenant d'accord pour dire que la discrimination n'est plus un problème (en hausse de 17 points). Des proportions similaires de répondantes et répondants sont également plus susceptibles de dire que la discrimination n'est plus un problème lorsqu'elle s'applique aux *Sud-Asiatiques* (42 %, en hausse de 12 points) ou aux *Chinoise et Chinois* (49 %, en hausse de 15 points). Pour ces trois derniers groupes, le pourcentage de personnes qui se sont dites d'accord n'est pas revenu à ce qu'il était en 2019.

Deux nouveaux groupes ont été ajoutés au sondage pour 2024. Une Canadienne ou un Canadien sur trois (33 %) est d'accord pour dire que la discrimination n'est plus un problème pour les *personnes musulmanes* au pays, contre un peu plus de la moitié (57 %) qui sont en désaccord. Une proportion légèrement plus importante de répondantes et répondants est d'accord avec cette affirmation à l'égard des *personnes juives* au Canada (37 %), comparativement à ceux qui sont en désaccord (50 %). Pour les deux groupes, l'opinion selon laquelle la discrimination n'est plus un problème est plus répandue chez les jeunes Canadiennes et Canadiens, en particulier ceux âgés de 18 à 29 ans.

C'EST FACILE DE COMPRENDRE LA COLÈRE ENVERS LES [GROUPE] AU CANADA.

La moitié (50 %) des Canadiennes et Canadiens sont fortement ou assez en accord avec cet énoncé concernant la compréhension de la colère des Canadiennes et Canadiens racialisés (tous groupes confondus), soit une baisse de quatre points de pourcentage par rapport à 2021, contre un peu moins de quatre sur dix (37 %) qui sont fortement ou assez en désaccord avec cet énoncé (une hausse de 5 points).

Les opinions sur cette question n'ont pas changé de manière uniforme au sein de la population, la diminution de la proportion de personnes se disant en accord avec cet énoncé la plus notable étant observée chez les résidentes et résidents de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba, les Canadiennes et Canadiens vivant dans des milieux urbains, les Chinoises et Chinois, les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est et les personnes issues des Premières Nations, les femmes, les personnes âgées de 65 ans et plus et celles qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ou qui ont un diplôme universitaire. L'accord avec cet énoncé a légèrement augmenté chez les Métisses et Métis et les personnes appartenant à un autre groupe racialisé.

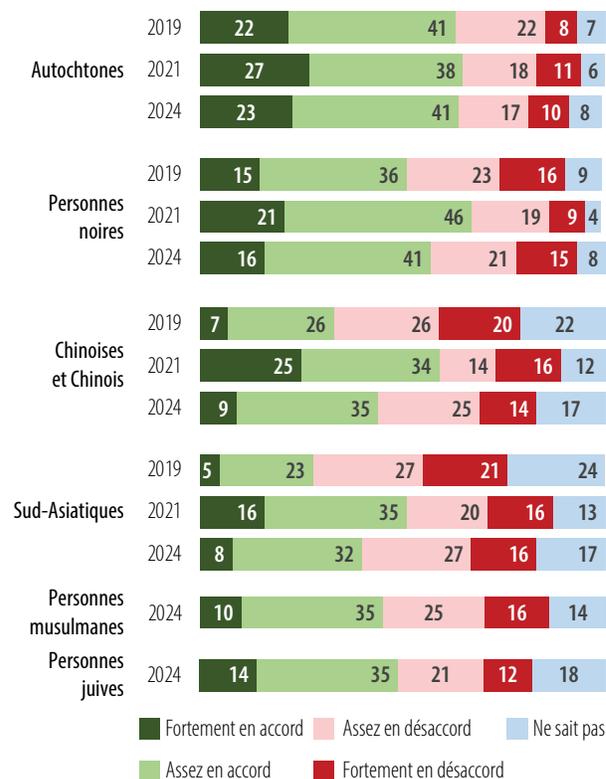
Parmi les quatre groupes inclus en 2021, les Canadiennes et Canadiens sont toujours les plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé selon lequel il est facile de comprendre la colère des **Autochtones** (64 %), comparativement à moins de la moitié de ce nombre (27 %) qui sont en désaccord avec cet énoncé. Ces pourcentages ont peu changé depuis 2021, à l'exception du passage de quelques points de personnes se disant « fortement en accord » à « assez en accord ».

En comparaison, moins de Canadiennes et de Canadiens sont aujourd'hui d'accord avec l'affirmation concernant les **personnes noires** (57 %, soit 10 points de moins qu'en 2021), les **Chinoises et Chinois** (44 %, soit 15 points de moins) et les **Sud-Asiatiques** (40 %, soit 11 points de moins).

La moitié (49 %) des personnes interrogées sont fortement en accord ou assez en accord pour dire qu'il est facile de comprendre la colère des **personnes juives** au Canada, comparativement à un tiers (33 %) qui sont en désaccord et 18 % qui ne peuvent se prononcer. Un peu moins de personnes sont d'accord avec cette affirmation en ce qui concerne les **personnes musulmanes** (45 %), comparativement à 41 % qui ne sont pas d'accord et 14 % qui n'ont pas répondu à la question.

C'est facile de comprendre la colère envers les [groupe] au Canada

% 2019 - 2024 Par groupe évalué



Q.12b

Veillez indiquer si vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants au sujet du traitement des [personnes chinoises / personnes noires / personnes de l'Asie du Sud / personnes autochtones / personnes musulmanes / personnes juives]: C'est facile de comprendre la colère envers les [GROUPE] au Canada.

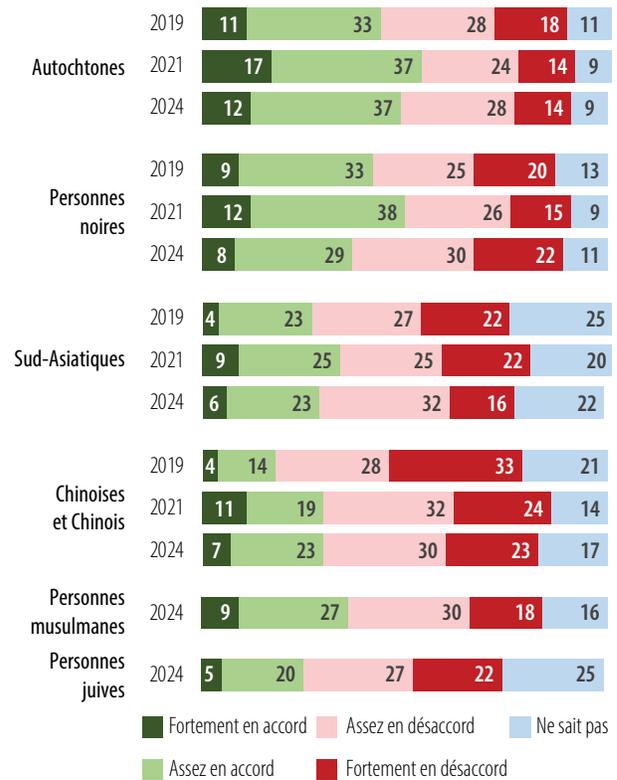
LA DISCRIMINATION RACIALE EST LA PRINCIPALE RAISON POUR LAQUELLE PLUSIEURS [GROUPE] NE PEUVENT AVANCER CES JOURS CI. Bien que la plupart des Canadiennes et Canadiens reconnaissent le racisme persistant dont sont victimes certains groupes dans le pays, ils sont moins enclins à croire que cela représente le principal obstacle à une vie réussie. Un peu plus d'une Canadienne ou un Canadien sur trois (35 %) est fortement ou assez en accord avec cet énoncé, soit quatre points de pourcentage de moins qu'en 2021 et à peine plus qu'en 2019. La moitié (49 %) des Canadiennes et Canadiens est maintenant en désaccord avec cet énoncé (en hausse de 6 points), tandis que 17 % ne se prononcent pas.

Les points de vue des Canadiennes et des Canadiens sur cette question ne varient pas de manière significative au sein de la population, la proportion de personnes se disant d'accord ayant diminué depuis 2021 de manière plus notable en Colombie-Britannique et dans le Canada atlantique, chez les Chinoises et Chinois, les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est et les personnes titulaires d'un diplôme universitaire. En revanche, l'opinion selon laquelle le racisme est un obstacle à l'avancement a légèrement augmenté chez les résidentes et résidents de la Saskatchewan et du Manitoba, ainsi que chez les Autochtones (principalement les Métisses et Métis).

Comme pour les autres énoncés ci-dessus, les Canadiennes et Canadiens sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé selon lequel le racisme est l'une des principales raisons pour lesquelles les gens ne peuvent pas avancer en ce qui concerne les **Autochtones** (49 %), cette proportion étant quelque peu en baisse depuis 2021 (en baisse de 5 points). Cette tendance générale à la baisse est plus significative dans le cas des obstacles auxquels sont confrontées les **personnes noires** (37 %, en baisse de 13 points), et beaucoup moins en ce qui concerne les **Chinoises et Chinois** (30 %, taux inchangé) et les **Sud-Asiatiques** (29 %, en baisse de 5 points).

Une Canadienne ou un Canadien sur trois (36 %) est fortement ou assez en accord pour dire que la discrimination est la principale raison pour laquelle les **personnes musulmanes** ne peuvent pas avancer aujourd'hui, comparativement à la moitié (48 %) qui sont en désaccord et

La discrimination raciale est la principale raison pour laquelle plusieurs [groupe] ne peuvent avancer ces jours-ci
% 2019 - 2024 Par groupe évalué



Q.12e
Veuillez indiquer si vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants au sujet du traitement des [personnes chinoises / personnes noires / personnes de l'Asie du Sud / personnes autochtones / personnes musulmanes / personnes juives] : La discrimination raciale est la principale raison pour laquelle plusieurs [GROUPE] ne peuvent avancer ces jours-ci.

un autre 16 % qui ne peuvent pas répondre à la question. Un peu moins de personnes sont d'accord avec cet énoncé en ce qui concerne les **personnes juives** (25 % sont d'accord), la même proportion étant en désaccord (49 %) et un quart n'étant pas en mesure de se prononcer (25 %).

Traitement futur de son propre groupe racial

Les Canadiennes et Canadiens racialisés sont plus susceptibles qu'autrement de croire que la prochaine génération de leur groupe sera confrontée à moins de racisme que celui qu'ils subissent aujourd'hui. Cet optimisme s'est renforcé chez les Sud-Asiatiques et les personnes noires, mais il est moins susceptible d'être partagé par les Autochtones ou les personnes musulmanes.

FAÇON DONT LA PROCHAINE GÉNÉRATION SERA TRAITÉE DANS LA SOCIÉTÉ. Le sondage a demandé aux Canadiennes et Canadiens qui ne s'identifient pas comme blancs comment ils pensent que la prochaine génération de personnes ayant leur propre origine raciale ou culturelle sera traitée dans la société sur le plan de la discrimination et des stéréotypes. Dans l'ensemble, on s'attend à ce que la prochaine génération subisse moins de racisme (42 %) plutôt que davantage de racisme (17 %), bien qu'un grand nombre de répondantes et de répondants pensent que la situation restera à peu près la même qu'aujourd'hui (30 %) ou ne peuvent pas se prononcer (11 %).

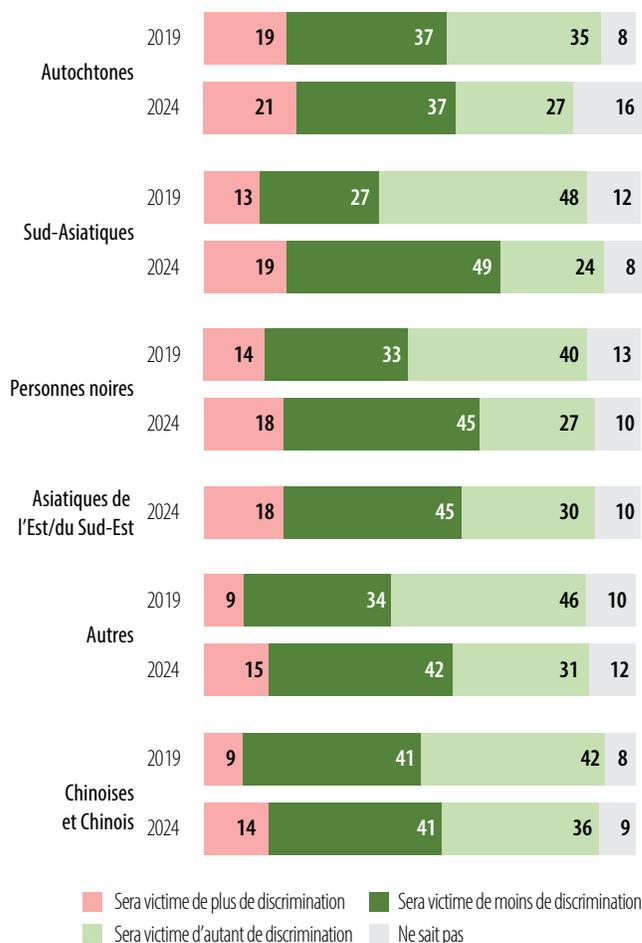
Dans chaque groupe racialisé identifié, une pluralité de personnes pense que la prochaine génération sera confrontée à moins de racisme plutôt qu'à plus de racisme, cette opinion étant la plus répandue chez les Sud-Asiatiques (49 %), chez qui les attentes se sont le plus améliorées depuis 2019. Parmi les Canadiennes et Canadiens noirs, près de la moitié (45 %, en hausse de 12 points) se disent maintenant optimistes pour la prochaine génération, avec une augmentation plus faible chez ceux qui sont d'avis contraire (18 %, en hausse de 4 points).

Les attentes positives concernant le traitement de la prochaine génération sont moins évidentes chez les Autochtones (37 %), en particulier chez les personnes issues des Premières Nations (26 %), avec une plus forte proportion exprimant maintenant leur incertitude (16 %, soit une hausse de 8 points).

Dans l'ensemble de la population, ce sont les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans (47 %) et les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants au pays (52 %) qui s'attendent le plus à un meilleur traitement pour la prochaine génération, tandis que ceux qui ont été victimes de discrimination raciale régulièrement ou de temps en temps (27 %) sont plus susceptibles de s'attendre à un moins bon traitement.

Quelle sera l'expérience de la prochaine génération de votre groupe en matière de discrimination et de stéréotypes?

% 2019 - 2024 Par groupe racial répondant



Q.55

Croyez-vous que la prochaine génération de [groupe racial/ethnique] sera victime de plus, moins ou autant de discrimination et de stéréotypes qu'elle l'est actuellement?

Perspectives d'avenir pour les personnes musulmanes et les personnes juives au Canada

Les Canadiennes et Canadiens sont un peu plus positifs que négatifs quant au traitement futur de la prochaine génération de personnes musulmanes et de personnes juives au pays, mais la majorité d'entre eux ne s'attend pas à un changement significatif. Les personnes musulmanes se démarquent comme étant beaucoup moins optimistes quant à la façon dont leur communauté sera traitée à l'avenir.

Le conflit en cours à Gaza a eu des répercussions au Canada et a été particulièrement ressenti par les communautés musulmanes, juives, palestiniennes et israéliennes du pays.

Le sondage a interrogé les Canadiennes et Canadiens sur l'avenir, en leur demandant ce qu'ils pensent que la prochaine génération de personnes musulmanes et de personnes juives risque de subir sur le plan de la discrimination et des stéréotypes. Les opinions sur cette question sont largement partagées entre ceux qui pensent que le traitement de ces groupes va s'améliorer ou empirer, et ceux qui ne prévoient pas de changement ou qui ne peuvent pas se prononcer.

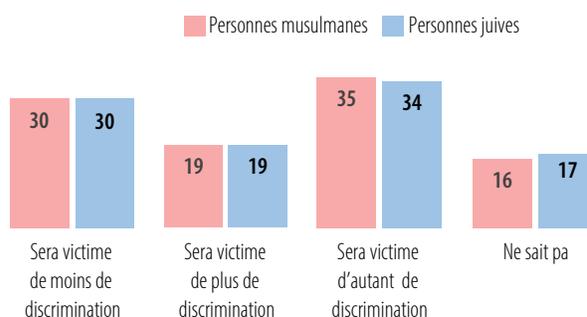
En ce qui concerne les générations futures de **personnes musulmanes** au Canada, les Canadiennes et Canadiens sont plus susceptibles de penser qu'ils seront moins confrontés à la discrimination et aux stéréotypes qu'aujourd'hui (30 %), comparativement à ceux qui pensent qu'ils y seront davantage confrontés (19 %). Un autre tiers des Canadiennes et Canadiens (35 %) ne pense pas que le traitement de la prochaine génération de personnes musulmanes changera, tandis qu'une personne sur six (16 %) n'a pas d'opinion.

Les Canadiennes et Canadiens expriment essentiellement le même point de vue en ce qui concerne le traitement attendu des futures générations de **personnes juives** au pays. Trois personnes sur dix (30 %) s'attendent à ce qu'elles soient moins victimes de discrimination et de stéréotypes, alors qu'une personne sur cinq (19 %) pense qu'elles seront davantage maltraitées. Un tiers des Canadiennes et Canadiens (34 %) ne prévoit aucun changement, tandis qu'une personne sur six (17 %) ne donne pas de réponse.

Les opinions sur cette question sont plus similaires que différentes au sein de la population. Pour les deux groupes, ce sont les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans,

La prochaine génération de personnes musulmanes et de personnes juives fera-t-elle face à plus ou moins de discrimination?

% 2024 Par groupe évalué



Q.55

Croyez-vous que la prochaine génération de [personnes juives/personnes musulmanes] sera victime de plus, moins ou autant de discrimination et de stéréotypes qu'elle l'est actuellement?

les Sud Asiatiques et les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants au Canada qui ont le plus tendance à avoir une vision positive des générations futures.

COMMENT LES PERSONNES MUSULMANES ET LES PERSONNES JUIVES DU CANADA RÉPONDENT-ELLES À CES QUESTIONS?

Les personnes musulmanes se montrent peu optimistes quant à l'avenir de leur communauté, près de la moitié d'entre eux (47 %) prévoyant que la prochaine génération subira davantage de discriminations et de stéréotypes, contre seulement 20 % qui pensent qu'il y en aura moins. Les Canadiennes et Canadiens juifs sont plus mitigés quant au traitement futur des personnes musulmanes au pays (30 % disent qu'ils subiront davantage de discrimination, contre 25 % qui pensent qu'il y en aura moins).

Les personnes juives sont encore plus pessimistes quant au traitement futur de leur communauté. Plus de la moitié d'entre eux (52 %) s'attendent à ce que leur prochaine génération soit davantage confrontée à la discrimination et aux stéréotypes, contre seulement 10 % qui pensent qu'elle le sera moins. Les personnes musulmanes sont légèrement plus positives dans leurs attentes concernant le traitement futur des personnes juives au Canada, avec seulement 13 % d'entre eux qui prévoient que les personnes juives seront davantage victimes de discrimination, contre près de trois fois plus (38 %) qui s'attendent à ce qu'elles en subissent moins.

CE QUE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL DEVRAIT COMPRENDRE AU SUJET DES PERSONNES COMME MOI.

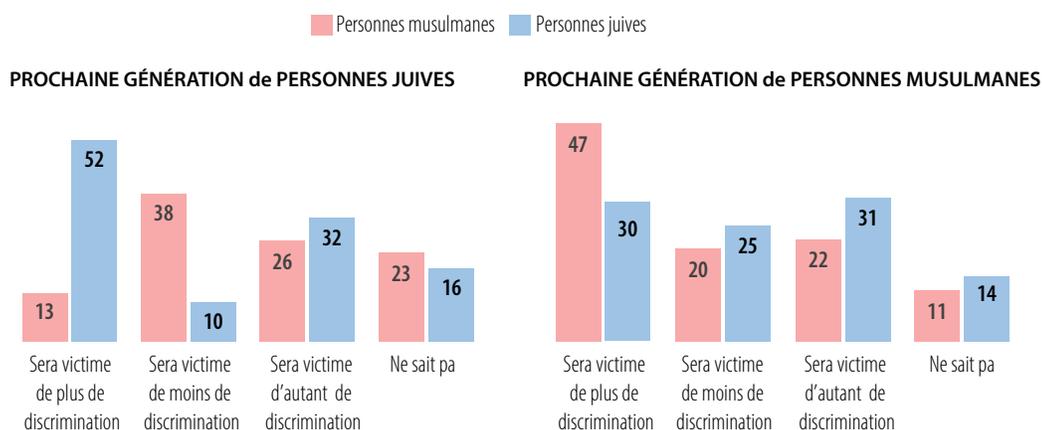
L'enquête a demandé aux Canadiennes et Canadiens qui ne s'identifient pas comme blancs s'il y avait une chose qu'ils aimeraient que la société en général comprenne au sujet des personnes de leur origine ethnique ou raciale; cette question a été posée de façon ouverte, ce qui a permis aux participantes et participants de répondre dans leurs propres mots.

Quatre personnes sur dix (41 %) ont fourni des commentaires en réponse à cette question, qui couvraient de nombreux messages et thèmes, dont trois ressortent comme étant les plus courants. Le thème le plus courant (englobant 15 % de la population racialisée) souligne comment la société devrait comprendre que les gens comme eux sont comme les autres et méritent la même considération et le même traitement. Ces commentaires comprennent des références au fait que tout le monde fait partie de la même race humaine ou du même pays, et à l'importance que tout le monde s'entende.

Un deuxième thème porte sur les attributs positifs des personnes de leur origine ethnique ou raciale (13 %).

Quelle sera l'expérience de la prochaine génération de personnes musulmanes et de personnes juives en matière de discrimination et de stéréotypes?

% 2024 Par groupe religieux répondant



Q.55.

Croyez-vous que la prochaine génération de [personnes juives/personnes musulmanes] sera victime de plus, moins ou autant de discrimination et de stéréotypes qu'elle l'est actuellement?

Ces attributs sont exprimés sur le plan de l'éducation ou du travail acharné, de l'amabilité ou de la diversité des origines. Un troisième thème souligne l'importance de ne pas stéréotyper les personnes appartenant à un groupe différent du sien (8 %), en faisant référence au fait de ne pas fonder son opinion d'un peuple sur les actions de quelques-uns, ou de supposer que des personnes différentes de soi représentent une menace pour l'emploi ou la culture locale.

Ces thèmes sont exprimés de manière plus ou moins égale dans l'ensemble de la population racialisée canadienne, par groupe racial, ainsi que selon des caractéristiques telles que l'âge, le sexe et le niveau de scolarité. Ce sont les personnes qui s'identifient comme étant de race noire qui sont les plus susceptibles d'exprimer le désir que la société comprenne que tout le monde fait partie de la race humaine et l'importance de traiter tout le monde de la même façon.

S'il y a une chose que vous aimeriez que la société en général comprenne au sujet des personnes de votre origine ethnique ou raciale ou de votre religion, quelle serait-elle?

Nous sommes comme tout le monde – nous sommes des êtres humains qui ont des sentiments, des objectifs, une culture et des traditions que nous portons avec nous partout où nous allons.

Lorsque vous traitez gentiment UNE personne noire, elle rend la pareille à des millions de personnes.

Je dirais que si vous parlez à de vraies personnes, vous constaterez que ce ne sont pas toutes les Chinoises et tous les Chinois qui sont politisés et que tous ne sont pas dépeints de manière négative. En effet, le gouvernement et la société devraient reconnaître ce qu'ils manquent en ne les connaissant pas.

Nous sommes comme toutes les autres personnes. Il y a en a des bonnes, des mauvaises et des gentilles. Nous ne sommes pas différents des autres à cet égard. Mais j'aimerais qu'ils enseignent l'histoire, les valeurs, la vision de la vie et les croyances des Métisses et Métis afin que les autres puissent mieux nous comprendre et nous soutenir.

Nous sommes à la fois une culture et une religion, mais pas une race. Nous avons été confrontés à la discrimination depuis des générations, avant même que le christianisme et l'islam n'aient été largement pratiqués. Tous chérissent l'existence de cette patrie identifiable et la possibilité d'être juifs sans crainte.

Les Latino Américaines et Latino-Américains ne sont pas tous les mêmes. Certains stéréotypes, comme ceux selon lesquels les Colombiennes et Colombiens sont des trafiquants ou des producteurs de drogue, ne sont pas drôles, et les femmes latino américaines ne sont pas des objets exotiques.

Nous sommes aussi des personnes. Et pour être honnête, nous n'émigrerions pas vers d'autres pays si nos pays étaient stables, ce qui serait le cas si nous n'avions pas été colonisés et volés par les personnes qui sont racistes envers nous aujourd'hui.

Nous ne sommes pas le gouvernement israélien et nous ne haïssons pas le peuple palestinien.

Nous sommes plus intelligents qu'il n'y paraît. Ne confondez pas notre gentillesse avec notre manque de tendance et de capacité à nous défendre si vous nous brutalisez et nous harcelez.

J'aimerais que les gens s'informent sur la culture sud-asiatique, qu'ils lisent des ouvrages sur l'Asie du Sud, qu'ils voyagent en Asie du Sud ou qu'ils nous posent des questions au lieu de se forger des idées préconçues, car les informations à demi-mesure sont parfois erronées et trompeuses.

En tant qu'Arabes, nos gestes expressifs et nos tonalités vocales peuvent sembler impressionnants, mais ils n'expriment pas de danger. Par nos mouvements physiques et nos paroles, nous montrons que nous sommes ouverts à de nouvelles coutumes, traditions et comportements.

J'aimerais qu'elle comprenne l'histoire et les raisons pour lesquelles les Premières Nations ont acquis une certaine réputation négative. J'aimerais que la société reconnaisse ce qui s'est passé dans le passé et mette en œuvre les prochaines étapes pour aider les Premières Nations à guérir.

Nous n'avons pas pris le travail des autres. Les personnes qui n'ont pas voulu accepter un emploi indésirable au salaire minimum et qui pensent qu'elles sont au-dessus de cela ou que tout leur est dû ne devraient pas se plaindre que nous, les immigrantes et immigrants, prenions leur emploi, surtout si elles n'en voulaient pas au départ.

Très souvent, les gens confondent les Asiatiques du Sud-Est et pensent que nous venons aussi de Chine, car ils ne savent pas nous distinguer par notre apparence. J'aimerais qu'il y ait plus d'éducation publique sur les races et les cultures internationales, ce qui pourrait être utile.

Le fait d'être juif et de soutenir Israël sont deux choses différentes.

Bien que je sois né ici, il m'arrive d'être traité de « kraut » ou de recevoir le salut nazi par des Caucasiennes et Caucasiens d'origine anglaise lorsqu'ils apprennent que j'ai des ancêtres allemands.

Les Métisses et Métis sont des Autochtones, et cela ne signifie pas seulement « mixte ». Beaucoup de gens supposent que je ne suis pas autochtone simplement parce que je ne corresponds pas à un stéréotype.

Le racisme systémique par opposition au racisme comportemental

Les Canadiennes et Canadiens ont tendance à considérer la discrimination à l'égard des personnes racialisées comme une question de préjugés individuels plutôt que comme quelque chose de systémique intégrée dans les lois et les institutions. Les personnes noires et les Autochtones sont plus susceptibles d'être perçus comme étant traités moins justement que les personnes blanches, en particulier lorsqu'ils ont affaire à la police.

LA DISCRIMINATION EST-ELLE LIÉE AUX PRÉJUGÉS INDIVIDUELS OU À UN RACISME SYSTÉMIQUE? La discrimination et le racisme ont des racines multiples. Ce qui est le plus visible, ce sont les actions des personnes qui agissent ou s'expriment de manière irrespectueuse envers les autres, mais la discrimination se manifeste également de manière systémique dans la façon dont la société est structurée et fonctionne à travers ses lois, ses politiques et ses normes. L'existence et l'étendue du racisme systémique ont fait l'objet d'une attention accrue au cours des dernières années, en raison de l'examen plus minutieux des pratiques policières et d'autres formes de politiques institutionnelles. Comme dans les deux sondages précédents, le sondage actuel a demandé aux Canadiennes et Canadiens s'ils pensaient que le plus gros problème avec la discrimination à l'encontre de chacun des six groupes ethniques et racialisés provenait des préjugés des individus ou de ce qui est intégré dans les lois et les institutions du pays.

Comme dans les années passées, les Canadiennes et Canadiens sont plus susceptibles de considérer que le racisme se manifeste par des préjugés individuels que par des systèmes institutionnels, bien qu'une minorité non négligeable considère que les deux sont également en jeu. Lorsque les résultats sont combinés pour les six groupes évalués, une pluralité de personnes continue de dire que le problème le plus important est celui des préjugés individuels (41 %), comparativement à nos lois et institutions (6 %), tandis qu'un tiers (32 %) pense que le racisme est à la fois un problème de préjugés individuels et de facteurs systémiques. Une personne sur dix (9 %) affirme que ces groupes ne font l'objet d'aucune discrimination, tandis qu'une proportion similaire n'offre pas de réponse à la question (11 %).

Les opinions sur cette question pour les groupes combinés ont peu changé depuis que la question a été posée pour la première fois en 2019, et varient peu dans l'ensemble de la population. Les Canadiennes et Canadiens les plus susceptibles de dire que le racisme est à la fois une fonction des préjugés individuels et des facteurs systémiques comprennent ceux qui sont noirs (43 %) ou qui s'identifient comme 2SLGBQ+ (40 %). Les Canadiennes et Canadiens âgés de 65 ans et plus sont les plus susceptibles de considérer que le racisme est surtout une question de préjugés individuels (50 %). La réponse des Canadiennes

Fondements de la discrimination des groupes racialisés au Canada

% 2019 - 2024 Par groupe évalué

	TOTAL			Chinoises et Chinois			Sud-Asiatiques			Autochtones			Personnes noires			Personnes musulmanes	Personnes juives
	2019	2021	2024	2019	2021	2024	2019	2021	2024	2019	2021	2024	2019	2021	2024	2024	2024
La discrimination basée sur les préjugés des individus	41	38	41	39	44	47	44	44	48	33	23	27	47	38	38	39	42
La discrimination intégrée dans les lois et les institutions	5	6	6	3	7	6	4	3	3	8	13	9	4	7	7	8	4
Les deux sont un problème	29	34	32	19	30	24	25	31	30	44	49	44	29	40	34	32	30
Aucune de ces réponses, l'n'y a pas de discrimination	10	9	9	19	8	11	10	10	8	5	8	8	8	8	9	11	9
Ne sait pas	15	12	11	20	11	12	18	12	11	11	7	12	11	7	8	11	15

Q.18

Lorsqu'il s'agit de discrimination envers les [personnes chinoises / personnes noires / personnes d'Asie du Sud / personnes autochtones / personnes d'Asie de l'Est ou du Sud-Est / personnes musulmanes / personnes juives], quel est selon vous le plus grand problème?

et des Canadiens à cette question varie quelque peu en fonction du groupe ethnique ou racial évalué, bien que la tendance générale soit similaire. Comme dans les sondages précédents, l'accent mis sur les institutions et les lois (en tant que telles ou à parts égales avec les préjugés individuels) est le plus important en ce qui concerne la discrimination à l'égard des Autochtones (53 %), suivi par les personnes noires (41 %), mais les deux proportions ont diminué depuis 2021. Ce point de vue est également un peu moins répandu en ce qui concerne le racisme à l'égard des Chinoises et Chinois (30 %), alors qu'il est similaire et stable en ce qui concerne les personnes originaires d'Asie du Sud (33 %). Nouveauté en 2024, le pourcentage de personnes identifiant le racisme systémique seul ou avec des préjugés est globalement similaire pour les personnes musulmanes (40 %) et les personnes juives (34 %) ¹⁷.

DISCRIMINATION DANS DES SITUATIONS

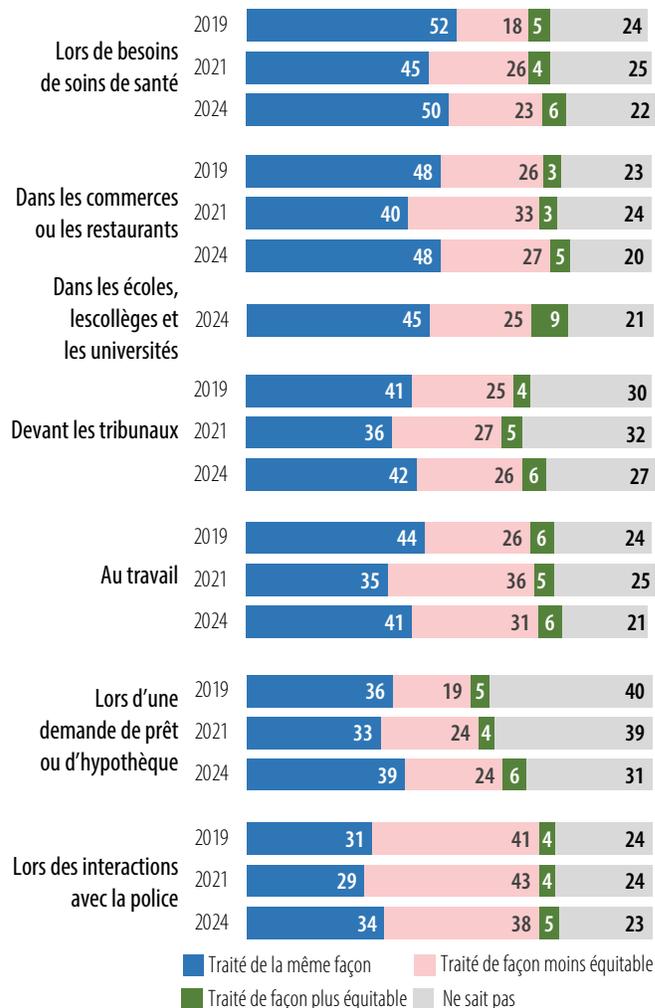
SPÉCIFIQUES. Une manière plus spécifique de mesurer la sensibilisation des Canadiennes et Canadiens aux formes systémiques de racisme consiste à leur demander comment ils pensent que chacun des six groupes ethniques ou racialisés est traité dans sept types de situations, en particulier s'ils sont traités de la même façon, moins équitablement ou plus équitablement que les personnes blanches ¹⁸.

Comme dans les sondages précédents, les perceptions de la façon dont les personnes racialisées sont traitées varient considérablement en fonction du type de situation. Mais dans toutes les situations mentionnées, les Canadiennes et Canadiens sont légèrement moins enclins qu'en 2021 à penser que les personnes racialisées sont traitées moins équitablement que les personnes blanches, revenant ainsi à l'équilibre des opinions enregistré en 2019.

Dans les sept situations présentées, le public continue d'affirmer que les personnes racialisées sont très probablement traitées de la même façon que les personnes blanches lorsqu'il s'agit **d'obtenir des soins de santé** (50 %, en hausse de 5 points depuis 2021), comparativement aux personnes qui pensent qu'elles sont traitées de façon moins équitable (23 %, en baisse de 3 points). Les gens sont plus susceptibles de penser que les personnes racialisées sont traitées de façon égale dans des situations qui comprennent

Traitement du groupe comparativement aux personnes [blanches/autres]

% 2019 - 2024 Par situation



Q.19a-g

En pensant au Canada, diriez-vous qu'en général les [même groupe qu'à la question 12] sont traitées de la même façon, traitées de façon moins équitable ou plus équitable que les personnes [blanches/autres], dans chacune des situations suivantes...?

¹⁷ Ces deux proportions correspondent largement à celles enregistrées pour les participantes et participants musulmans et juifs au sondage.

¹⁸ Chaque participante et chaque participant à l'enquête a répondu à ces questions en se référant à l'un des six groupes ethniques ou racialisés (désignés de manière aléatoire). Personne n'a été interrogé sur son propre groupe racial. Dans le cas du traitement des personnes juives, la comparaison a été faite avec « d'autres personnes » plutôt qu'avec les « personnes blanches ».

les **commerces ou les restaurants** (48 %, en hausse de 8 points), **devant les tribunaux** (42 %, en hausse de 6 points), au travail (41 %, en hausse de 6 points), lors **d'une demande de prêt ou d'hypothèque** (39 %, en hausse de 6 points) et **lors des interactions avec la police** (34 %, en hausse de 5 points). Ce n'est que dans cette dernière situation que les opinions penchent en faveur d'un traitement moins équitable, l'écart s'étant réduit au cours des trois dernières années.

Nouveauté en 2024, plus de quatre Canadiennes et Canadiens sur dix (45 %) affirment que les personnes racialisées sont traitées de la même façon que les personnes blanches **dans les écoles, les collèges et les universités**, contre 25 % qui déclarent qu'elles sont traitées moins équitablement.

Lorsque ces résultats combinés sont ventilés selon la façon dont chacun des six groupes ethniques ou raciaux est traité, ce sont les Autochtones et les personnes noires qui sont les plus susceptibles d'être considérés comme étant traités moins équitablement que les personnes blanches dans toutes les situations présentées; ces résultats sont plus prononcés dans les situations impliquant la police, où de nettes majorités expriment ce point de vue. Bien que la perception du mauvais traitement relatif de ces deux

groupes soit cohérente avec les sondages précédents, elle est désormais moins fréquente qu'en 2021 dans certaines situations, notamment lorsque les Autochtones ont besoin de soins de santé (42 % disent qu'ils sont traités moins équitablement, en baisse de 8 points), et les personnes noires au travail (33 %, en baisse de 8 points). En comparaison, les Canadiennes et Canadiens sont moins enclins à dire que les Chinoises et Chinois ou les Sud Asiatiques sont traités moins équitablement que les personnes blanches dans ces situations, et il y a eu peu de changements notables depuis 2021.

Le sondage de cette année a également fait référence au traitement des personnes musulmanes et des personnes juives dans ces situations. Les personnes musulmanes sont plus susceptibles d'être considérées comme moins bien traitées que les personnes blanches au travail (35 %), lors des interactions avec la police (35 %) et dans les commerces ou les restaurants (31 %), ce qui est à peu près comparable à la façon dont les gens évaluent le traitement réservé aux personnes originaires d'Asie du Sud. En comparaison avec les personnes musulmanes, les Canadiennes et Canadiens sont deux fois moins nombreux à penser que les personnes juives sont traitées moins équitablement que les autres dans chacune de ces situations.

Groupe traité de façon moins équitable que les personnes [blanches/autres], par situation

% 2019 - 2024 Par groupe évalué

	Chinoises et Chinois			Sud-Asiatiques			Autochtones			Personnes noires			Personnes musulmanes	Personnes juives
	2019	2021	2024	2019	2021	2024	2019	2021	2024	2019	2021	2024	2024	2024
Lors de besoins de soins de santé	11	16	17	13	18	17	34	50	42	16	33	29	20	10
Dans les commerces ou les restaurants	18	20	21	22	28	25	37	41	39	28	39	32	31	14
Dans les écoles, les collèges et les universités	–	–	20	–	–	24	–	–	36	–	–	28	27	17
Devant les tribunaux	10	13	15	16	18	20	38	42	42	35	46	45	22	10
Au travail	17	28	29	24	33	32	34	43	42	27	41	33	35	16
Lors d'une demande de prêt ou d'hypothèque	10	11	17	13	20	21	31	40	42	23	34	31	21	12
Lors des interactions avec la police	15	24	26	31	33	30	58	59	55	57	68	64	35	13

Q.19a-g

En pensant au Canada, diriez-vous qu'en général les [même groupe qu'à la question 12] sont traitées de la même façon, traitées de façon moins équitable ou plus équitable que les personnes [blanches/autres], dans chacune des situations suivantes...?

Comment les perceptions du traitement dans ces situations varient-elles en fonction de sa propre origine et de sa propre identité pour les Canadiennes et Canadiens? La tendance générale des changements observés depuis 2021 indiquée ci dessus est évidente dans tous les sous-groupes ou la plupart d'entre eux (p. ex., par région, par démographie et par origine raciale), dans certains cas de façon plus marquée et dans d'autres cas de façon moins marquée. Dans toutes les situations, la conviction selon

laquelle les personnes racialisées sont traitées moins équitablement que les personnes blanches est plus évidente chez les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans et chez ceux qui sont noirs ou originaires d'Asie de l'Est ou du Sud-Est. Les participantes et participants blancs à l'enquête ne sont pas remarquablement plus susceptibles que ceux d'autres origines raciales de dire que les autres groupes racialisés sont traités de la même façon que les personnes blanches.



Expérience indirecte de la discrimination raciale

L'enquête a interrogé les Canadiennes et Canadiens sur leur connaissance et leur expérience indirecte du racisme à l'égard d'autres personnes au sein de leur propre groupe racial ou culturel, ainsi qu'au sein d'autres groupes. Cela permet de comprendre ce dont les gens sont témoins au sein de leur propre communauté, de leurs propres réseaux et de leur propre famille, ainsi que la manière dont ils sont touchés par les expériences des personnes qu'ils connaissent.

Traitement général de son propre groupe

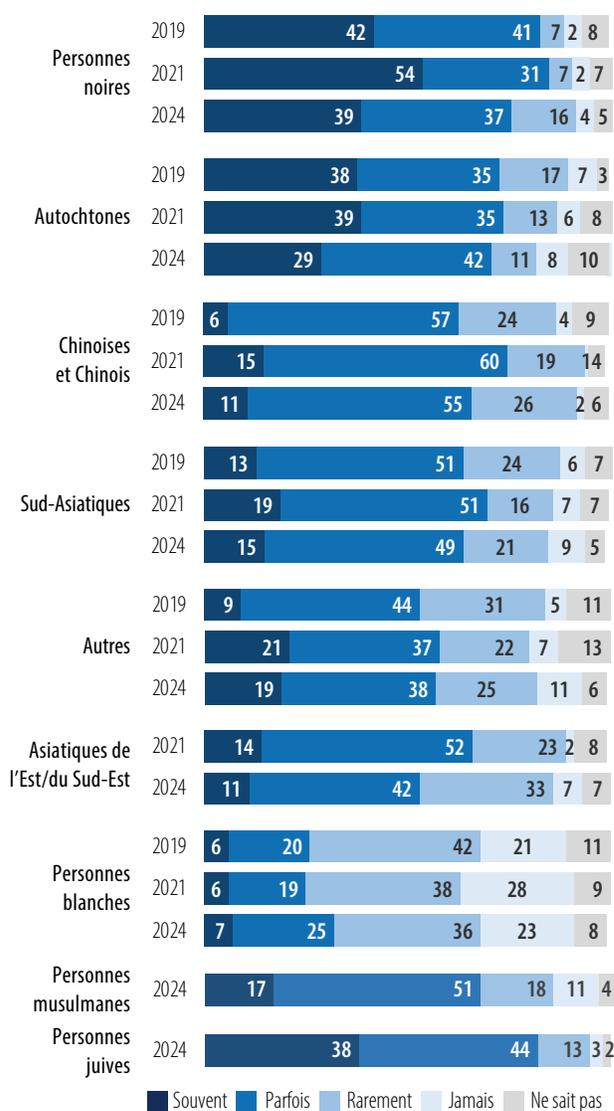
La plupart des Canadiennes et des Canadiens racialisés considèrent que leur propre groupe fait l'objet d'un traitement injuste en raison de sa race ou de sa culture, mais ce point de vue est moins répandu qu'en 2021, en particulier chez les personnes noires. En outre, les personnes racialisées sont plus susceptibles qu'auparavant de dire que leur groupe est décrit avec justesse dans les médias.

FRÉQUENCE DE LA DISCRIMINATION. Plus tôt dans le sondage, les Canadiennes et Canadiens ont été interrogés sur la mesure dans laquelle ils pensent que d'autres groupes dans ce pays subissent un traitement injuste en raison de leur origine raciale ou culturelle. Plus tard, ils ont été interrogés sur l'expérience de leur propre groupe, et les résultats montrent une tendance similaire.

Des majorités importantes de Canadiennes et de Canadiens noirs (76 %) ou autochtones (71 %) affirment que les membres de leur groupe sont traités injustement au moins parfois, voire souvent, en raison de leur race et de leur culture; ils sont également plus enclins à déclarer que ces expériences se produisent souvent. Les autres personnes racialisées sont aussi susceptibles de dire que leur groupe est au moins rarement victime de discrimination, mais elles sont moins susceptibles de dire que cela arrive souvent.

Fréquence du traitement injuste des personnes de sa propre race

% 2019 - 2024 Par groupe racial/religieux répondant



Q.16

À quelle fréquence les membres de votre propre groupe ethnique ou racial sont-ils traités injustement en raison de leur race ou de leur culture?

Notamment, ces perceptions sont aujourd’hui moins répandues qu’en 2021 dans la plupart des groupes racialisés, et en particulier chez les personnes noires (39 % déclarent que cela arrive souvent, en baisse de 15 points) ou les Autochtones (29 %, en baisse de 10 points). Dans certains cas, ces pourcentages renversent une tendance antérieure à la hausse (personnes noires, Chinoises et Chinois, Sud Asiatiques), et dans d’autres, ils reflètent la proportion la plus faible jamais enregistrée (Asiatiques de l’Est ou du Sud-Est).

Les Canadiennes et Canadiens qui s’identifient comme blancs sont les moins enclins à dire que leur groupe ethnique ou racial est victime de discrimination (32 % souvent ou parfois), mais cela reflète une proportion croissante depuis 2021 (en hausse de 7 points)¹⁹. Le seul

autre groupe qui est maintenant plus susceptible d’exprimer cette opinion est celui des Métisses et Métis (71 %, en hausse de 9 points).

En 2024, près de quatre Canadiennes et Canadiens juifs sur dix (38 %) pensent que les membres de leur communauté sont souvent victimes d’un traitement injuste et 44 % déclarent que cela arrive parfois (ces résultats sont similaires à ceux enregistrés pour les Canadiennes et Canadiens noirs en ce qui concerne leur propre communauté). Parmi les Canadiennes et Canadiens musulmans, un sur six (17 %) déclare que les membres de sa communauté sont souvent victimes de tels mauvais traitements, tandis que 51 % indiquent que cela arrive parfois (ce qui équivaut aux perceptions exprimées par les Sud-Asiatiques).

¹⁹ Les personnes qui s’identifient comme blanches comprennent un éventail d’origines raciales et ethniques diverses, ce qui, dans certains cas, peut les exposer à la discrimination. Par exemple, une enquête réalisée en 2018 par l’Environics Institute a révélé que près d’une personne juive sur cinq au Canada a déclaré avoir été victime de discrimination au cours des cinq années précédentes en raison de sa race, de son origine ethnique ou de sa culture.

REPRÉSENTATION DANS LES MÉDIAS. Les Canadiennes et Canadiens ont été interrogés sur la fréquence à laquelle ils pensent que leur propre groupe racial est décrit avec justesse dans les médias canadiens d'aujourd'hui. Il n'est pas surprenant de constater que les personnes qui s'identifient comme blanches sont les plus positives dans leurs réponses, avec près de la moitié (46 %) affirmant que leur groupe est décrit avec justesse la plupart du temps, contre seulement une personne sur six qui pense que cela arrive rarement (12 %) ou jamais (3 %).

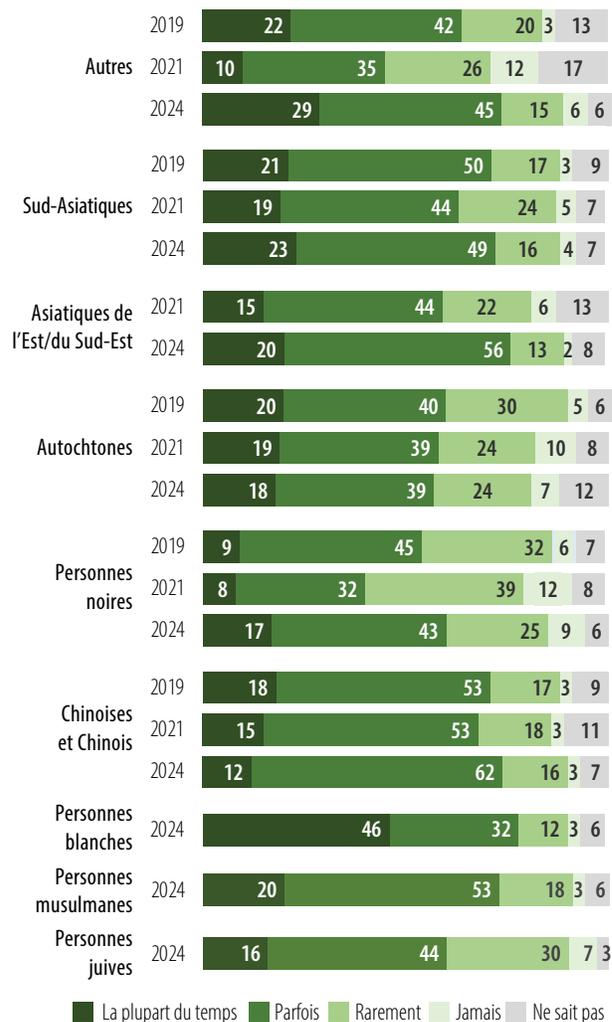
Les Canadiennes et Canadiens issus de groupes racialisés sont nettement moins élogieux à l'égard de la couverture médiatique, bien que les opinions se soient améliorées au sein de certains groupes, notamment les personnes noires (17 % affirment que cette couverture est exacte la plupart du temps, en hausse de 9 points depuis 2021) et les autres groupes racialisés (29 %, en hausse de 19 points); des proportions qui dépassent celles enregistrées en 2019.

Dans tous les groupes racialisés, la proportion de ceux qui déclarent que leur groupe est rarement ou jamais décrit avec justesse dans les médias a diminué depuis 2021 et, dans la plupart des cas, elle est désormais inférieure à celle enregistrée en 2019.

En 2024, une personne juive sur six (16 %) pense que sa communauté est décrite avec justesse dans les médias la plupart du temps, comparativement à ceux qui disent que cela arrive parfois (44 %) ou rarement (30 %). Les réponses sont un peu plus positives chez les personnes musulmanes quant à la fréquence de la représentation exacte de leur communauté dans les médias (20 % souvent et 53 % de temps en temps).

À quelle fréquence votre groupe racial est-il décrit avec justesse dans les médias?

% 2019 - 2024 Par groupe racial/religieux répondant



Q.20

En pensant à la façon dont votre propre groupe ethnique ou racial est décrit dans les médias canadiens aujourd'hui, diriez-vous que votre groupe est décrit avec justesse?

Être témoin de discrimination raciale envers d'autres personnes

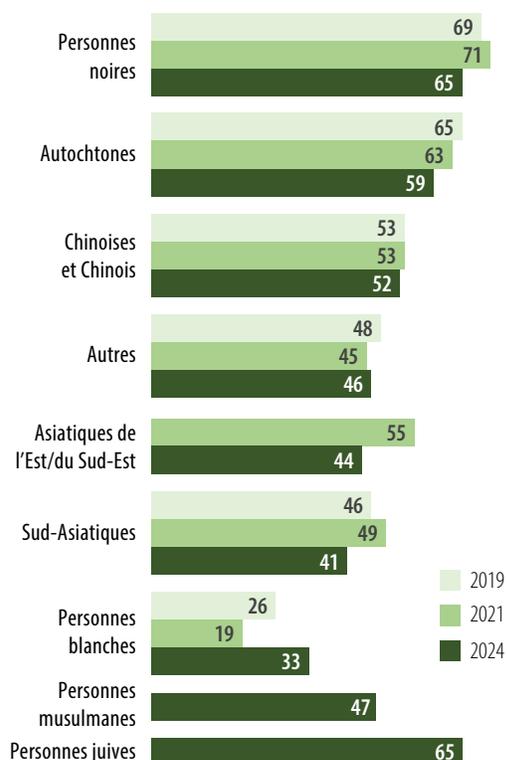
La plupart des Canadiennes et Canadiens racialisés disent avoir été témoins de discrimination raciale à l'égard d'autres personnes de leur propre groupe racial, mais cette proportion est aujourd'hui un peu plus faible qu'en 2021. En revanche, les Canadiennes et Canadiens blancs sont les moins enclins à signaler ce type d'expérience, mais ils sont désormais plus susceptibles de le faire qu'auparavant.

TRAITEMENT RÉSERVÉ AUX AUTRES PERSONNES DE SON PROPRE GROUPE RACIAL. Le point de vue des Canadiennes et des Canadiens sur l'ampleur de la discrimination et du racisme est influencé par ce qu'ils ont vu se produire autour d'eux. Près de quatre personnes sur dix (38 %) déclarent avoir été personnellement témoins de discrimination ou de traitement injuste à l'égard d'autres personnes de la même race qu'elles, en raison de leur race. Cette proportion a augmenté depuis trois ans (en hausse de 8 points de pourcentage), après une baisse entre 2019 et 2021 (une baisse de 6 points). Ce changement de la tendance au cours des cinq dernières années est principalement dû à des changements dans les perceptions des Canadiennes et Canadiens qui s'identifient comme blancs; leur perception de la discrimination à l'égard d'autres personnes blanches a diminué en 2021, peut-être en raison de l'attention accrue portée aux mauvais traitements infligés aux groupes racialisés – en particulier les personnes noires et les Autochtones, mais aussi les Asiatiques à la suite de la pandémie de COVID. Trois ans plus tard, ces événements n'étaient plus aussi actuels ou susceptibles d'influencer les perceptions du public.

Comme précédemment, les Canadiennes et Canadiens racialisés sont beaucoup plus susceptibles que les personnes blanches de déclarer avoir été témoins de discrimination à l'égard d'autres personnes de leur groupe, en particulier parmi les personnes noires (65 %), les Autochtones (59 %) ou les Chinoises et Chinois (52 %). Toutefois, contrairement à la dernière tendance observée chez les Canadiennes et Canadiens blancs, les personnes racialisées sont maintenant moins susceptibles qu'en 2021 de déclarer ce type d'expérience indirecte, le déclin étant le plus marqué chez les personnes originaires d'Asie de l'Est ou du Sud-Est (44 %, en baisse de 11 points) ou d'Asie du Sud (41 %, en baisse de 8 points).

Témoin de discrimination d'autres personnes de la même race

% 2019 - 2024 Par groupe racial/religieux répondant



Q.21

Avez-vous personnellement été témoin de discrimination ou de traitement injuste d'autres personnes qui sont de la même race ou ethnicité que vous, en raison de leur race?

Comme pour les années précédentes, les jeunes Canadiennes et Canadiens sont plus susceptibles que leurs aînés de dire qu'ils ont été témoins de discrimination raciale à l'égard d'autres personnes de leur propre groupe racial, la plus forte augmentation depuis 2021 étant observée chez les personnes de 30 à 44 ans (43 %, en hausse de 15 points). Les résultats ne varient pas de façon significative en fonction du sexe, du niveau de scolarité ou du caractère adéquat du revenu du ménage.

En 2024, ce sont les Canadiennes et Canadiens de religion juive (65 %) qui déclarent le plus souvent avoir vécu de telles expériences, suivis par les personnes musulmanes (47 %) et les personnes d'une religion autre que chrétienne (48 %), et moins souvent les chrétiennes et chrétiens (38 %) ou les personnes sans religion (34 %).

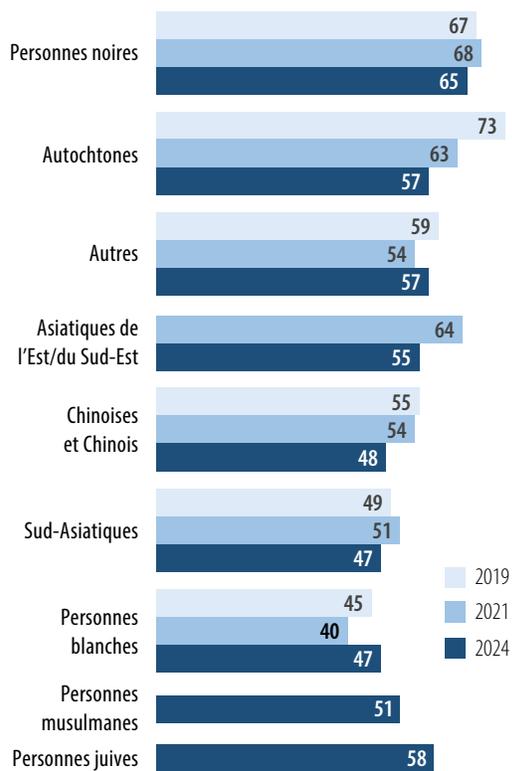
TRAITEMENT RÉSERVÉ AUX AUTRES PERSONNES D'UNE RACE DIFFÉRENTE. L'enquête a également interrogé les participantes et participants sur le fait d'avoir été témoin d'un traitement injuste à l'égard d'autres personnes ayant une origine raciale différente de la leur. Près de la moitié des personnes interrogées (48 %) déclarent avoir vécu cette expérience, ce qui est un peu plus élevé qu'en 2021 (en hausse de 3 points), renversant ainsi une baisse antérieure (une baisse de 6 points).

Comme pour le fait d'être témoin de tels traitements infligés à son propre groupe, le fait de voir des personnes appartenant à d'autres groupes subir de tels traitements a surtout augmenté chez les Canadiennes et Canadiens blancs (47 %, en hausse de 7 % depuis 2021), alors qu'il a diminué dans la plupart des groupes racialisés. Sur cette question, l'écart entre les Canadiennes et Canadiens racialisés et non racialisés est considérablement plus faible.

Le fait d'être témoin de discrimination à l'égard des personnes d'une autre race est, une fois de plus, plus fréquent chez les personnes noires (65 %, en baisse de 3 points), les Autochtones (57 %, en baisse de 6 points), les personnes juives (58 %, question posée pour la première fois) et les Asiatiques de l'Est et du Sud-Est (55 %, en baisse de 9 points). Les jeunes Canadiennes et Canadiens sont plus susceptibles que leurs aînés de déclarer avoir été témoins de mauvais traitements infligés à des personnes appartenant à un groupe racial différent, et cet écart relatif à l'âge s'est considérablement creusé au cours des trois dernières années.

Témoin de discrimination d'autres personnes d'une race différente

% 2019 - 2024 Par groupe racial/religieux répondant



Q.22

Avez-vous personnellement été témoin de discrimination ou de traitement injuste d'autres personnes qui sont de différente origine raciale que vous, en raison de leur race ou ethnicité?

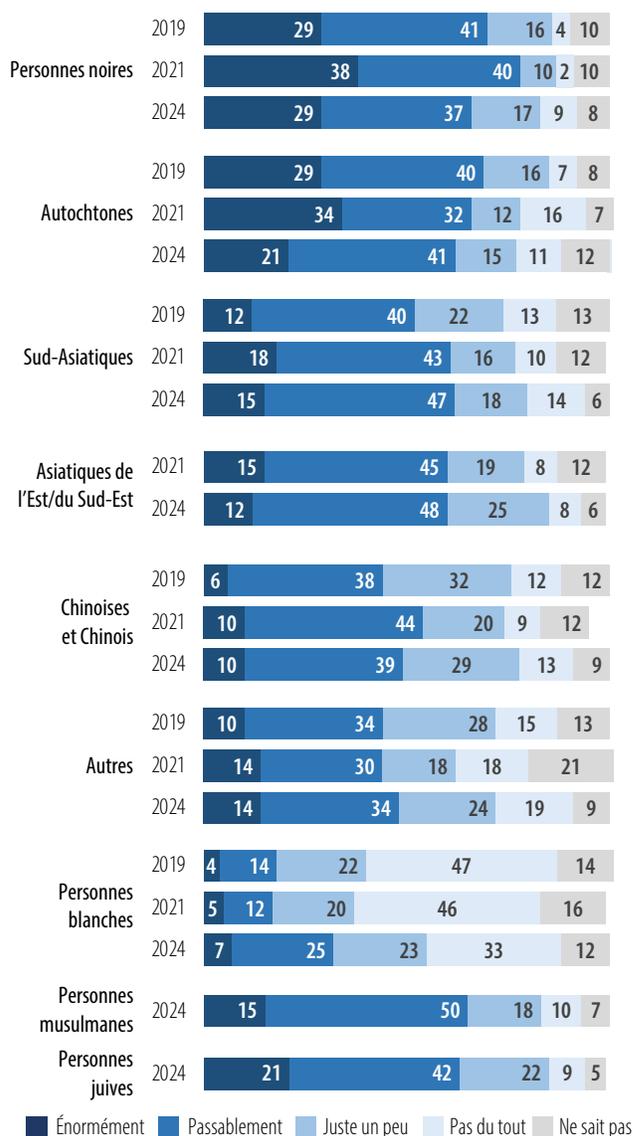
IMPACT DU RACISME SUR DES PERSONNES QUE VOUS CONNAISSEZ. Outre le fait d'avoir été témoin de discrimination à l'encontre de personnes appartenant à son propre groupe racial, le sondage a également cherché à savoir comment les Canadiennes et les Canadiens pensent que ce traitement affecte les personnes qu'ils côtoient et qui partagent leur origine raciale.

Dans l'ensemble, quatre Canadiennes et Canadiens sur dix affirment que le racisme affecte les personnes qu'ils connaissent dans leur propre groupe ethnique ou racial énormément (10 %) ou passablement (30 %), soit une hausse de 10 points de pourcentage par rapport à 2021 (entièrement parmi ceux qui ont répondu « passablement »). Comme pour les deux questions précédentes de cette section, ce sont les personnes racialisées qui sont les plus susceptibles de signaler de tels impacts, mais c'est parmi les personnes s'identifiant comme blanches que l'augmentation par rapport à il y a trois ans est la plus significative (32 % touchées énormément ou passablement, en hausse de 15 points). Les Canadiennes et Canadiens noirs sont deux fois plus nombreux à donner la même réponse au sujet d'autres personnes noires qu'ils connaissent (29 % ayant répondu « énormément »), mais cette proportion est maintenant plus faible qu'en 2021 (en baisse de 12 % parmi ceux qui ont répondu « énormément » ou « passablement »).

Une fois de plus, la conviction selon laquelle d'autres personnes de la même origine raciale ou ethnique sont au moins passablement affectées par la discrimination est liée à l'âge : elle est deux fois plus fréquente chez les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans (55 %) que chez ceux âgés de 65 ans et plus (26 %), bien que cette perspective ait augmenté pour toutes les cohortes d'âge.

La perception de l'impact du racisme sur les personnes que l'on connaît est également liée à la religion. Les personnes musulmanes (65 %) et les personnes juives (63 %) sont plus nombreuses à estimer que d'autres membres de leur communauté sont au moins passablement affectés par le racisme, comparativement aux personnes chrétiennes (39 %) et aux personnes sans appartenance religieuse (35 %).

Impact du racisme sur des personnes que vous connaissez % 2019 - 2024 Par groupe racial/religieux répondant



Q.23

En pensant aux personnes proches de vous qui sont de la même origine raciale ou ethnique, dans quelle mesure pensez-vous que leur vie a été affectée en raison de la discrimination en raison de leur race?



Expérience personnelle de la discrimination raciale

Le sondage a interrogé les Canadiennes et Canadiens sur leur expérience personnelle de la discrimination et du traitement injuste en raison de leur race et de leur origine culturelle, sur le plan de la fréquence, du lieu et de l'impact sur leur bien-être.

Expérience personnelle de la discrimination

La discrimination fondée sur l'origine ethnique, la race ou la religion est un phénomène courant au Canada, surtout chez les personnes noires et les personnes issues des Premières Nations. Depuis 2021, ces expériences sont plus susceptibles d'être signalées par les personnes de race blanche ou issues des Premières Nations, et moins par les autres groupes racialisés.

FRÉQUENCE DE LA DISCRIMINATION RACIALE.

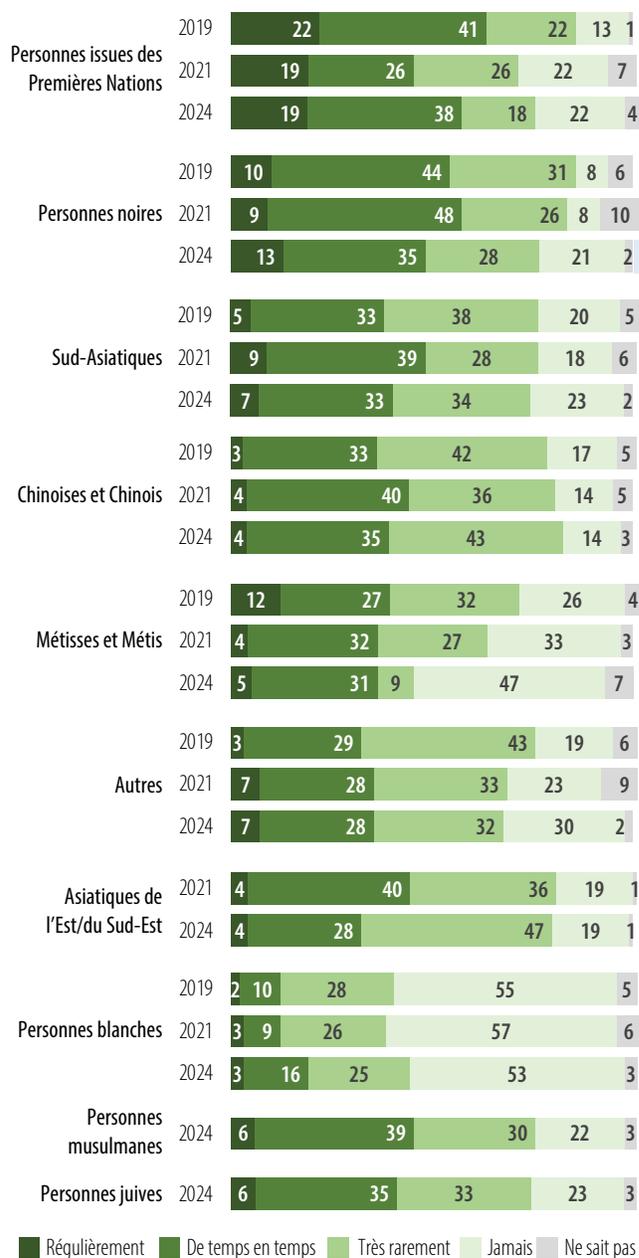
Les Canadiennes et Canadiens ont été interrogés sur leur expérience personnelle de discrimination ou de traitement injuste en raison de leur race ou de leur appartenance ethnique tout au long de leur vie. Pour l'ensemble de la population, un peu plus de la moitié des personnes interrogées déclarent que cela leur est arrivé à un moment ou à un autre de leur vie, ce qui est similaire aux proportions enregistrées en 2019 et 2021.

Une personne sur quatre déclare en avoir fait l'expérience régulièrement (5 %) ou de temps en temps (21 %), soit une hausse de cinq points de pourcentage par rapport à 2021. Un autre quart (27 %) indique que cela s'est produit très rarement, tandis qu'une pluralité (45 %) déclare que cela ne lui est jamais arrivé, deux chiffres inchangés par rapport à 2021.

Comme pour les années précédentes, ce sont les personnes noires (48 %) et les personnes issues des Premières Nations (57 %) qui déclarent le plus souvent que ce type de discrimination se produit régulièrement ou de temps en temps, suivies par les Sud Asiatiques (40 %), les Chinoises et Chinois (39 %), les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est (32 %) et les membres d'autres groupes racialisés (35 %).

Expérience personnelle en matière de discrimination en raison de la race

% 2019 - 2024 Par groupe racial/religieux répondant



Q.24

Avez-vous déjà été personnellement victime de discrimination ou de traitement injuste en raison de votre race ou de votre ethnicité? Si oui, était-ce :

Le changement de ces proportions est significatif depuis 2021. L'augmentation globale du nombre de personnes disant avoir été victimes de discrimination de façon fréquente (régulièrement ou de temps en temps) est principalement due aux expériences rapportées par les personnes s'identifiant comme blanches (19 %, en hausse de 7 points), ainsi que par les personnes issues des Premières Nations (en hausse de 12 points).

En revanche, ces expériences sont désormais moins souvent rapportées par les Canadiennes et Canadiens noirs (48 %, en baisse de 9 points depuis 2021, bien que le pourcentage de ceux qui disent que cela se produit régulièrement ait augmenté, passant de 9 % à 13 %). Les personnes originaires d'Asie du Sud (en baisse de 8 points), de Chine (en baisse de 5 points), d'Asie de l'Est ou du Sud-Est (en baisse de 8 points) sont également moins susceptibles de déclarer une discrimination permanente, ce qui, dans chaque cas, renverse la tendance à la hausse observée entre 2019 et 2021; cette dernière année

coïncidant avec le sentiment anti-asiatique suscité par la pandémie de COVID-19.

Dans l'ensemble de la population, les expériences permanentes de discrimination raciale sont plus fréquemment signalées par les Canadiennes et Canadiens de moins de 45 ans (34 % fréquemment ou de temps en temps) et cette réponse a augmenté de façon plus significative depuis 2021 chez les personnes âgées de 30 à 44 ans (en hausse de 12 points) ou celles qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires (36 %, en hausse de 18 points). Les hommes (28 %) sont légèrement plus susceptibles que les femmes (23 %) de faire état de telles expériences.

En 2024, les Canadiennes et Canadiens musulmans (45 %), juifs (41 %) ou d'une religion non chrétienne (37 %) sont ceux qui déclarent le plus souvent avoir subi une discrimination fréquente au cours de leur vie, comparativement à ceux qui sont chrétiens (24 %) ou qui n'ont pas de religion (21 %).

DANS QUELS CONTEXTES LA DISCRIMINATION SE PRODUIT-ELLE?

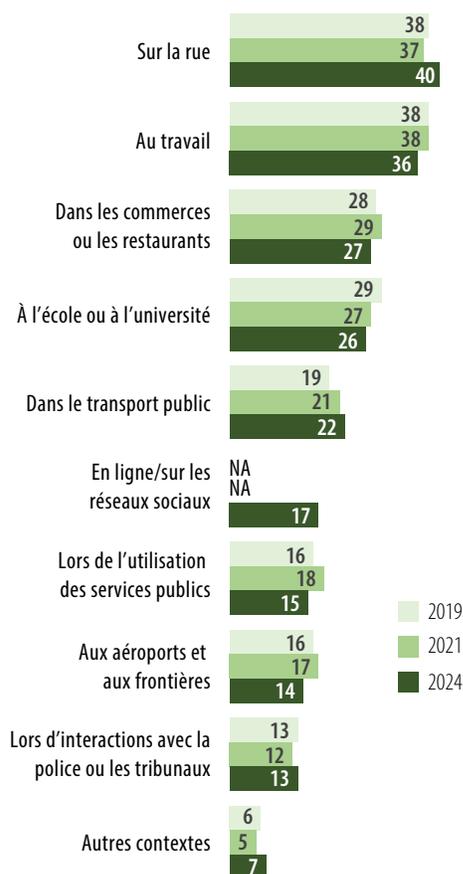
Les personnes qui ont fait état d'une expérience de discrimination fondée sur la race ou l'appartenance ethnique ont été invitées à préciser, parmi neuf contextes, celui dans lequel cette expérience s'est déroulée.

Comme pour les années précédentes, les contextes les plus fréquemment cités sont les expériences sur la rue (40 %), au travail (36 %), dans les commerces ou les restaurants (27 %), à l'école ou à l'université (26 %), dans le transport public (22 %) et en ligne/sur les réseaux sociaux (17 %)²⁰. Pour l'ensemble de la population, les résultats sont essentiellement les mêmes qu'il y a deux ans.

Comme précédemment, la mention des contextes varie selon les groupes raciaux. Les personnes noires et les Autochtones sont les plus susceptibles de faire état de telles expériences dans un certain nombre de contextes, tels que les commerces et les restaurants, l'école et l'université, ou le transport public – bien que les proportions soient stables ou inférieures dans la plupart des cas depuis 2021. Les Chinoises et Chinois sont les plus susceptibles de déclarer avoir subi un traitement injuste sur la rue (60 %, en hausse de 6 points depuis 2021), mais ils sont désormais moins enclins à faire état de tels mauvais traitements dans d'autres contextes. Les personnes juives sont parmi les plus susceptibles de signaler un traitement négatif en ligne/sur les réseaux sociaux (38 %), ainsi qu'à l'école ou à l'université (37 %), mais moins susceptibles de le faire que les autres dans la plupart des autres contextes. L'expérience des Canadiennes et Canadiens musulmans est comparable à celle de l'ensemble de la population, à l'exception du fait qu'ils sont plus susceptibles de rencontrer des problèmes dans les aéroports et aux frontières (23 %).

Dans quel contexte avez-vous été victime de discrimination raciale?

% 2019 - 2024 Personnes ayant été victimes de discrimination



Q.25

Dans quel contexte avez-vous été victime de discrimination ou de traitement injuste en raison de votre race ou de votre ethnicité?

²⁰ La réponse « en ligne/sur les réseaux sociaux » a été ajoutée à la liste des contextes en 2024.

EXPÉRIENCES DE DISCRIMINATION RACIALE DANS LA VIE QUOTIDIENNE. La discrimination raciale prend de nombreuses formes et peut souvent se traduire par des traitements subtilement empreints d'insensibilité dans la vie quotidienne (parfois appelé « microagressions »). Le sondage révèle que de nombreuses Canadiennes et de nombreux Canadiens, en particulier les Autochtones et les personnes noires, sont victimes de ce type de traitement.

Les participantes et participants au sondage qui déclarent avoir été victimes de discrimination ou d'un traitement injuste au cours des 12 derniers mois ont été interrogés sur la fréquence de chacun des six types de microagressions. Dans cette population, les Canadiennes et Canadiens sont plus susceptibles de dire qu'au cours de l'année écoulée, il leur est arrivé régulièrement ou de temps en temps que des gens se soient comportés comme s'ils pensaient qu'ils n'étaient pas intelligents (50 %), que des gens se soient comportés comme s'ils se méfiaient d'eux (37 %), qu'ils

aient été ignorés, négligés, ou n'aient pas reçu de service dans un restaurant ou un magasin (35 %), ou qu'ils aient été traités différemment par un employeur (p. ex., en matière d'embauche, de rémunération ou de promotion) (34 %). Un peu moins de personnes disent avoir été prises pour une personne qui sert les autres (27 %) ou avoir été interpellées injustement par la police (21 %).

De telles microagressions sont le plus souvent signalées par les Autochtones : la moitié d'entre eux ou plus déclarent que chacune de ces six expériences leur sont arrivées régulièrement ou de temps en temps au cours des 12 derniers mois, en particulier pour ce qui est que des gens se sont comportés comme s'ils pensaient qu'ils n'étaient pas intelligents (76 %) et comme s'ils se méfiaient d'eux (67 %). Ces formes de racisme de la vie quotidienne sont également vécues couramment par les Canadiennes et Canadiens noirs, surtout lorsqu'il s'agit de ne pas être traités comme s'ils étaient intelligents ou que les gens se méfient d'eux.

Expériences de discrimination dans la vie quotidienne au cours des 12 derniers mois en raison de la race ou de l'ethnicité*
% 2024 Régulièrement ou de temps en temps, par groupe répondant

% par groupe répondant	TOTAL	Personnes blanches	Chinoises et Chinois	Sud-Asiatiques	Autochtones	Personnes Noires	Autres	Asiatiques de L'Est/ de L'Est/	Personnes musulmanes	Personnes juives
Avoir des gens qui se comportaient comme s'ils pensaient que vous n'étiez pas intelligent(e)	50	46	45	49	76	66	55	56	57	33
Avoir des gens qui se comportaient comme s'ils se méfiaient de vous	37	21	38	43	67	67	40	41	36	33
Être ignoré(e), négligé(e), ou ne pas recevoir de service dans un restaurant ou un magasin	35	30	37	40	57	46	41	39	42	26
Être traité(e) injustement par un employeur à l'embauche ou pour la rémunération ou la promotion	34	30	38	37	56	43	37	40	36	23
Être pris(e) pour une personne qui sert les autres	27	23	33	26	50	39	34	44	37	11
Être interpellé(e) injustement par la police	21	16	19	21	56	39	30	23	34	13

* Parmi les personnes qui ont déclaré avoir été victimes de discrimination/de traitement injuste au cours des 12 derniers mois

Q.28

Veillez indiquer à quelle fréquence, le cas échéant, chacune des situations suivantes s'est appliquée à vous au cours des 12 derniers mois en raison de votre race ou de votre ethnicité.

Raisons de la discrimination

Les Canadiennes et Canadiens attribuent des expériences de discrimination au cours de l'année écoulée à divers aspects de leur identité ou de leurs caractéristiques personnelles. Les personnes noires et les personnes issues des Premières Nations sont les plus susceptibles de dire que cela est dû à leur origine ethnique ou raciale, à leur apparence physique ou à la couleur de leur peau.

Le sondage demandait aux participantes et participants s'ils avaient été victimes de discrimination ou traités injustement au cours des 12 derniers mois en raison de chacun des huit aspects de leur identité ou de leurs caractéristiques personnelles.

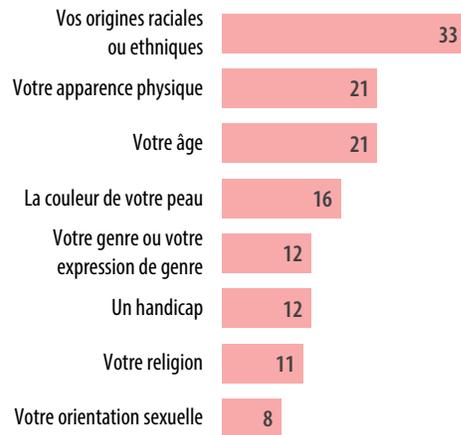
Dans l'ensemble de la population, les Canadiennes et Canadiens déclarent le plus souvent avoir été victimes de discrimination au cours de l'année écoulée en raison de leur origine raciale ou ethnique (33 %), de leur apparence physique (21 %), de leur âge (21 %) ou de la couleur de leur peau (16 %)²¹. Les gens sont moins enclins à signaler des incidents de discrimination ou de mauvais traitements en raison de leur genre ou de leur expression de genre (12 %), d'un handicap (12 %), de leur religion (11 %) ou de leur orientation sexuelle (8 %).

Comme on pouvait s'y attendre, la discrimination liée à l'origine ethnique ou raciale, à l'apparence physique ou à la couleur de la peau est le plus souvent signalée par les personnes noires ou les personnes issues des Premières Nations, même si ce phénomène n'est pas rare chez les autres Canadiennes et Canadiens racialisés. Les mauvais traitements liés à la religion sont le plus souvent subis par les personnes musulmanes (34 %) et les personnes juives (33 %), et dans une moindre mesure par les personnes dont la foi n'est ni chrétienne ni musulmane (21 %), ainsi que par les Sud-Asiatiques (23 %) (dont la plupart s'identifient comme hindous, musulmans ou sikhs).

Une participante ou un participant au sondage sur dix (9 %) a mentionné avoir fait l'objet de discrimination en raison de son orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle. Ce groupe est le plus susceptible de déclarer avoir subi une discrimination au cours de l'année écoulée en raison de son orientation sexuelle (38 %, contre 5 % des personnes hétérosexuelles) ou de son genre ou de son expression de genre (29 % contre 10 %).

Expérience de discrimination au cours de l'année écoulée pour les raisons suivantes

% 2024



Q.27

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été la cible de discrimination ou de traitement injuste pour l'une ou l'autre des raisons suivantes?

²¹ La question portant sur la discrimination au cours de l'année écoulée en raison de l'origine raciale ou ethnique n'a été posée qu'aux participantes et participants au sondage qui avaient déjà déclaré avoir été victimes de discrimination en raison de leur race ou de leur origine ethnique (Q.24).

Raisons de la discrimination au cours des 12 derniers mois

% 2024 Parmi les personnes ayant été victimes de discrimination – Par groupe répondant

RAISON	Personnes blanches	Chinoises et Chinois	Sud-Asiatiques	Asiatiques de L'Est/du Sud-Est	Personnes issues des Premières Nations	Métisses et Métis	Personnes noires	Autres	Personnes musulmanes	Personnes juives
Vos origines raciales ou ethniques	25	37	44	40	58	37	59	47	38	33
Votre apparence physique	19	16	26	25	37	17	35	33	25	14
Votre âge	21	14	16	17	25	17	18	27	23	18
La couleur de votre peau	10	21	35	21	36	19	54	20	27	8
Votre genre ou votre expression de genre	12	7	11	13	17	11	11	18	12	10
Un handicap	13	4	9	9	17	13	7	14	11	11
Votre religion	8	6	23	10	15	11	16	21	34	39
Votre orientation sexuelle	8	3	6	10	18	6	8	12	8	5
Nombre moyen de raisons	1,0	1,0	1,6	1,4	2,1	1,1	1,9	1,9	1,7	1,4

Q.27

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été la cible de discrimination ou de traitement injuste pour l'une ou l'autre des raisons suivantes?

Impacts de la discrimination sur la vie personnelle

Les Canadiennes et Canadiens victimes de discrimination raciale sont affectés à des degrés divers; certains sont fortement dérangés par cette discrimination, d'autres pas du tout. Cet impact est le plus visible chez les personnes juives et les Autochtones. Une Canadienne ou un Canadien sur trois déclare qu'il minimise sa race ou sa culture au moins de temps en temps.

DANS QUELLE MESURE LA DISCRIMINATION

RACIALE VOUS DÉRANGE-T-ELLE? Quel est l'impact de la discrimination et des traitements injustes sur le bien-être des gens? Les personnes qui ont fait état de telles expériences ont été interrogées sur la mesure dans laquelle la discrimination les a dérangées, et les résultats montrent que – comme dans les sondages précédents – la situation n'est pas la même pour tout le monde. Plus de quatre Canadiennes et Canadiens sur dix déclarent que leur expérience de discrimination raciale les a fortement (16 %) ou passablement (28 %) dérangés, tandis que les autres indiquent que cela les a un peu (42 %) ou pas du tout (12 %) dérangés.

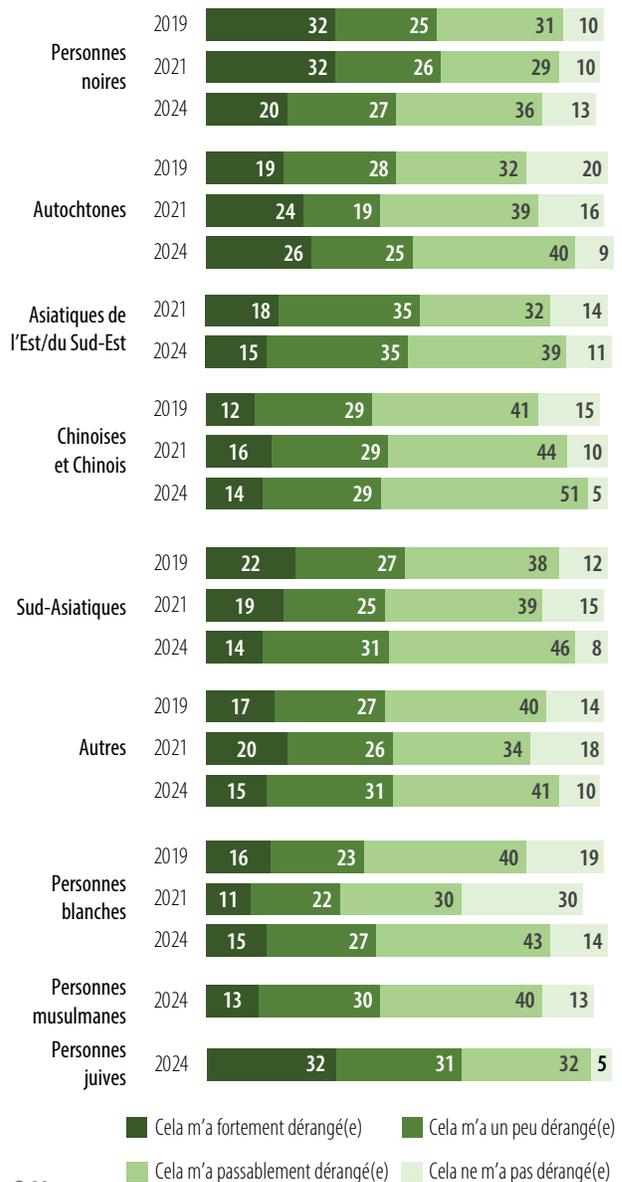
L'ampleur de l'impact varie quelque peu d'un groupe à l'autre, mais pas dans la même mesure que l'expérience déclarée de la discrimination raciale. Le fait d'être « fortement dérangé » par un traitement injuste en raison de la race, de l'origine ethnique ou de la religion est le plus souvent ressenti par les personnes juives (32 %), suivies par les Autochtones (26 %) ou les personnes noires (20 %), comparativement aux personnes originaires d'Asie de l'Est ou du Sud Est (15 %), d'Asie du Sud (14 %), de Chine (14 %), d'un autre groupe racialisé (15 %) ou à celles qui sont musulmanes (13 %).

Ce type d'impact significatif est quelque peu moins susceptible d'être signalé qu'en 2021 (sauf chez les Autochtones, où le pourcentage est en légère augmentation). En même temps, moins de Canadiennes et de Canadiens dans chaque groupe racialisé déclarent qu'une telle discrimination ne les dérange pas du tout.

Les Canadiennes et Canadiens de race blanche sont les moins susceptibles de se dire dérangés par la discrimination qu'ils ont pu subir en raison de leur race et de leur culture. Toutefois, ce groupe est maintenant plus susceptible qu'il y a trois ans de dire que cela les a dérangés, que ce soit fortement (15 %, en hausse de 4 points), passablement (27 %, en hausse de 5 points) ou juste un peu (43 %, en hausse de 13 points).

Dans quelle mesure votre expérience en matière de discrimination raciale vous a-t-elle dérangée?

% 2019 - 2024 Personnes ayant été victimes de discrimination
Par groupe racial/religieux répondant



Q.29

En pensant aux expériences de discrimination et de traitement injuste que vous avez mentionnées, dans l'ensemble, à quel point vous ont-elles dérangé(e)?

Comme pour les années précédentes, les femmes (19 % contre 14 % des hommes) et les Canadiennes et Canadiens dont les revenus sont précaires (23 %) sont plus nombreux à se dire fortement dérangés par la discrimination raciale. Ce sont les personnes âgées de 65 ans et plus (12 %) et celles qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires (12 %) qui sont les moins susceptibles d'être dérangées par la discrimination raciale.

Comme on peut s'y attendre, les conséquences du racisme sur la vie personnelle sont plus fortement ressenties par les personnes qui en font régulièrement l'expérience : les personnes qui déclarent être régulièrement victimes de discrimination raciale (34 %) déclarent le plus souvent être fortement dérangées, par rapport à celles qui le sont de temps en temps (20 %) ou très rarement (8 %).

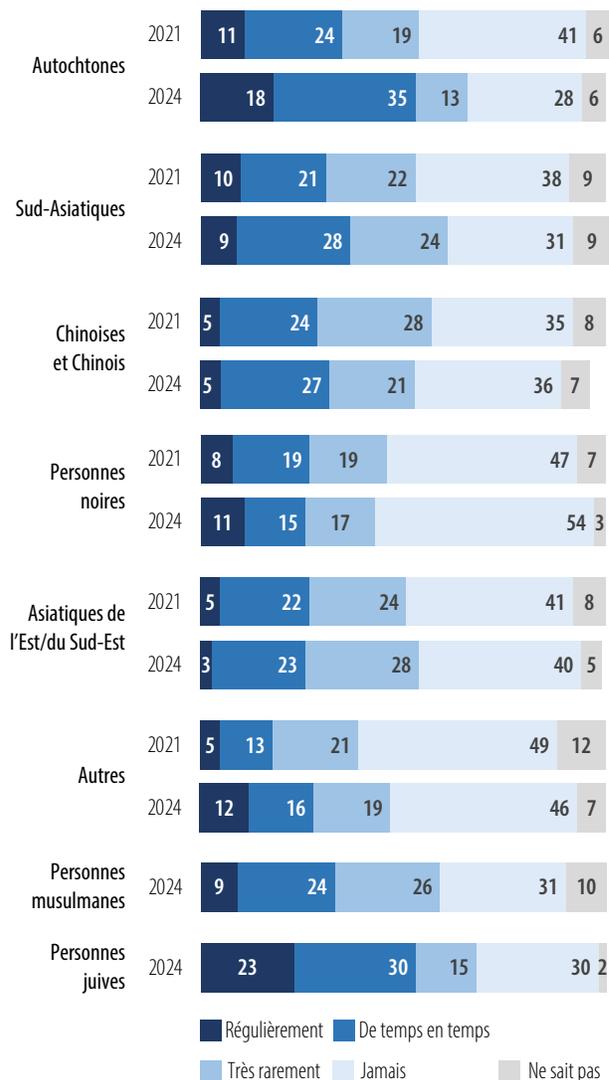
MINIMISER SA RACE OU SA CULTURE. On a demandé aux Canadiennes et Canadiens qui ne s'identifient pas comme blancs à quelle fréquence, le cas échéant, ils minimisent consciemment le fait d'être une personne de leur race ou de leur groupe culturel. Parmi tous les groupes racialisés, une personne sur trois déclare le faire régulièrement (9 %) ou de temps en temps (24 %), les autres indiquant qu'elles le font très rarement (22 %) ou jamais (38 %).

Le fait de minimiser sa race ou sa culture au moins de temps en temps est le plus souvent déclaré par les personnes juives (53 %) et les Autochtones (53 %, en particulier les Métisses et Métis, 25 % déclarant qu'ils le font souvent), cette pratique ayant augmenté de manière significative au sein de ce groupe depuis 2021. Cette pratique est également un peu plus souvent déclarée par les Canadiennes et Canadiens originaires d'Asie du Sud ou appartenant à un autre groupe racialisé.

Dans tous les groupes, la probabilité de minimiser régulièrement ses origines ethniques ou raciales est plus élevée chez les Canadiennes et Canadiens qui ont été régulièrement victimes de discrimination raciale (29 %), comparativement à ceux pour qui cela s'est produit de temps en temps (11 %) ou très rarement (5 %).

À quelle fréquence minimisez-vous consciemment votre race/culture?

% 2021 - 2024 Par groupe racial/religieux répondant



Q.51

À quelle fréquence, s'il y a lieu, minimisez-vous le fait d'être [le groupe auquel vous vous identifiez]?



Santé, bien-être et racisme

En 2021, la recherche a exploré les impacts de la pandémie de COVID-19, alors en cours, sur les Canadiennes et Canadiens, et la manière dont ces impacts ont pu être comparés entre des personnes d'origines ethniques et raciales différentes. Le sondage actuel met à jour ce travail afin de déterminer comment la santé, le bien-être et la race peuvent être liés dans la période postpandémique actuelle.

Santé et bien-être

L'état de santé général, la santé mentale et la satisfaction globale à l'égard de la vie déclarés par les Canadiennes et Canadiens sont restés stables depuis 2021 pour l'ensemble de la population et pour la plupart des groupes ethniques et raciaux. La santé et la satisfaction à l'égard de la vie ne sont pas considérablement inférieures chez les personnes qui déclarent avoir été victimes de discrimination raciale.

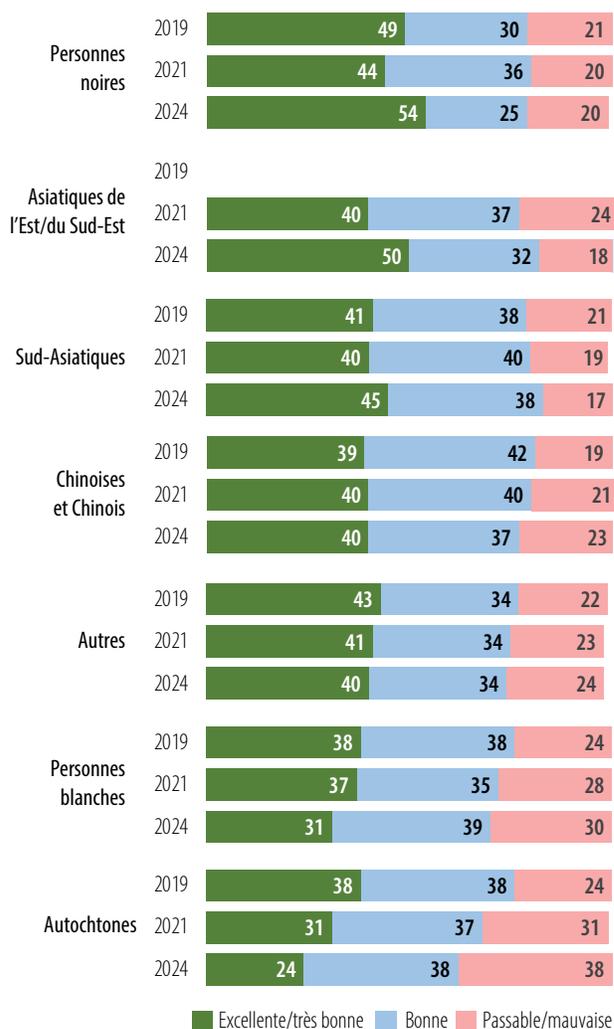
La COVID-19 a infecté une proportion importante de la population canadienne (et mondiale), causant de nombreux décès et faisant en sorte que de nombreuses personnes survivantes ont subi des symptômes débilissants durant des années. En 2024, la pandémie est effectivement terminée et les taux d'incidence dans la population restent faibles.

Comment les Canadiennes et Canadiens se portent-ils aujourd'hui sur le plan de la santé et du bien-être, et comment se comparent-ils avec les personnes d'origines ethniques et raciales différentes? Cette question est abordée à l'aide de quelques indicateurs normalisés de santé et de bien-être largement utilisés.

SANTÉ GÉNÉRALE. Une Canadienne ou un Canadien sur trois déclare que sa santé générale est excellente (7 %) ou très bonne (27 %), 38 % la décrivent comme bonne et près de trois sur dix comme passable (22 %) ou mauvaise (6 %). Ceci reflète une légère baisse des notes attribuées à l'état de santé général de la population (un changement de 2 points entre les notes positives et négatives), ce qui fait écho à une baisse similaire enregistrée entre 2019 et 2021.

Santé générale

% 2019 - 2024 Par groupe racial répondant



Q.2a

En général, diriez-vous que votre santé est excellente, très bonne, bonne, passable ou mauvaise?

Parmi les groupes ethniques et raciaux, les Canadiennes et Canadiens de race noire demeurent les plus susceptibles de dire que leur santé est excellente ou très bonne (54 %), et leur auto-évaluation en tant que groupe s'est améliorée depuis 2021, remontant aux niveaux enregistrés en 2019. Les notes accordées à l'état de santé se sont également améliorées au cours des trois dernières années chez les personnes originaires d'Asie de l'Est ou du Sud-Est (50 %, en hausse de 10 points) ou d'Asie du Sud (45 %, en hausse de 5 points), tout en restant stables chez les personnes originaires de Chine (40 %) ou d'un autre groupe racial (40 %). Les notes accordées à l'état de santé général ont diminué depuis 2021 chez les Canadiennes et Canadiens blancs (31 %, en baisse de 6 points) et les Autochtones (24 %, en baisse de 7 points), la baisse la plus importante étant observée chez les Métisses et Métis (16 %, en baisse de 12 points); dans les deux cas, ces résultats reflètent une trajectoire légèrement descendante depuis 2019. Les notes accordées à la santé générale déclarée en 2024 sont supérieures à la moyenne nationale pour les Canadiennes et Canadiens juifs (45 %) et musulmans (43 %).

Dans l'ensemble de la population, l'auto-évaluation de l'état de santé général s'est améliorée depuis 2021 chez les Québécoises et Québécois (30 % se disent en excellente ou en très bonne santé, soit une hausse de 4 points), les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans (44 %, soit une hausse de 5 points) et les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants au Canada (49 %, soit une hausse de 4 points). En revanche, cette évaluation est maintenant moins bonne chez les résidentes et résidents de l'Alberta (31 %, en baisse de 11 points) et du Canada atlantique (30 %, en baisse de 9 points), ainsi que chez les Canadiennes et Canadiens âgés de 65 ans et plus (28 %, en baisse de 12 points). Comme lors des sondages précédents, les évaluations positives de la santé s'améliorent en même temps que le niveau de scolarité et le revenu du ménage, bien que ces écarts se soient légèrement réduits au cours des trois dernières années. Fait notable (comme en 2021), l'état de santé général autodéclaré ne diffère pas entre les Canadiennes et Canadiens victimes de discrimination raciale et ceux qui ne l'ont pas été.

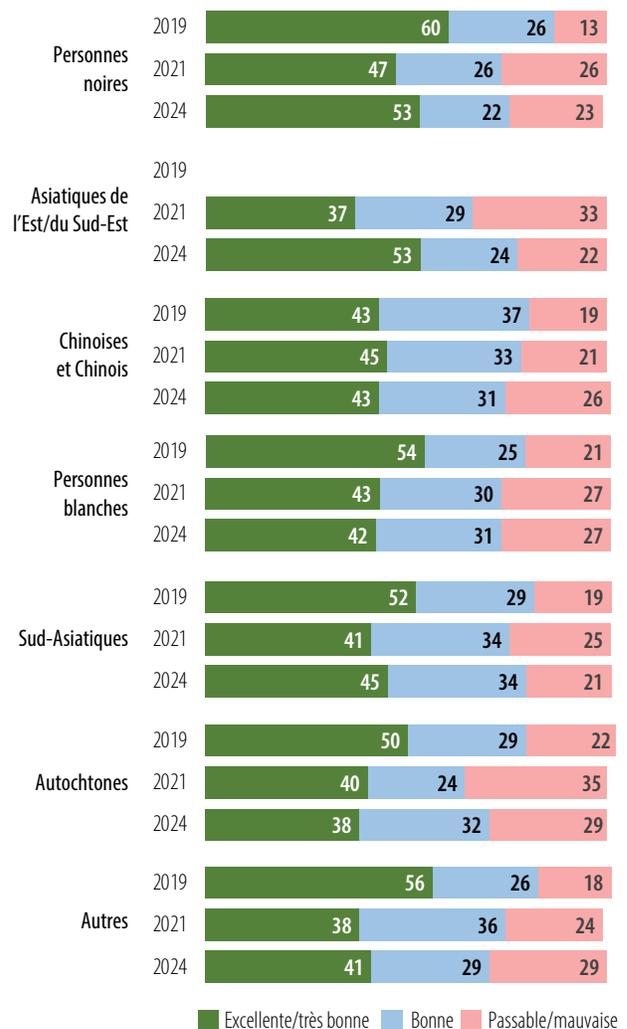
SANTÉ MENTALE. Un peu plus de quatre Canadiennes et Canadiens sur dix déclarent que leur santé mentale est excellente (17 %) ou très bonne (27 %), contre un sur quatre qui la juge passable (18 %) ou mauvaise (9 %); ces résultats n'ont pratiquement pas changé depuis 2021, après une baisse au cours des deux années précédentes qui était très certainement due à la pandémie de COVID-19 qui sévissait à l'époque.

Dans l'ensemble de la population, les notes accordées à la santé mentale se sont quelque peu améliorées depuis 2021 chez les Québécoises et Québécois (49 % la jugent excellente ou très bonne, soit une hausse de 7 points) et les Canadiennes et Canadiens âgés de 18 à 29 ans (34 %, soit une hausse de 9 points), ainsi que chez les personnes qui s'identifient comme Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est (53 %, soit une hausse de 16 points), les personnes noires (53 %, soit une hausse de 6 points), les Sud-Asiatiques (45 %, soit une hausse de 4 points) et les personnes issues des Premières Nations (42 %, en hausse de 5 points). En comparaison, ces notes sont maintenant plus faibles chez les Canadiennes et Canadiens de l'Atlantique (41 %, en baisse de 9 points) et les Métisses et Métis (35 %, en baisse de 8 points). En 2024, près de la moitié des personnes juives (47 %) et des personnes musulmanes (45 %) ont jugé leur santé mentale comme excellente ou très bonne.

En comparaison avec la santé générale, la santé mentale varie moins en fonction du niveau de scolarité, mais le revenu du ménage reste un facteur important : une majorité (56 %) de Canadiennes et de Canadiens disposant d'un revenu tout à fait suffisant déclarent que leur santé mentale est excellente ou très bonne, comparativement à la moitié de ce nombre (27 %) parmi ceux qui éprouvent des difficultés financières.

Santé mentale

% 2019 - 2024 Par groupe racial répondant



Q.2b

En général, diriez-vous que votre santé mentale est excellente, très bonne, bonne, passable ou mauvaise?

SATISFACTION À L'ÉGARD DE LA VIE. Le sondage a mesuré la satisfaction globale à l'égard de la vie, à l'aide d'un indicateur de référence normalisé utilisé par Statistique Canada et d'autres organisations. La question a demandé aux participantes et participants au sondage d'indiquer leur satisfaction globale à l'égard de la vie sur une échelle de 1 (très insatisfait) à 10 (très satisfait). Les réponses ont ensuite été regroupées en catégories de satisfaction élevée (9 et 10), moyenne (de 6 à 8) et faible (de 1 à 5) à l'égard de la vie.

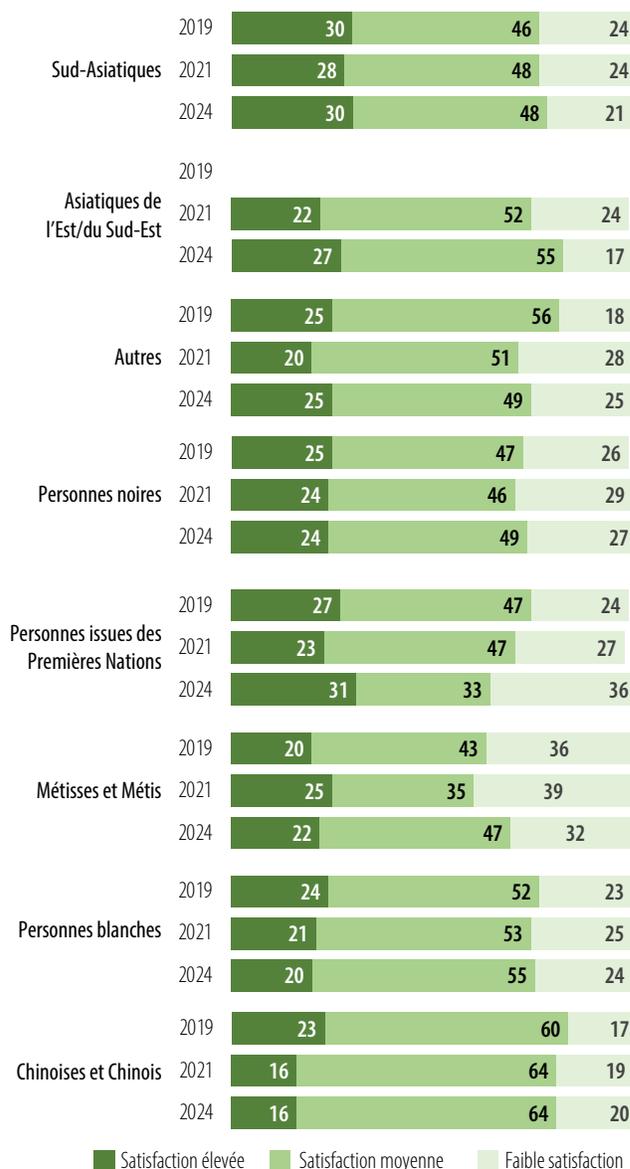
Pour l'ensemble de la population, la satisfaction à l'égard de la vie est restée stable depuis 2021, après une baisse marginale pendant la pandémie. Une personne sur cinq (22 %) se situe dans le groupe des personnes très satisfaites, 54 % dans le groupe des personnes moyennement satisfaites et une personne sur quatre (23 %) dans le groupe des personnes peu satisfaites. Comme pour la santé mentale, la satisfaction à l'égard de la vie augmente avec l'âge, le niveau de scolarité et le caractère adéquat du revenu du ménage, ces écarts se réduisant légèrement depuis 2021.

La satisfaction à l'égard de la vie a peu changé au cours des trois dernières années dans la plupart des groupes raciaux et ethniques. Les notes de satisfaction élevées se sont quelque peu améliorées chez les personnes originaires d'Asie de l'Est ou du Sud-Est, des Premières Nations ou d'autres groupes racialisés.

Les Sud Asiatiques (30 %) et les personnes musulmanes (36 %) sont les plus nombreux à avoir une satisfaction élevée à l'égard de leur vie, et les Chinoises et Chinois sont les moins nombreux (16 %) à avoir une satisfaction élevée. Les personnes issues des Premières Nations se distinguent comme étant parmi les plus susceptibles d'avoir un niveau de satisfaction élevé (31 %) ou faible (36 %). La faible satisfaction à l'égard de la vie est légèrement plus observée chez les Canadiennes et Canadiens qui ont été victimes de discrimination raciale régulièrement ou de temps en temps (26 %) que chez ceux qui ne l'ont pas été (22 %), mais elle est nettement plus évidente chez ceux qui ont été victimes d'un incident haineux au cours de l'année écoulée (32 %). Les notes données par les personnes juives sont comparables à celles de la population générale; elles sont quelque peu plus susceptibles que les autres Canadiennes et Canadiens de décrire leur qualité de vie comme étant moyenne (62 %) et moins susceptibles de la qualifier de faible (16 %).

Satisfaction globale à l'égard de la vie

% 2019 - 2024 Par groupe racial répondant



Q.1

Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « Très insatisfait(e) » et où 10 signifie « Très satisfait(e) », à quel point êtes-vous satisfait(e) de votre vie dans son ensemble en ce moment?

Accès aux soins de santé

La capacité des Canadiennes et des Canadiens d'accéder aux soins de santé dont ils ont eu besoin au cours de l'année écoulée a légèrement diminué depuis 2021, mais la perte de confiance dans la possibilité d'obtenir les soins dont ils pourraient avoir besoin dans l'avenir est encore plus importante. L'expérience récente et la confiance en l'avenir ne varient pas considérablement en fonction de l'origine ethnique ou raciale.

ACCÈS AUX SERVICES DE SOINS DE SANTÉ AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS.

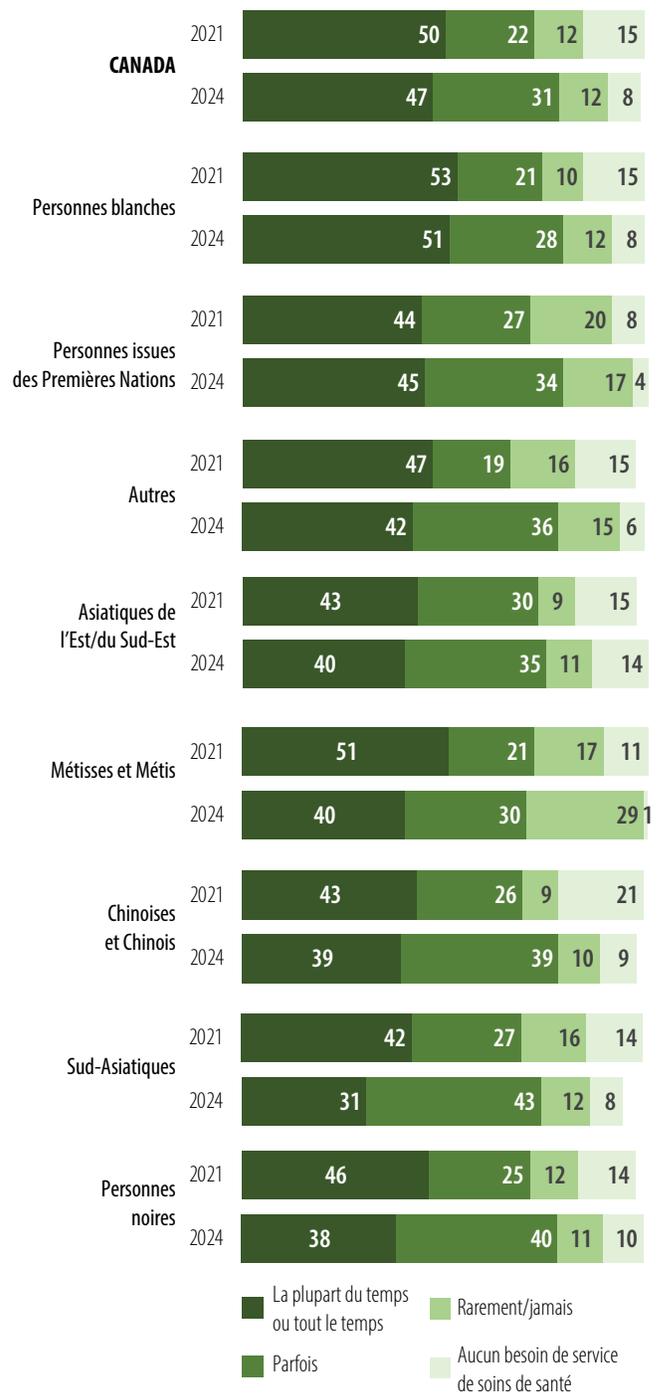
La pandémie de COVID-19 appartient essentiellement au passé, mais ses effets sur le système de soins de santé du pays continuent de se faire sentir. De plus en plus de Canadiennes et de Canadiens n'ont pas accès à un médecin de famille, et des ressources essentielles comme les salles d'urgence et les services d'ambulance peinent à répondre à la demande. Comment les Canadiennes et Canadiens s'en sortent-ils et quelles sont les différences entre les groupes ethniques et raciaux? Le sondage a demandé aux Canadiennes et aux Canadiens à quelle fréquence ils avaient pu obtenir les services de soins de santé et les traitements dont eux mêmes et leur famille avaient besoin au cours des 12 derniers mois.

Moins de la moitié (47 %) des personnes interrogées déclarent avoir reçu les soins ou le traitement dont elles avaient besoin tout le temps ou la plupart du temps, contre 50 % en 2021. Une proportion croissante de personnes déclarent avoir reçu les soins dont elles avaient besoin parfois (31 %, en hausse de 9 points), tandis qu'une personne sur dix continue de dire que cela s'est produit rarement (10 %) ou jamais (2 %) (taux inchangé). Autre différence en 2024, moins de Canadiennes et de Canadiens déclarent ne pas avoir eu besoin de soins de santé au cours des 12 derniers mois (8 %, en baisse de 7 points), bien que la pandémie appartienne désormais en grande partie au passé.

Comme c'était le cas en 2021, l'accès aux soins nécessaires varie de la manière la plus significative en fonction de l'âge : les deux tiers (65 %) des Canadiennes et des Canadiens âgés de 65 ans et plus et ceux qui disposent d'un revenu tout à fait suffisant (58 %) déclarent recevoir les soins et services nécessaires tout le temps ou la plupart du temps, les deux groupes étant légèrement plus susceptibles de bénéficier de cet accès qu'il y a trois ans. Depuis 2021, le déclin de l'accès aux soins de santé nécessaires est le plus marqué dans l'Ouest canadien, tandis qu'il s'améliore au Québec et chez les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants au Canada.

Accès aux services de soins de santé nécessaires

% 2021 - 2024 Par groupe racial répondant



Q.3

En pensant à vos besoins et à ceux de votre famille en matière de soins de santé et de traitement au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous pu obtenir les soins ou les services dont vous aviez besoin, au moment où vous en aviez besoin?

Les réponses à cette question diffèrent moins significativement entre les groupes raciaux et ethniques. Tous les groupes identifiables font état d'un changement d'expérience, passant d'une situation où ils ont reçu les soins nécessaires la plupart du temps à une situation où ils ne les ont reçus que parfois, bien que ce changement soit plus évident chez les personnes originaires d'Asie du Sud, les personnes noires ou les membres d'un autre groupe racialisé. Relativement peu de personnes, quel que soit le groupe, déclarent n'avoir reçu que rarement ou n'avoir jamais reçu les soins dont elles avaient besoin, sauf dans le cas des Métisses et Métis, où les expériences sont nettement

pires qu'il y a trois ans (29 %, en hausse de 12 points). En 2024, l'accès fiable aux soins de santé est supérieur à la moyenne pour les personnes juives (54 %) et très inférieur pour les personnes musulmanes (31 %).

Dans l'ensemble de la population, la fréquence à laquelle les personnes qui ont été victimes de discrimination raciale régulièrement ou de temps en temps ont pu obtenir les soins de santé dont elles ont eu besoin au cours de l'année écoulée est nettement inférieure (34 %), et ces personnes sont désormais moins susceptibles de faire état d'une telle expérience depuis 2021 (en baisse de 9 points).

CONFIANCE DANS L'ACCÈS FUTUR AUX SOINS DE SANTÉ NÉCESSAIRES. À l'avenir, dans quelle mesure les Canadiennes et les Canadiens sont-ils convaincus qu'eux-mêmes et leur famille pourront bénéficier des services de soins de santé et des traitements dont ils pourraient avoir besoin? Le sondage a posé cette question par rapport à trois types de services. Seulement une Canadienne ou un Canadien sur quatre se dit très confiant pour obtenir *les soins d'urgence* nécessaires dans un hôpital (25 %) ou *les soins non urgents* chez un médecin de famille ou dans une clinique (26 %), une proportion comparable indiquant qu'elle n'est pas très confiante ou pas du tout confiante (25 % et 28 %, respectivement). Cela marque une baisse de la confiance dans les deux types de soins depuis 2021.

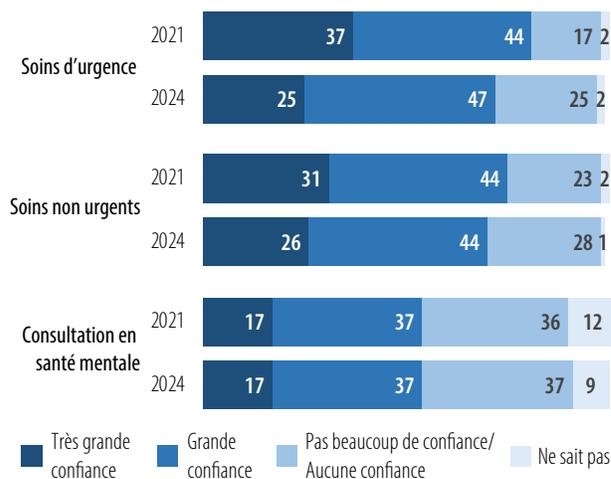
Une personne sur six (17 %) se dit très confiante dans la possibilité d'obtenir *une consultation en santé mentale*, alors que deux fois plus de personnes se disent peu ou pas confiantes (37 %); ces proportions sont restées pratiquement inchangées par rapport à il y a trois ans.

La confiance dans l'accès futur aux soins urgents et non urgents nécessaires a diminué dans toutes les régions, à l'exception de l'Ontario (où elle reste inchangée depuis 2021), et continue d'être la plus élevée en Alberta et la plus faible dans les provinces de l'Atlantique.

Comme pour l'expérience de l'accès aux soins de santé nécessaires au cours de l'année écoulée, la confiance dans l'accès futur est le plus étroitement associée au caractère adéquat du revenu du ménage, mais la confiance dans les soins d'urgence et non urgents futurs a diminué, indépendamment de la sécurité financière.

Confiance dans l'accès futur aux services de soins de santé nécessaires

% 2021 - 2024



Q.4a-c

En pensant maintenant à aujourd'hui, dans quelle mesure croyez-vous que vous et votre famille pourriez obtenir les services de soins de santé et les traitements dont vous pourriez avoir besoin, en matière de : a. Soins d'urgence dans un hôpital (p. ex., pour des blessures, un problème cardiaque, ou un traitement pour un cancer); b. Soins non urgents chez un médecin de famille ou une clinique médicale; c. Consultation en santé mentale?

La proportion de personnes se disant confiantes relativement à l'accès futur aux soins non urgents a également diminué parmi les groupes ethniques et raciaux identifiables, à l'exception de celles qui s'identifient comme Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est, ou comme appartenant à un autre groupe racialisé. Les Canadiennes et Canadiens de race noire (34 %) ou d'Asie de l'Est ou du Sud-Est (32 %) sont les plus nombreux à se déclarer très confiants, alors que les Chinoises et Chinois le sont moins (18 %).

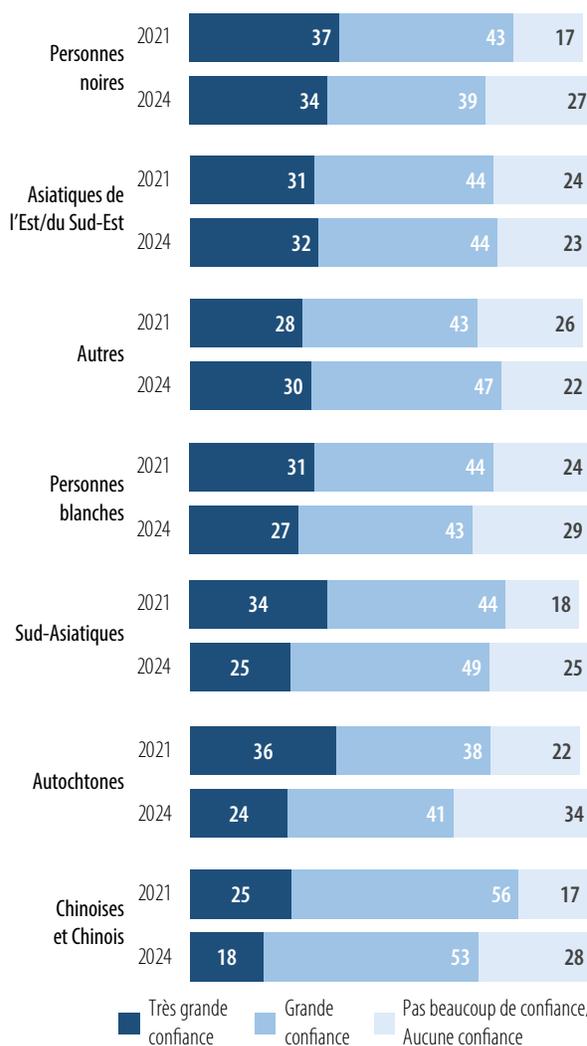
Au cours des trois dernières années, les personnes originaires d'Asie de l'Est ou du Sud-Est, des Premières Nations ou d'un autre groupe racial se sont montrées plus confiantes dans la possibilité d'obtenir une consultation en santé mentale, tandis que les Métisses et Métis et les Chinoises et Chinois se sont montrés moins confiants, avec moins d'une personne sur dix déclarant maintenant qu'elle est très confiante pour ce qui est d'obtenir les soins dont elle-même ou des membres de sa famille pourraient avoir besoin à l'avenir.

En 2024, la confiance dans l'accès futur aux trois types de services de soins de santé est supérieure à la moyenne nationale, tant pour les personnes juives que pour les personnes musulmanes (de façon significative pour les personnes juives en ce qui concerne les soins non urgents, 36 % se disant très confiantes, et pour les personnes musulmanes en ce qui concerne la consultation en santé mentale, avec 32 %).

Dans l'ensemble de la population, la confiance dans l'accès futur à ces types de services de soins de santé n'est pas clairement liée à l'expérience personnelle du racisme. Les Canadiennes et Canadiens qui disent être régulièrement victimes d'une telle discrimination sont en fait parmi les plus susceptibles d'exprimer une forte confiance dans le système de soins de santé.

Confiance dans l'accès futur aux services de soins de santé non urgents

% 2021 - 2024 Par groupe racial répondant



Q.4b

En pensant maintenant à aujourd'hui, dans quelle mesure croyez-vous que vous et votre famille pourriez obtenir les services de soins de santé et les traitements dont vous pourriez avoir besoin, en matière de soins non urgents chez un médecin de famille ou une clinique médicale ?



Services de police locaux

Le meurtre de George Floyd par un policier de Minneapolis en mai 2020 a suscité un nouvel examen des méthodes utilisées par les forces de l'ordre au Canada et aux États-Unis, et en particulier dans leurs interactions avec les communautés racialisées. Il existe de nombreuses preuves de mauvais traitements infligés par la police aux Canadiennes et aux Canadiens, en particulier aux Autochtones et aux personnes noires, et plusieurs cas très médiatisés se produisent chaque année. L'incidence de ces événements a été clairement reflétée dans l'étude de 2021, et le sondage actuel examine comment les opinions ont changé (ou non) au cours des trois dernières années.

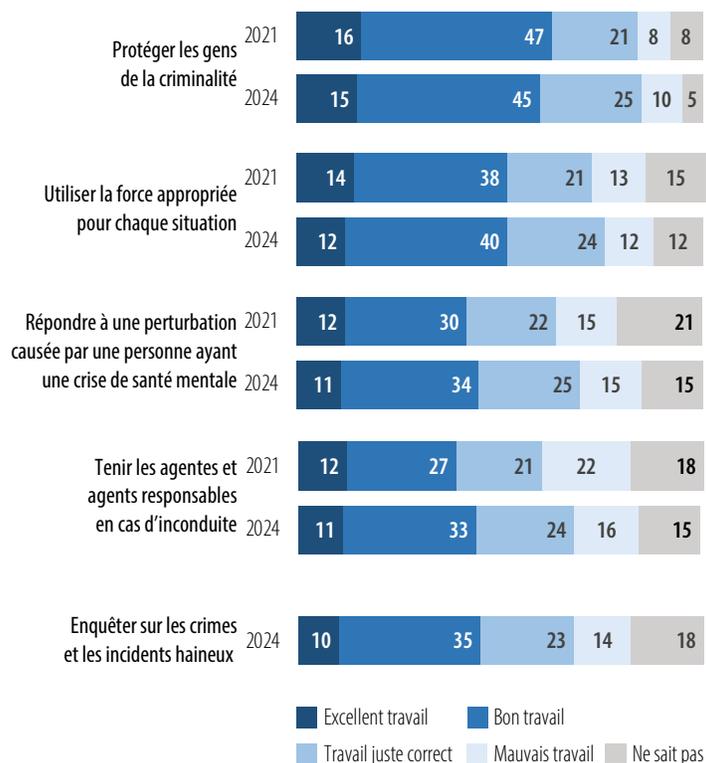
Travail effectué par la police locale

Les Canadiennes et Canadiens ont une opinion plus positive que négative du travail accompli par leur police locale dans de nombreuses dimensions. Les notes accordées par les personnes racialisées se sont améliorées au cours des trois dernières années, en particulier chez les personnes noires, les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est et les personnes issues des Premières Nations.

TRAVAIL ACTUEL EFFECTUÉ PAR LA POLICE LOCALE EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA COMMUNAUTÉ AU SENS LARGE. Le sondage demandait aux Canadiennes et Canadiens comment ils évalueraient le travail de leur police locale sur chacune des six dimensions, cinq d'entre elles portant sur la communauté au sens large et une sur la façon dont la police traite les membres de leur propre communauté racialisée (voir la section suivante). Cinq de ces

Travail effectué par la police locale

% 2021 - 2024



Q.56a-f

Comment évalueriez-vous le travail de la police dans votre propre communauté en ce qui concerne chacun des éléments suivants...?

dimensions ont été reprises du sondage de 2021 et, pour l'ensemble de la population, il y a eu peu de changement par rapport à il y a trois ans.

Dans l'ensemble, le public est très satisfait de la manière dont la police locale **protège les gens de la criminalité** (60 % disent que son travail est excellent ou bon, contre 35 % qui disent qu'il est juste correct ou mauvais), mais les notes excellentes ou bonnes sont en baisse de trois points de pourcentage depuis 2021.

Les Canadiennes et Canadiens sont quelque peu moins positifs sur la façon dont leur police locale **utilise la force appropriée pour chaque situation** (52 % disent que son travail est excellent ou bon, contre 34 % seulement qui le jugent juste correct ou mauvais; essentiellement pas de changement), **répond à une perturbation causée par une personne ayant une crise de santé mentale** (45 %, contre 40 %; en hausse de 3 points pour les réponses positives et négatives), et **tient les agentes et agents responsables en cas d'inconduite** (44 %, contre 40 %, les notes positives étant en hausse de 5 points). Notamment, dans chaque cas,

plus d'une personne sur dix ne peut pas donner d'opinion sur le travail de la police dans sa communauté, bien que ces pourcentages soient légèrement inférieurs à ceux de 2021.

Plus de quatre Canadiennes et Canadiens sur dix estiment que leur police locale fait un excellent (10 %) ou un bon (35 %) travail pour ce qui est **d'enquêter sur les crimes et les incidents haineux**, contre plus d'un tiers qui pensent qu'elle fait un travail juste correct (23 %) ou mauvais (14 %) sur cette dimension de la sécurité publique; une autre personne sur cinq (18 %) n'a pas donné de réponse.

Comme en 2021, il existe des différences considérables dans les notes accordées entre les groupes ethniques et raciaux, mais depuis, les notes positives ont augmenté de manière significative parmi les groupes racialisés, notamment les personnes noires, les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est, les personnes issues des Premières Nations et les personnes d'un autre groupe racialisé. Les personnes s'identifiant comme Chinoises ou Chinois sont moins susceptibles que les autres groupes d'évaluer le travail de la police locale comme excellent ou bon²².

Travail effectué par la police locale

% 2021 - 2024 Excellent/bon travail, par groupe répondant

	Personnes blanches		Chinoises et Chinois		Sud-Asiatiques		Asiatiques de l'Est/du Sud-Est		Personnes noires		Personnes issues des Premières Nations		Métisses et Métis		Autres		Personnes musulmanes	Personnes juives
	2021	2024	2021	2024	2021	2024	2021	2024	2021	2024	2021	2024	2021	2024	2021	2024	2024	2024
Protéger les gens de la criminalité	66	60	51	50	63	65	57	64	47	64	48	60	58	50	50	62	70	49
Utiliser la force appropriée pour chaque situation	55	54	46	46	49	50	27	45	37	39	53	28	53	28	40	49	46	42
Répondre à une perturbation causée par une personne ayant une crise de santé mentale	28	46	35	39	44	50	34	51	44	43	28	35	47	19	38	45	54	36
Tenir les agentes et agents responsables en cas d'inconduite	41	44	30	35	42	49	35	49	24	42	36	44	43	25	32	43	53	35
Enquêter sur les crimes et les incidents haineux	-	45	-	37	-	51	-	48	-	42	-	42	-	29	-	41	54	39

Q.56a-f

Comment évalueriez-vous le travail de la police dans votre propre communauté en ce qui concerne chacun des éléments suivants...?

²² Les résultats pour l'échantillon composé de Métisses et Métis en 2024 montrent une forte augmentation des réponses « ne sais pas » pour toutes les questions concernant le travail de la police locale, ce qui réduit les pourcentages de personnes qui donnent des notes positives et négatives. La signification de ce changement par rapport à 2021 n'étant pas claire, il n'est pas possible de tirer des conclusions sur l'opinion des Métisses et Métis à ce sujet.

Dans le domaine de la protection des gens contre la criminalité, les notes ont baissé chez les personnes s'identifiant comme blanches, mais se sont améliorées de manière significative chez les personnes noires, d'Asie de l'Est ou du Sud-Est et les personnes issues des Premières Nations ou d'un autre groupe racialisé, réduisant ainsi largement l'écart des points de vue entre tous les groupes. L'évaluation la plus positive est désormais donnée par les Canadiennes et Canadiens musulmans (70 % disent que le travail de la police est excellent ou bon), cette opinion étant moins susceptible d'être partagée par les Chinoises

et Chinois (50 %). Les Canadiennes et Canadiens juifs sont parmi les moins susceptibles de dire que leur police locale fait un excellent ou un bon travail pour ce qui est de protéger les gens de la criminalité et d'enquêter sur les crimes et les incidents haineux.

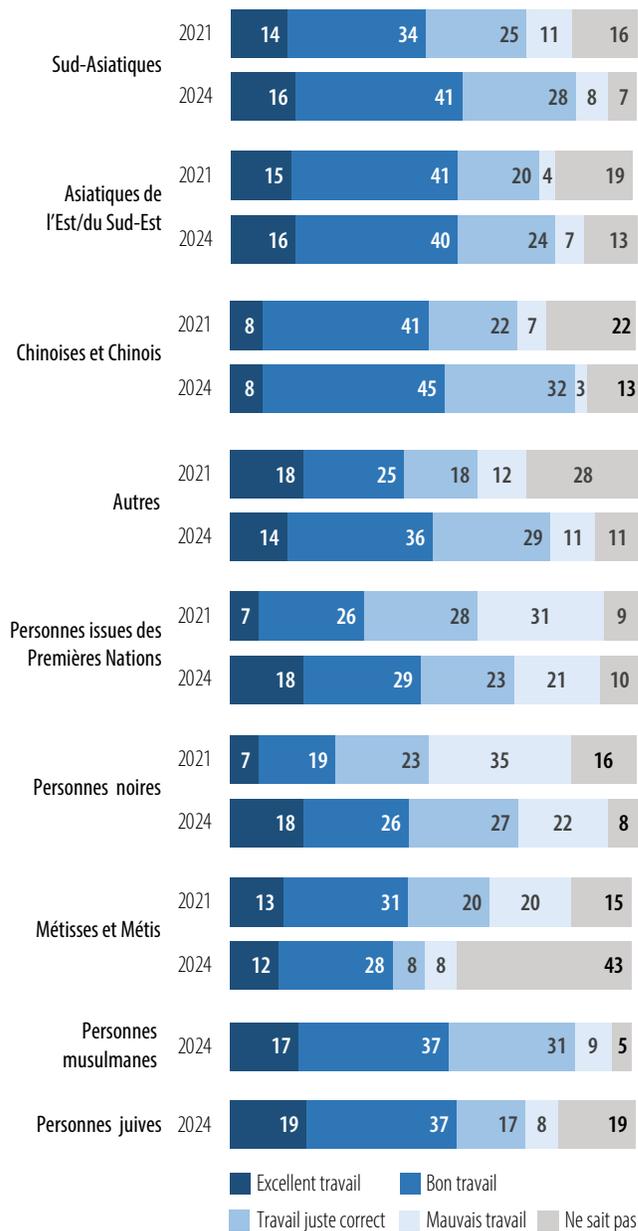
Pour ce qui est d'enquêter sur les crimes et les incidents haineux (nouveau en 2024), les Canadiennes et Canadiens d'origine sud-asiatique (51 %) ou musulmane (54 %) considèrent le plus souvent que la police locale fait un excellent ou un bon travail, et les Chinoises et Chinois sont les moins susceptibles de partager ce point de vue (37 %).

TRAVAIL ACTUEL DE LA POLICE DANS LE TRAITEMENT DES GROUPES ETHNIQUES ET RACIAUX.

Comment les Canadiennes et Canadiens racialisés pensent-ils que la police locale traite les personnes appartenant à leur propre groupe ethnique ou racial²³? Dans l'ensemble, un peu plus de la moitié des répondantes et répondants affirment qu'elle fait un excellent (15 %) ou un bon (37 %) travail, alors qu'un peu plus d'un tiers d'entre eux considèrent que son travail est juste correct (26 %) ou mauvais (10 %), un autre 12 % ne se prononçant pas.

Cette évaluation reflète une nette amélioration depuis 2021 dans la plupart des groupes, en particulier chez les personnes noires (44 %, en hausse de 18 points) et les personnes issues des Premières Nations (47 %, en hausse de 14 points), bien qu'elles continuent d'être parmi les moins susceptibles de qualifier le travail de la police d'excellent ou de bon pour ce qui est de la façon dont la police locale traite leur groupe. Les personnes d'origine sud-asiatique (57 %), d'Asie de l'Est ou du Sud-Est (56 %), les personnes musulmanes (54 %) et les personnes juives (56 %) sont les plus nombreuses à accorder des notes positives.

Travail effectué par la police locale dans le traitement des personnes de votre groupe ethnique ou racial
% 2021 - 2024 Par groupe répondant



Q.56b
Comment évalueriez-vous le travail de la police dans votre propre communauté en ce qui concerne traiter les personnes [de votre groupe ethnique/racial/religieux] de façon équitable?

²³ Cette question n'a pas été posée aux participantes et participants blancs en 2024.

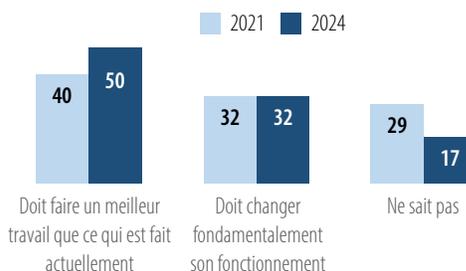
Dans quelle mesure les services de police locaux doivent ils être réformés?

Les Canadiennes et Canadiens sont plus susceptibles de dire que les services de police locaux doivent s'améliorer progressivement plutôt que de subir des changements fondamentaux. Cette opinion s'est renforcée dans l'ensemble de la population depuis 2021, en particulier chez les Autochtones, les Sud Asiatiques et les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est.

Ces dernières années, les problèmes liés à la conduite de la police et aux mauvais traitements infligés aux personnes racialisées ont suscité des demandes de changements significatifs dans la manière dont la police effectue son travail, dans certains cas en « coupant » les budgets de la police ou en transférant les ressources vers d'autres types de soutien à la communauté (p. ex., pour répondre aux crises de santé mentale). Le sondage a abordé cette question au moyen d'une question générale (également posée en 2021) visant à sonder l'opinion des Canadiennes et des Canadiens sur la nécessité d'apporter des changements significatifs d'une manière ou d'une autre. Plus précisément, les participantes et participants à l'enquête ont été invités à indiquer si, pour servir correctement les gens de leur communauté, la police de leur localité devait soit faire un meilleur travail que ce qui est fait actuellement, soit changer fondamentalement son fonctionnement²⁴.

Façon dont les services de police locaux doivent être réformés

% 2021 - 2024 Personnes qui ne sont pas entièrement satisfaites du travail de la police



Q.57

Afin de servir correctement les personnes de votre communauté, pensez-vous que la police de votre localité doit faire un meilleur travail que ce qui est fait actuellement, ou doit changer fondamentalement son fonctionnement, ou vous ne savez pas?

Il n'y a pas de consensus du public sur cette question, mais les Canadiennes et Canadiens sont plus susceptibles de dire que la police locale doit améliorer son travail actuel (50 %, en hausse de 10 points depuis 2021), plutôt que de croire qu'elle doit changer fondamentalement (32 %, taux inchangé). Ils sont moins nombreux à ne pas avoir d'opinion sur cette question (17 %, en baisse de 12 points).

Façon dont les services de police locaux doivent être réformés

% 2021 - 2024 Personnes qui ne sont pas entièrement satisfaites du travail de la police – Par groupe répondant

	Personnes blanches		Chinoises et Chinois		Sud-Asiatiques		Asiatiques de l'Est/du Sud-Est		Personnes noires		Autochtones		Autres		Personnes musulmanes	Personnes juives
	2021	2024	2021	2024	2021	2024	2021	2024	2021	2024	2021	2024	2021	2024		
Doit faire un meilleur travail que ce qui est fait actuellement	41	49	45	56	34	53	36	54	37	48	36	57	37	47	61	47
Doit changer fondamentalement son fonctionnement	29	32	30	30	43	33	36	37	43	39	41	33	36	36	29	37
Ne sait pas	29	19	26	13	23	9	28	9	20	13	23	10	27	17	11	17

Q.57

Afin de servir correctement les personnes de votre communauté, pensez-vous que la police de votre localité doit faire un meilleur travail que ce qui est fait actuellement, ou doit changer fondamentalement son fonctionnement, ou vous ne savez pas?

²⁴ Cette question n'a pas été posée aux participantes et participants qui ont donné une note excellente ou bonne au travail de la police locale sur les six dimensions présentées dans la question précédente. On a supposé que ces participantes et participants ne verraient probablement pas la nécessité de modifier le travail actuel de la police locale. Le sous-échantillon restant représente 60 % de l'échantillon total.

Cette évolution de la préférence pour un changement progressif plutôt qu'un changement fondamental au chapitre des services de police locaux est observée dans l'ensemble de la population. Cette opinion est partagée par tous les groupes ethniques et raciaux identifiables, mais surtout les Canadiennes et Canadiens qui s'identifient comme autochtones (57 %, soit une hausse de 21 points), sud-asiatiques (53 %, soit une hausse de 19 points) ou asiatiques de l'Est ou du Sud-Est (54 %, soit une hausse de 18 points). Ce point de vue est désormais le plus largement exprimé par les personnes musulmanes (61 %).

La conviction selon laquelle un changement fondamental est nécessaire dans les services de police locaux continue d'être la plus souvent exprimée par les Canadiennes et Canadiens qui sont noirs (39 %, en baisse de 4 points), asiatiques de l'Est ou du Sud-Est (37 %) ou juifs (37 %), ainsi que par les personnes qui ont été victimes de discrimination raciale régulièrement ou de temps en temps (40 %, taux inchangé). Ce point de vue demeure minoritaire, mais il est maintenant en plus forte proportion qu'en 2021 chez les résidentes et résidents de l'Alberta (38 %, en hausse de 6 points) et du Canada atlantique (38 %, en hausse de 7 points).

Expérience de la haine

Le racisme et la discrimination prennent parfois la forme d'actes agressifs motivés par les préjugés extrêmes ou la haine d'une personne à l'égard d'un groupe social particulier²⁵. Les crimes haineux peuvent être dirigés vers des cibles physiques ou symboliques (comme une mosquée ou une synagogue), des personnes ou des groupes de personnes, ou des communautés dans leur ensemble. Des études ont démontré que les crimes haineux peuvent causer un « préjudice disproportionné » aux victimes individuelles, ainsi qu'à d'autres membres de la communauté appartenant au groupe social ciblé. Ces actes hostiles envoient un message de rejet à la fois à la cible du crime et à sa communauté.

La prévalence des crimes haineux au Canada s'est étendue ces dernières années, amplifiée de manière significative par l'émergence de plateformes numériques et de réseaux sociaux qui ont assoupli les normes sociales concernant les comportements acceptables envers autrui. Les statistiques officielles publiées par Statistique Canada montrent que le nombre de crimes haineux signalés par la police a augmenté de plus de 80 % entre 2019 et 2022, les communautés racialisées étant les principales cibles. Cette proportion sous-estime considérablement la réalité actuelle, étant donné qu'on estime que huit crimes haineux sur dix ne sont pas signalés par les personnes concernées.

Crimes haineux signalés au Canada

Les principales sources d'information sur les crimes haineux au Canada sont les déclarations des victimes à la police et à la GRC, qui sont compilées à l'échelle nationale par l'entremise du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC). Ces statistiques sous-estiment la victimisation liée à la haine, car on estime que moins d'un tiers (29 %) des incidents criminels sont signalés¹. De nombreuses victimes d'actes criminels, y compris celles qui ont subi une victimisation violente, choisissent de ne pas signaler un incident à la police pour diverses raisons (p. ex., manque de confiance dans le système de justice pénale ou dans la police, conviction que l'incident était trop mineur pour être signalé, que l'incident était d'ordre privé ou personnel).

Un rapport de la GRC publié en 2024 contient des données nationales sur les crimes haineux signalés entre 2009 et 2022². Le nombre total de crimes haineux signalés annuellement se situait en moyenne entre 1 500 et 2 000 entre 2009 et 2019, puis a bondi à plus de 3 500 en 2022 (soit une hausse de 79 %). Cette tendance à la hausse est particulièrement évidente pour les crimes haineux motivés par l'ethnicité ou la race (45 % de tous les crimes haineux signalés par la police, soit une hausse de 194 % entre 2015 et 2022). Entre 2017 et 2022, ce sont les Canadiennes et Canadiens de race noire qui ont le plus souvent signalé de telles expériences, suivis par les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est (y compris les Chinoises et Chinois), les Sud Asiatiques, les Arabes et les Asiatiques de l'Ouest ainsi que les Autochtones.

Entre 2015 et 2022, près de trois crimes haineux sur dix (28 %) déclarés par la police étaient fondés sur la haine liée à la religion, le nombre d'incidents signalés à l'échelle nationale fluctuant entre 500 et 850 par an. Ces expériences ont été le plus souvent signalées par les Canadiennes et Canadiens de religion juive (16 %), suivis par ceux de religion musulmane (8 %), catholique (3 %) ou d'une autre religion (2 %). Les données du Programme DUC n'ont pas encore été publiées pour 2023 ou 2024, ce qui permettrait de refléter les expériences survenues après le 7 octobre 2023.

Les crimes haineux visant l'orientation sexuelle ont augmenté de manière significative entre 2015 et 2022, passant de 130 à 500 incidents par an (soit une hausse de 380 %) et représentant environ 10 % de tous les crimes haineux signalés au cours de cette période. Environ 2 % des crimes haineux signalés au cours de cette période étaient motivés par le genre ou l'expression du genre.

¹ Statistique Canada. *Victimes de crimes haineux, 2015-2021*, janvier 2023. Aussi : Crimes haineux déclarés par la police, selon le type de motif, certaines régions et Canada (certains services de police), juillet 2024.

² Gendarmerie royale du Canada. *Crimes et incidents motivés par la haine au Canada : Faits, tendances et informations pour les policiers de première ligne*, 2024.

²⁵ La Fondation canadienne des relations raciales définit le crime haineux comme suit : Infraction pénale commise à l'encontre d'une personne ou d'un bien et motivée en totalité ou en partie par des préjugés ou de la haine fondés sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, le handicap mental ou physique, l'orientation sexuelle ou l'identité ou l'expression de genre, ou sur tout autre facteur similaire.

Compte tenu de l'importance de la question, le sondage de 2024 comprenait une nouvelle section axée sur les expériences des Canadiennes et Canadiens en matière d'incidents haineux, qui comprennent les crimes haineux et les incidents haineux non criminels (p. ex., des actions ou des événements qui ne sont pas de nature criminelle, mais qui sont tout de même motivés par la haine et qui évoquent des effets similaires sur les personnes et les communautés). Il s'agit de la première étude nationale de

ce type visant à mesurer la prévalence de ces expériences et leur impact sur les personnes touchées directement ou indirectement. La portée de l'échantillon de l'enquête est suffisante pour identifier les expériences de haine dans les principaux groupes ethniques et raciaux de la population, mais pas pour les personnes qui s'identifient comme juives parce qu'elles représentent une très faible proportion de la population et de l'échantillon (comme il est indiqué dans l'introduction).

Crimes et incidents haineux liés à la guerre Israël-Hamas de 2023

Le conflit à Gaza, en réponse à l'attaque terroriste du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023, a entraîné une recrudescence des crimes et incidents motivés par la haine au Canada, dirigés le plus souvent contre les communautés juives, mais aussi contre des personnes musulmanes ou arabes. Ces incidents ne sont pas encore reflétés dans les statistiques publiées du Programme DUC, mais ils sont recueillis et signalés par les services de police locaux.

À Toronto, entre janvier et mai 2024, la police a signalé 187 incidents haineux, dont près de la moitié (47 %) étaient antisémites, avec des proportions plus faibles dirigées contre les personnes LGBTQI+, noires ou musulmanes¹.

À Ottawa, entre janvier et juin 2024, la police a signalé 225 incidents haineux, dont un tiers (33 %) visait les personnes juives, suivis par ceux dirigés contre des personnes noires (16 %), 2SLGBQ+ (11 %), musulmanes (7 %) ou arabes (7 %)².

À Montréal, entre janvier et mars 2024, la police a enregistré 80 incidents haineux dirigés contre des personnes juives, et 28 autres dirigés contre des personnes musulmanes ou arabes. Depuis le 7 octobre, la ville a connu une moyenne de 29 incidents de ce type par mois liés à la guerre entre Israël et le Hamas, ce qui dépasse le total annuel enregistré au cours des années précédentes (p. ex., 24 en 2021, 23 en 2022)³.

¹ City News (31 mai 2024)

² Service de police d'Ottawa (8 juillet 2024)

³ *Le Journal de Québec* (9 mai 2024)

Expérience personnelle des incidents haineux

Une Canadienne ou un Canadien sur six déclare qu'il a assurément ou possiblement été la cible d'un incident haineux au cours de l'année écoulée. De telles expériences sont plus susceptibles d'avoir eu lieu en personne qu'en ligne, et sont plus fréquentes parmi les personnes racialisées, ainsi que parmi celles qui sont musulmanes ou 2SLGBQ+.

ÊTRE PERSONNELLEMENT LA CIBLE D'UN INCIDENT HAINEUX AU COURS DE 12 DERNIERS MOIS.

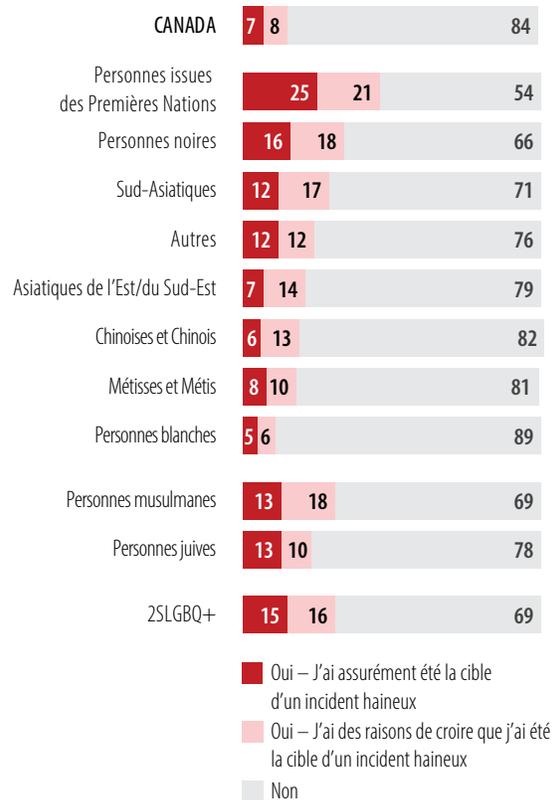
Le sondage définit les « incidents haineux » (qui peuvent également être des crimes) et donne des exemples de ce qu'ils peuvent inclure (p. ex., « Un Asiatique âgé se fait bousculer dans une épicerie par une personne qui lui fait des remarques racistes »). Les participantes et participants ont été invités à indiquer s'ils avaient été personnellement la cible d'un incident haineux, ou s'ils avaient des raisons de croire que cela s'était produit, au cours des 12 derniers mois.

Pour l'ensemble de la population, 7 % des Canadiennes et des Canadiens déclarent avoir « assurément » été la cible d'un incident haineux au cours de l'année écoulée, tandis que 8 % d'entre eux ont des raisons de croire que cela s'est produit.

La probabilité d'être personnellement victime d'un incident haineux varie selon les groupes. Parmi les groupes identifiés dans le sondage, ce sont les personnes issues des Premières Nations qui déclarent le plus souvent avoir été victimes d'un incident haineux (46 % d'entre elles disent en avoir assurément été la cible ou ont des raisons de croire qu'elles l'ont été), suivies par les personnes noires (34 %), les Sud Asiatiques (29 %) ou les membres d'un autre groupe racialisé (24 %). Trois Canadiennes et Canadiens sur dix de religion musulmane (31 %) ou appartenant au groupe 2SLGBQ+ (31 %) et près d'une Canadienne ou d'un Canadien sur quatre de religion juive (23 %) ont également fait état de telles expériences.

Avoir été la cible d'un crime ou d'un incident haineux au cours de l'année écoulée

% 2024 Par groupe répondant



Q.30

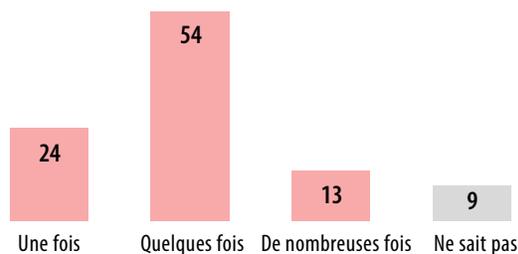
Au cours des 12 derniers mois, avez-vous personnellement été la cible d'un incident haineux ou avez-vous des raisons de croire que vous l'avez été?

L'expérience des Canadiennes et des Canadiens en matière d'incidents haineux semble également dépendre de l'âge. Les signalements d'événements certains ou présumés sont les plus fréquents chez les personnes de 18 à 29 ans (34 %), la prévalence diminuant avec chaque cohorte successive, jusqu'à atteindre seulement 4 % chez les 65 ans et plus. Les expériences sont un peu plus susceptibles d'être déclarées par les personnes demeurant dans les milieux urbains (18 %) que par les personnes demeurant dans les milieux ruraux (10 %), et par les hommes (18 %) plus que par les femmes (13 %).

Pour la plupart des Canadiennes et Canadiens qui ont déclaré avoir été la cible d'un incident haineux au cours des 12 derniers mois, il ne s'agit pas d'une expérience isolée. Une majorité (54 %) de ce groupe a déclaré que cela lui était arrivé « quelques fois », tandis que 13 % ont indiqué que cela leur était arrivé « de nombreuses fois ». Seulement une personne sur quatre (24 %) déclare qu'il s'agissait d'un incident unique²⁶.

À quelle fréquence avez-vous été la cible d'un incident haineux?

% 2024 Personnes ayant été la cible d'un incident haineux



Q.31

(SI OUI À LA Q.30) Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous personnellement été victime d'un incident haineux?

²⁶ Le sous-échantillon ayant fait état d'une expérience personnelle d'un incident haineux (N = 794) offre une portée limitée pour l'analyse des résultats par sous-groupe pour cette question et les questions suivantes concernant ces événements.

ENDROITS OÙ LES INCIDENTS HAINEUX SE SONT PRODUITS. Les plateformes en ligne et les réseaux sociaux sont de plus en plus souvent le théâtre d'actions motivées par la haine pour les Canadiennes et Canadiens, mais la majorité des événements continuent de se dérouler dans le monde non numérique. Les personnes qui ont assurément été la cible d'un incident haineux au cours de l'année écoulée, ou qui ont des raisons de croire qu'elles l'ont été, sont deux fois plus susceptibles de dire que l'incident s'est produit en personne (62 %) que de dire qu'il s'est produit en ligne (31 %)²⁷.

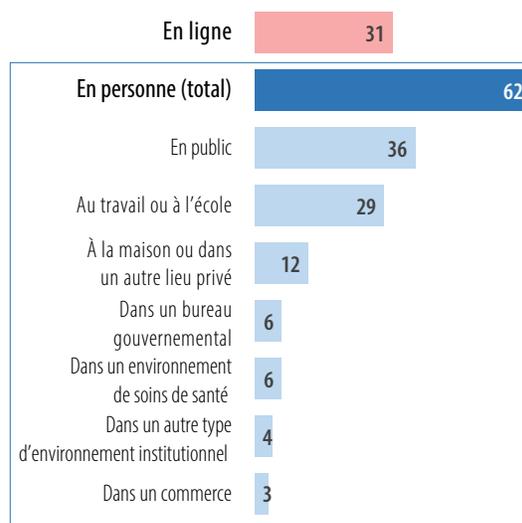
Le lieu où ces incidents se déroulent varie, mais il s'agit le plus souvent d'un lieu public (p. ex., la rue, un espace extérieur ou un transport en commun) (36 %), du lieu de travail ou de l'école (29 %), ou à la maison ou dans un autre lieu privé (12 %). D'autres lieux, moins souvent mentionnés, comprennent les bureaux gouvernementaux, les environnements de soins de santé ou d'autres types d'environnements institutionnels (p. ex., les centres communautaires, les postes de police).

SITUATIONS VÉCUES PENDANT LES INCIDENTS HAINEUX. Les actes motivés par la haine peuvent prendre diverses formes. Les Canadiennes et Canadiens qui rapportent de telles expériences sont plus susceptibles de dire qu'ils ont été victimes de violence ou d'insultes verbales (68 %), de menaces d'infliger de la douleur ou des blessures (30 %), de voies de fait (23 %) ou, plus spécifiquement, d'une agression sexuelle (11 %).

Une personne sur dix (11 %) déclare que la haine a pris la forme de dommages à la propriété ou de dégradations de celle-ci, tandis que 6 % indiquent qu'elles ont vécu une autre forme de harcèlement ou de violence (p. ex., on leur a dit de parler une autre langue ou que leur travail n'était pas assez bon, elles ont été traitées différemment des autres personnes ou elles ont été suivies dans un commerce).

Endroits où les incidents haineux se sont produits

% 2024 Personnes ayant été la cible d'un incident haineux



Q.32
En réfléchissant à cet incident haineux en particulier, a-t-il eu lieu en ligne ou sur les réseaux sociaux, en personne (à la maison ou dans un lieu public) ou à un autre endroit?

Q.33
(SI NON EN LIGNE À LA Q.32) Où l'incident est-il survenu?

Situations vécues pendant les incidents haineux

% 2024 Personnes ayant été la cible d'un incident haineux



Q.34
Parmi les situations suivantes, laquelle ou lesquelles avez-vous vécue(s) lorsque cet incident haineux est survenu?

²⁷ Les personnes qui ont déclaré avoir été ciblées plus d'une fois au cours des 12 derniers mois ont été invitées à répondre à cette question et aux questions suivantes sur l'incident le plus récent.

MOTIVATION DERRIÈRE LES INCIDENTS HAINEUX.

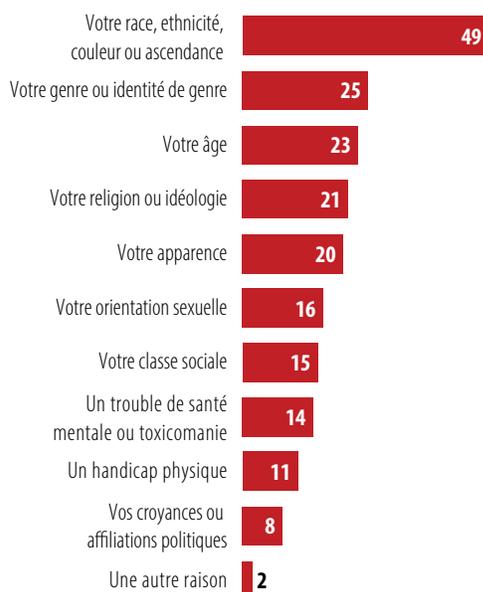
Les participantes et participants au sondage ont été invités à indiquer ce qui, à leur avis, avait motivé les préjugés ou la haine de leur auteure ou auteur à leur égard. Les répondantes et répondants ont été plus susceptibles de dire qu'ils ont été ciblés en raison de leur race, de leur ethnicité, de leur couleur ou de leur ascendance; cette réponse a été donnée par la moitié (49 %) de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens qui ont été victime d'un incident haineux, mais encore plus parmi ceux qui ont une identité racialisée, notamment les Chinoises et Chinois (80 %) et les personnes noires (77 %).

Les autres raisons invoquées par les personnes pour expliquer pourquoi elles sont devenues la cible de la haine sont leur genre ou leur identité de genre (25 %; chiffre similaire pour les hommes et les femmes), l'âge (23 %), la religion ou l'idéologie (21 %), l'apparence (p. ex., poids, taille, tatouages) (20 %), l'orientation sexuelle (16 %; 44 % chez les personnes 2SLGBTQ+), la classe sociale ou le revenu (15 %), un trouble de santé mentale ou la toxicomanie (14 %), un handicap physique (11 %), ou leurs croyances ou affiliations politiques (8 %).

Une Canadienne ou un Canadien sur cinq (21 %) a été la cible d'incidents haineux en raison de sa religion ou de son idéologie. Ce sont les personnes juives (70 %) et les personnes musulmanes (46 %) qui ont le plus souvent déclaré cette cause, mais aussi certaines personnes chrétiennes (21 %) ou appartenant à une autre religion (21 %).

Motivation derrière les incidents haineux contre vous

% 2024 Personnes ayant été la cible d'un incident haineux



Q.35

Selon vous, cet incident haineux prenait-il sa source dans la haine que son auteur ressentait à votre égard ou à l'égard de votre groupe en raison de votre(vos) :

Expérience de signalement d'un incident haineux

Seulement une Canadienne ou un Canadien sur quatre ayant été victime d'un incident haineux au cours de l'année écoulée déclare l'avoir signalé à la police ou à une autre autorité. Les gens invoquent diverses raisons pour ne pas faire de tels signalements, et peu de ceux qui l'ont fait disent que cela a eu un résultat positif jusqu'à présent.

SIGNALER UN INCIDENT HAINEUX. Comment les Canadiennes et Canadiens ont-ils réagi aux incidents ou crimes haineux dont ils ont été victimes au cours de l'année écoulée? Seulement une personne sur quatre (26 %) a déclaré avoir signalé cette expérience à la police ou à une autre organisation. Cette proportion est à peu près similaire dans l'ensemble de la population pour ce qui est du sexe, de l'âge et de la résidence en milieu urbain ou rural. Le fait de prendre de telles mesures ne varie pas non plus de façon notable entre les personnes racialisées et non racialisées, bien que les personnes issues des Premières Nations semblent être plus susceptibles que les autres de dire qu'elles ont signalé leur expérience.

La probabilité de signaler un incident haineux ne varie pas considérablement selon qu'il a eu lieu en ligne ou en personne, ou selon qu'il s'est produit une seule fois ou plusieurs fois au cours de l'année écoulée. Les Canadiennes et Canadiens sont plus susceptibles de signaler les incidents s'il s'agit de voies de fait (46 %), d'une agression sexuelle (43 %) ou de dommages à la propriété (45 %), et moins s'il s'agit de violence ou d'insultes verbales (23 %).

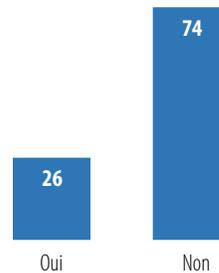
Les signalements sont également plus fréquents dans les cas où l'on pense que la motivation était liée au genre ou à l'identité de genre (40 %), ou à un handicap physique (37 %). Les Canadiennes et Canadiens dont le revenu du ménage est insuffisant (16 %) sont deux fois moins susceptibles que les autres (30 %) d'avoir signalé un incident haineux aux autorités.

Les personnes qui ont déclaré avoir signalé un incident haineux dont elles ont été victimes ont été invitées à indiquer à qui elles l'avaient signalé²⁸.

Les réponses les plus fréquentes sont la police ou la GRC (40 %), les responsables de l'endroit où l'incident a eu lieu (31 %) ou une autre organisation gouvernementale (p. ex., organisme de services sociaux, gouvernement municipal) (28 %).

Avez-vous signalé cet incident haineux?

% 2024 Personnes ayant été la cible d'un incident haineux



Q.36

Avez-vous signalé cet incident haineux à la police ou à une autre organisation?

À qui avez-vous signalé cet incident haineux?

% 2024 Personnes ayant été la cible d'un incident haineux



Q.37

(SI OUI À LA Q.36) À qui avez-vous signalé cet incident haineux?

D'autres personnes mentionnent un organisme de soins de santé (clinique, hôpital) (22 %), la plateforme de réseau social où le crime ou l'incident a eu lieu (19 %), les médias (14 %), un organisme ou une commission de défense des droits de la personne (12 %), ou un organisme qui représente des gens comme eux (p. ex., un groupe de défense des droits) (9 %).

²⁸ Ce sous-échantillon comprend 195 participantes et participants, ce qui est trop petit pour permettre des comparaisons entre sous-groupes.

RAISONS DE NE PAS SIGNALER UN INCIDENT

HAINEUX. La majorité des Canadiennes et des Canadiens qui n'ont pas signalé un incident haineux ont été interrogés sur les raisons pour lesquelles ils ont choisi de ne pas le faire. Les raisons invoquées sont nombreuses, mais en tête de liste figure le fait qu'ils ne croyaient pas qu'un signalement ferait une différence (50 %).

Les autres raisons invoquées sont les suivantes : ne pas faire confiance aux autorités ou à la police (27 %), ne pas connaître la marche à suivre ou vers qui se tourner pour le signaler (22 %), ne pas vouloir se retrouver mêlé(e) à un processus officiel de résolution de plainte (21 %), craindre d'être mal traité(e) (20 %), croire que le processus nécessiterait trop d'énergie ou d'efforts (20 %), craindre de ne pas être pris(e) au sérieux (19 %) ou avoir honte de ce qui est arrivé (18 %). Une personne sur six (17 %) déclare ne pas avoir fait de signalement parce qu'elle avait l'habitude de tels incidents et ne voulait pas en faire un plat.

RÉSULTAT DU SIGNALEMENT D'UN INCIDENT

HAINEUX. Les personnes qui déclarent avoir signalé un incident haineux dont elles ont été victimes ont été interrogées sur les résultats de ce signalement, le cas échéant. Dans ce groupe, seulement une personne sur dix a indiqué que le résultat du signalement a été positif ou que la situation a été complètement résolue, se disant satisfaite du résultat (9 %) ou indiquant que les autorités ont pris la situation en charge et ont mené une enquête (2 %). La plupart des personnes interrogées disent qu'elles attendent toujours une réponse ou un résultat quelconque (39 %), que rien ne s'est passé (24 %) ou qu'elles ne savent pas (18 %).

Raisons de ne pas signaler un incident haineux

% 2024 Personnes qui n'ont pas signalé un incident haineux

Je ne croyais pas que cela ferait une différence	50
Je ne faisais pas confiance aux autorités ou à la police	27
J'ignorais la marche à suivre ou vers qui me tourner pour le signaler	22
Je ne voulais pas me retrouver mêlé(e) à un processus	21
Je craignais qu'on me traite mal ou injustement	20
Le processus nécessiterait trop d'énergie ou d'efforts de ma part	20
Je craignais de ne pas être pris(e) au sérieux	19
J'avais honte de ce qui m'était arrivé	18
J'ai l'habitude de tels incidents/je n'en fais pas un plat	17
Je ne voulais causer de problèmes à personne	9
Je craignais les conséquences négatives	9
J'ai déjà signalé un incident par le passé et cela s'est mal passé	6
Autres raisons	2

Q.39

(SI NON À LA Q.36) Pourquoi n'avez-vous pas signalé ou voulu signaler l'incident haineux dont vous avez été victime?

Que s'est-il passé lorsque vous avez signalé un incident haineux?

% 2024 Personnes qui ont signalé un incident haineux



Q.38

Le cas échéant, que s'est-il passé une fois que vous avez signalé l'incident haineux dont vous avez été victime?

Exposition indirecte à la haine

Outre sa propre expérience au cours de l'année écoulée, une Canadienne ou un Canadien sur six déclare avoir été témoin d'un incident haineux qui visait une autre personne, tandis qu'un sur cinq connaît quelqu'un d'autre qui a été ciblé de cette manière. Ces expériences sont plus fréquentes chez les personnes qui ont elles-mêmes été directement visées.

Le sondage a également interrogé les participantes et participants sur l'exposition indirecte à des incidents haineux au cours des 12 derniers mois, en dehors de leurs expériences personnelles. Une Canadienne ou un Canadien sur six (17 %) déclare avoir été témoin d'un incident haineux qui visait une autre personne, tandis qu'un sur cinq (19 %) déclare connaître quelqu'un d'autre qui a été la cible d'un tel événement.

Ce type d'exposition indirecte à la haine est le plus souvent vécu par les personnes qui ont été les cibles directes de tels incidents. La probabilité d'avoir été témoin d'un incident haineux ou de connaître quelqu'un qui a été la cible d'un tel incident au cours de l'année écoulée est la plus élevée parmi les personnes plus susceptibles d'avoir été la cible d'un incident haineux en raison de leur race ou de leur ethnicité, notamment les Autochtones (35 % et 36 %, respectivement), les personnes noires (37 % et 31 %) et les personnes d'une autre origine racialisée (29 % et 27 %).

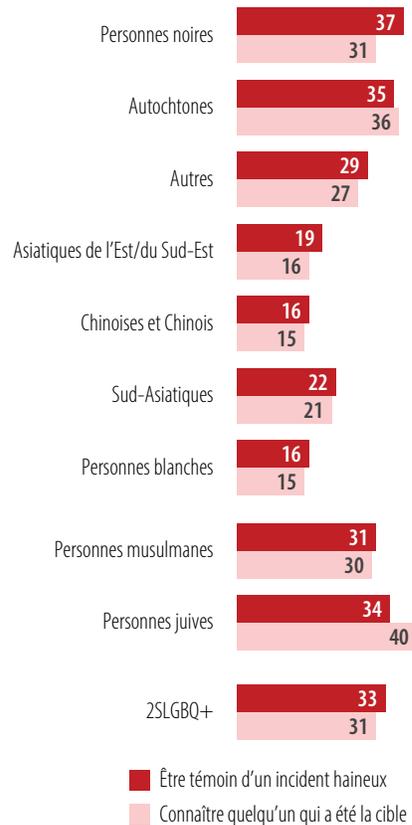
Cette expérience indirecte de la haine est également répandue parmi les Canadiennes et Canadiens qui ont eux-mêmes été ciblés en raison de leur religion, notamment les personnes juives (34 % et 40 %), les personnes musulmanes (31 % et 30 %) et les personnes qui s'identifient comme 2SLGBQ+ (33 % et 31 %).

Les Canadiennes et Canadiens âgés de 65 ans et plus, ainsi que ceux qui s'identifient comme blancs ou chinois sont les moins susceptibles de faire état de telles expériences.

Les circonstances entourant ces expériences indirectes d'incidents haineux au cours de l'année écoulée reflètent largement celles rapportées par les personnes qui ont été directement visées. Les Canadiennes et Canadiens qui déclarent avoir été témoins d'un incident haineux ou connaître quelqu'un qui en a été la cible sont plus susceptibles de dire que cela s'est passé en personne plutôt qu'en ligne, les endroits les plus courants étant les lieux publics.

Exposition indirecte aux incidents haineux au cours des 12 derniers mois

% 2024 Par groupe répondant



Q.40

Outre votre propre expérience, avez-vous été témoin d'un incident haineux qui visait une autre personne que vous au cours des 12 derniers mois?

Q.44

Outre votre propre expérience et les événements dont vous pourriez avoir été témoin directement, connaissez-vous une autre personne qui a été la cible d'un incident haineux au cours des 12 derniers mois?

Une majorité des incidents vécus indirectement étaient de la violence ou des insultes verbales, et dans une moindre mesure des menaces d'infliger de la douleur ou des blessures, des voies de fait, des dommages à la propriété ou des agressions sexuelles.

Exposition nette à des incidents haineux au cours des 12 derniers mois

Trois Canadiennes et Canadiens sur dix ont été exposés à un ou plusieurs incidents haineux au cours de l'année écoulée, soit par expérience personnelle, soit indirectement en étant témoins ou en connaissant quelqu'un d'autre ciblé de cette manière. Cette exposition est plus fréquente chez les personnes issues des Premières Nations, les personnes noires et les personnes juives.

Les résultats montrent un chevauchement considérable entre les Canadiennes et Canadiens qui déclarent avoir vécu des expériences directes et indirectes de haine au cours des 12 derniers mois. En d'autres termes, ceux qui ont été directement la cible d'un incident haineux sont également parmi les plus susceptibles d'avoir été témoins d'un tel incident ou de connaître quelqu'un d'autre qui s'est retrouvé dans la même situation. La combinaison de ces expériences directes et indirectes pour créer une exposition « nette » révèle la prévalence globale de l'expérience des incidents haineux dans l'ensemble de la population et au sein de groupes spécifiques. Pour l'ensemble de la population, cette exposition nette à la haine est de 29 % – trois Canadiennes et Canadiens sur dix ont vécu une telle expérience directe ou indirecte au cours de l'année écoulée.

L'exposition nette à des incidents haineux au cours de l'année écoulée (expérience personnelle ou indirecte d'autres personnes) est signalée par la moitié des Canadiennes et Canadiens qui sont issus des Premières Nations (50 %) ou qui sont noirs (50 %), et par des minorités importantes parmi ceux qui appartiennent à un autre groupe racialisé (42 %), les Sud Asiatiques (37 %) ou les Métisses et Métis (36 %). Ce sont les personnes blanches (25 %) et les Chinoises et Chinois (25 %) qui sont les moins susceptibles de faire état d'une telle expérience.

Les expériences de haine sont également beaucoup plus fréquentes chez les jeunes Canadiennes et Canadiens que chez les plus âgés, avec une exposition nette rapportée par près de la moitié des personnes âgées de 18 à 29 ans (47 %), et par seulement un tiers des personnes âgées de 65 ans et plus (16 %). Notamment, les personnes juives rapportent la plus grande prévalence d'exposition nette à la haine de tous les groupes (52 %), ces expériences étant également courantes chez les Canadiennes et Canadiens musulmans (42 %) ou d'une religion non chrétienne (38 %), comparativement à ceux qui sont chrétiens (28 %) ou qui n'ont pas d'affiliation religieuse (26 %). Enfin, l'expérience personnelle ou indirecte de la haine est significativement plus probable chez les personnes qui s'identifient comme 2SLGBQ+ (47 %)²⁹.

Exposition nette à des incidents haineux au cours des 12 derniers mois

% 2024 Par groupe répondant

	CANADA	Personnes blanches	Chinoises et Chinois	Sud-Asiatiques	Asiatiques de l'Est/ du Sud-Est	Premières Nations	Métisses et Métis	Personnes noires	Autres
Avoir été personnellement la cible d'un incident haineux	7	5	6	12	7	25	8	16	12
Avoir été témoin de quelqu'un d'autre qui a été la cible d'un incident haineux	17	16	16	22	19	39	26	37	29
Connaître quelqu'un d'autre qui a été la cible d'un incident haineux	19	15	15	21	16	34	32	31	27
NET – Expérience personnelle et indirecte	29	25	25	37	32	50	36	50	42

Si oui à Q.30 ou Q.40 ou Q.44

²⁹ Les Canadiennes et Canadiens dont l'orientation sexuelle n'est pas hétérosexuelle ont également tendance à être plus jeunes, de sorte que leur expérience de la haine est liée à ces deux caractéristiques.

Exposition nette à des incidents haineux au cours des 12 derniers mois

% 2024 Par âge, religion et orientation sexuelle

	Âge				Chrétienne	Religion				Orientation sexuelle	
	18-29	30-44	45-64	65 +		Musulmane	Juive	Autre	Aucune	Hétérosexuel(le)	2SLGBQ+
Avoir été personnellement la cible d'un incident haineux	16	9	4	2	7	13	13	12	4	6	15
Avoir été témoin de quelqu'un d'autre qui a été la cible d'un incident haineux	34	21	17	8	18	31	34	23	18	17	33
Connaître quelqu'un d'autre qui a été la cible d'un incident haineux	28	20	14	10	17	30	40	22	15	16	31
NET – Expérience personnelle et indirecte	47	33	25	16	28	42	52	38	26	27	47

Si oui à Q. 30 ou Q.40 ou Q.44

Incidence des expériences récentes de haine

Les Canadiennes et Canadiens exposés à la haine au cours de l'année écoulée ont indiqué les façons dont cette expérience a influencé leur vie, en ce qui concerne comment ils se sont sentis et la manière dont ils ont agi dans différents endroits et envers d'autres personnes. Six personnes sur dix déclarent que cette expérience n'a eu aucune influence sur leur vie.

Les participantes et participants au sondage qui ont déclaré avoir été exposés directement ou indirectement à la haine au cours des 12 derniers mois ont été interrogés sur la manière dont cette expérience a influencé, le cas échéant, la façon dont ils vivaient leur vie aujourd'hui (question posée sans suggestion, à laquelle les participantes et participants ont dû répondre dans leurs propres mots). Quatre personnes sur dix (39 %) ont répondu en indiquant une ou plusieurs façons dont leur vie a été influencée, tandis qu'une proportion équivalente (40 %) a déclaré qu'il n'y avait eu aucun effet sur leur vie, et qu'une personne sur cinq (21 %) n'a pas donné de réponse à la question. Une minorité significative dans tous les groupes identifiables a été en mesure d'indiquer un ou plusieurs effets de l'exposition à la haine.

Les réponses textuelles ont été codées et regroupées dans quelques thèmes et sous-thèmes conceptuellement pertinents :

- Le thème le plus fréquent est la façon dont les expériences de haine ont changé la façon **dont les gens se déplacent dans le monde et agissent avec les autres** (15 %), en étant plus vigilants dans les lieux publics, en s'occupant de leurs propres affaires, en faisant plus attention à ce qu'ils disent et en percevant les gens différemment.
- Un deuxième thème porte sur la façon **dont les expériences de haine ont influencé les gens sur le plan émotionnel** (14 %), ces derniers faisant état de tristesse ou de déception, de peur, de colère ou de contrariété, ou de sentiment d'infériorité.
- Un plus petit groupe de personnes (8 %) mentionnent que **l'exposition à la haine les a motivées à réagir de manière positive**, en les rendant plus fortes, en reconnaissant la nécessité de traiter les autres avec gentillesse ou de les écouter plus attentivement.
- 2 % des répondantes et répondants indiquent que **les expériences de haine ont influencé négativement leur santé physique ou mentale**, et 4 % ont mentionné d'autres types de raisons.

Ces thèmes apparaissent en proportions à peu près égales dans la population.

De quelle façon, le cas échéant, vos expériences personnelles et indirectes avec les incidents haineux survenus au cours des 12 derniers mois ont-elles influencé la manière dont vous vivez votre vie aujourd'hui?

J'ai du mal à sortir de chez moi. Mon anxiété s'est amplifiée et si je dois sortir de ma zone de confort, qui est ma maison, j'ai beaucoup de mal.

J'essaie de ne fréquenter que des personnes qui ne sont pas hostiles et ne disent pas de mots cruels.

Je ne suis plus un fier Canadien. Je m'inquiète de la possibilité d'être attaqué.

Je suis plus conscient de mon environnement qu'auparavant.

Cela m'attriste, m'indigne et me donne envie de contribuer à des solutions.

Je reste optimiste, le monde s'améliore, ce n'est pas parce qu'il y a eu un incident haineux, une personne sur un million, que la vie elle-même est une cause perdue.

J'essaie de respecter et de traiter les personnes de culture ou de race différente avec plus de respect, car elles ont besoin de plus de respect qu'elles n'en reçoivent parfois.

Des troubles de stress post-traumatique de façon démesurée.

J'ai peur pour les autres qu'ils soient blessés physiquement ou mentalement.

Je suis juste frustrée, mais j'essaie de ne pas laisser cela m'affecter vraiment.

Je ne vais pas dans certains quartiers de ma ville et je ne porte pas mon collier religieux dans certaines situations.

Cela m'a affectée parce que maintenant je ne me perçois plus de la même façon qu'il y a quelques années. Je suis déprimée en pensant à moi à cause de tous les incidents que j'ai subis.

Je me sens coupable parce que je sais que je n'ai rien pu faire.

J'ai peur de parler de mon ethnicité avec des personnes que je ne connais pas. J'ai peur de voyager dans divers endroits en raison du nombre élevé de Juifs qui en sont la cible.

Cela a changé ma façon de voir le monde qui m'entoure et m'a aidé à essayer d'aider les autres qui vivent les mêmes choses.

Je n'aime pas la discrimination, et le fait de la voir me rend beaucoup plus aimable envers TOUT LE MONDE.

Je suis découragée et déconcertée par le niveau de virulence et de haine en ligne et en personne au Canada et par le désintérêt de la police et des politiciens, pour la plupart, à faire respecter la loi.

Cela me bouleverse vraiment et me donne honte d'être blanc.

Je veille à garder la tête haute pour ne pas être jugée de « fille noire très ghetto » et je reste discrète lorsque je suis en public.

Je n'ai pas été influencé, mais j'ai plutôt réfléchi à la cruauté dont font parfois preuve les gens dans ce qu'ils disent et font aux autres.

La haine dans la communauté au sens large

Une majorité de Canadiennes et de Canadiens pensent que des incidents haineux se produisent au moins parfois sur les plateformes des réseaux sociaux qu'ils utilisent, et sont moins susceptibles de dire que cela se produit dans les communautés dans lesquelles ils vivent. Peu d'entre eux pensent qu'il existe des normes sociales solidement ancrées encourageant les gens à s'exprimer lorsqu'ils sont témoins d'un incident haineux.

PRÉVALENCE DE LA HAINE DANS LA COMMUNAUTÉ.

Au-delà de leurs propres expériences, que pensent les gens de ce qui se passe dans les communautés où ils vivent? Alors que les Canadiennes et Canadiens sont plus susceptibles d'être victimes d'incidents haineux directement ou indirectement en personne, la perception générale est que de tels événements sont plus fréquents en ligne.

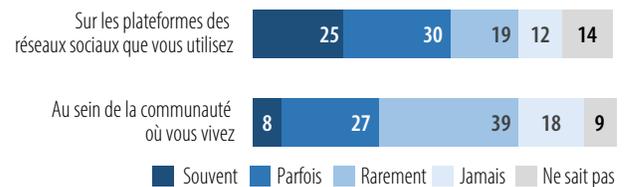
Une majorité de Canadiennes et de Canadiens pensent que des incidents haineux ont lieu souvent (25 %) ou parfois (30 %) **sur les plateformes des réseaux sociaux qu'ils utilisent**, contre seulement un tiers qui affirment que de tels incidents ont lieu souvent (8 %) ou parfois (27 %) **au sein de la communauté où ils vivent**. Dans les deux cas, moins d'une personne sur cinq affirme que de tels événements n'ont jamais lieu (12 % et 18 %, respectivement).

Il n'est pas surprenant de constater que ce sont les personnes qui ont le plus souvent fait l'expérience de la haine dans leur propre vie qui ont tendance à considérer que cela se produit plus largement dans les communautés et les espaces en ligne qu'elles occupent. Les personnes qui déclarent que les incidents haineux se produisent souvent sur les plateformes de réseaux sociaux qu'elles utilisent sont plus susceptibles d'avoir été la cible d'un incident haineux au cours de l'année écoulée (38 %), ou d'être âgées de 18 à 29 ans (38 %), d'être issues des Premières Nations (36 %), d'être noires (32 %) ou de s'identifier comme 2SLGBQ+ (43 %). La moitié (49 %) des Canadiennes et Canadiens juifs disent avoir été souvent victimes d'un tel incident, tandis que 22 % déclarent que cela se produit parfois.

De même, l'opinion selon laquelle les incidents haineux se produisent souvent dans leur propre communauté est plus observée chez les Canadiennes et Canadiens qui ont été directement victimes d'un tel incident au cours de l'année écoulée (16 %), ou qui sont juifs (18 %), issues des Premières Nations (23 %), noirs (17 %) ou 2SLGBQ+ (14 %).

À quelle fréquence les incidents haineux surviennent-ils où vous vivez?

% 2024



Q.49

Outre votre expérience personnelle et celle des autres personnes que vous connaissez, à quelle fréquence les incidents haineux surviennent-ils selon vous : A) Au sein de la communauté où vous vivez? B) Sur les plateformes des réseaux sociaux que vous utilisez?

INTERVENTION DES TÉMOINS. La haine envers les autres persiste en partie parce qu'elle est tolérée dans le domaine social, que ce soit dans les communautés ou en ligne. Les incidents haineux sont en augmentation, en partie parce que les normes sociales régissant la manière de traiter les personnes différentes se sont relâchées, ce qui a encouragé certains à agir contre les personnes qui les mettent mal à l'aise. Les normes sociales déterminent également si les personnes qui sont témoins d'actes de haine décident d'intervenir en s'exprimant et en faisant quelque chose pour y remédier.

Comment les Canadiennes et Canadiens perçoivent-ils les normes sociales relatives à l'intervention des témoins dans leurs communautés? Les perceptions varient, et relativement peu d'entre eux croient qu'il existe des normes solidement ancrées qui incitent les gens à intervenir lorsqu'ils sont témoins d'un incident haineux. À peine une personne sur six affirme qu'une telle intervention serait très probable, que ce soit sur les plateformes de réseaux sociaux qu'elle utilise (15 %) ou dans sa communauté (13 %). La plupart des personnes interrogées estiment qu'il est peu ou pas du tout probable qu'une telle intervention se produise, que ce soit en ligne ou en personne.

Les perceptions de la probabilité d'une intervention des témoins face à la haine sont significativement similaires dans l'ensemble de la population et des groupes identifiables. La conviction qu'une telle intervention est très probable est un peu plus observée chez les Canadiennes et Canadiens qui ont eux mêmes été victimes de discrimination en général et d'incidents haineux en particulier, et dans le cas des réseaux sociaux, chez les personnes noires et les personnes issues des Premières Nations.

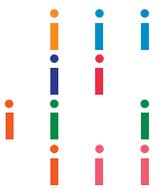
Dans quelle mesure est-il probable qu'un témoin d'un incident haineux intervienne?

% 2024



Q.50

Lorsqu'un incident haineux survient, dans quelle mesure est-il probable selon vous qu'une autre personne en ayant été témoin ou informée prenne la parole pour le dénoncer ou le signaler à la police ou à une autre autorité, s'il survient : A) Au sein de la communauté où vous vivez? B) Sur les plateformes des réseaux sociaux que vous utilisez?



**Environics
Institute**

**The Environics Institute
for Survey Research**

701-33 Bloor Street East
Toronto, ON M4W 3H1

416 969 2457
www.environicsinstitute.org